



Collectivité
Territoriale
de Guyane

La GUYANE se construit !

Les 5 premières années d'action de la
Collectivité Territoriale de Guyane

(2016-2020)



La Guyane se construit ! Retour sur les 5 premières années de la CTG (2016-2020)

CHAPITRE 01 Contexte géographique, historique, politique

- 06 - 07
Mot du Président
- 08 - 09
La Guyane, territoire de richesses
et de potentialités
- 08 - 09
Un contexte politique unique
- 08 - 09
Une volonté d'aller vers une assem-
blée unique pour définir le territoire
de demain...



CHAPITRE 03 Les grandes avancées par politique publique

- 26 - 45
**Aménager durablement le territoire
et répondre aux besoins en infra-
structures**
 - 27 Transports en commun bus, avion, routes
 - 31 Numérique
 - 35 Aménagement, planification, logement
 - 36 Environnement et énergie
 - 41 Equipements et appui aux communes
- 46 - 61
Renforcer les compétences
 - 46 Education, enseignement supérieur
 - 54 Recherche, Innovation
 - 62 Formation, Insertion
- 68 - 91
**Bâtir un nouveau modèle de
développement économique,
accompagner le développement
de l'emploi local**
- 92 - 105
**Être aux côtés des Guyanais,
accompagner les plus fragiles**
- 106 - 139
**Dynamiser la vie associative du ter-
ritoire, promouvoir et faire rayonner
la diversité**
 - 106 Culture
 - 132 Sport
 - 136 Jeunesse
 - 138 Vie associative
- 140 - 149
**Prévenir, protéger et lutter contre
les incendies – le SDIS**

2016

2020



CHAPITRE 02 L'avènement de la CTG

- 12 - 15
La CTG, un atout pour le territoire
- 16 - 17
20 janvier 2016, Rodolphe Alexandre,
président de la Collectivité Territoriale
de Guyane s'adressait à la société
civile lors de la Cérémonie des Vœux
- 18 - 23
Une collectivité en ordre de marche

CHAPITRE 04 La CTG durant la crise Covid-19



CHAPITRE 05 La CTG au-delà de ses frontières





➔ Contexte géographique, historique, politique

La conception de la Collectivité unique constitue la plus importante évolution institutionnelle depuis la décentralisation de 1982 et restera comme l'un des grands moments de l'histoire de la Guyane.



Mot du président, « Une Guyane, plus forte, plus structurée, plus ambitieuse »

« Mes cher(e)s Compatriotes,

Il y a 5 ans la Guyane débutait une nouvelle page de son histoire.

Avec l'avènement de la Collectivité Territoriale de Guyane, c'est une collectivité plus forte et mieux armée qui voyait le jour en 2016.

Une collectivité unique qui devait nous permettre :

- de bâtir une vision stratégique ambitieuse pour la Guyane
- d'édifier les fondations d'un nouvel avenir
- de poser grâce à cette ingénierie unique des bases solides, un socle pour concevoir des solutions à la hauteur des enjeux, un socle pour produire des résultats concrets et durables pour le développement de notre territoire, de notre société et des femmes et des hommes qui la composent

Aujourd'hui, après près de 5 ans d'exercice, nous pouvons être fiers du chemin parcouru, et des prouesses déployées, notamment budgétaires, pour traduire cette vision stratégique en réalité opérationnelle.

Aujourd'hui, avec plus de 700 millions d'euros d'investissements sur l'ensemble du territoire, du Maroni à l'Oyapock, nous pouvons être fiers des résultats sans précédents obtenus et des victoires remportées pour :

- Aménager durablement le territoire et répondre aux besoins en infrastructures
- Favoriser l'éducation, renforcer les compétences professionnelles
- Bâtir un nouveau modèle de développement économique, accompagner l'emploi local
- Être aux côtés des Guyanais, en particulier les plus fragiles

- Dynamiser la vie associative, soutenir la jeunesse, promouvoir et faire rayonner la diversité
- Prévenir, protéger, secourir

Au travers des prochaines pages, vous pourrez juger du travail effectué. Sur les quatre bassins du territoire, de grands chantiers s'érigent au quotidien et des projets structurant se concrétisent afin d'apporter aux Guyanaises et aux Guyanais le développement, l'accompagnement et les services dont ils ont besoin.

Aujourd'hui, les jalons sont posés et une nouvelle Guyane voit le jour : une Guyane riche de son histoire, de sa diversité, de ses cultures et résolument tournée vers son avenir. Une Guyane, amazonienne, française, européenne, entendue de par le Monde et dont la voix s'est élevée jusqu'aux plus hautes scènes, comme aux Nations Unies où j'ai eu l'honneur de représenter nos concitoyens.

Enfin, avant de terminer, j'ajouterai un mot sur la crise sanitaire que nous venons de traverser et que nous gérons encore.

Lors de l'avènement de la CTG, nous avons défini une feuille de route et maintenu le cap. C'est cette structuration et cette anticipation qui nous a permis de tenir bon face au Covid.

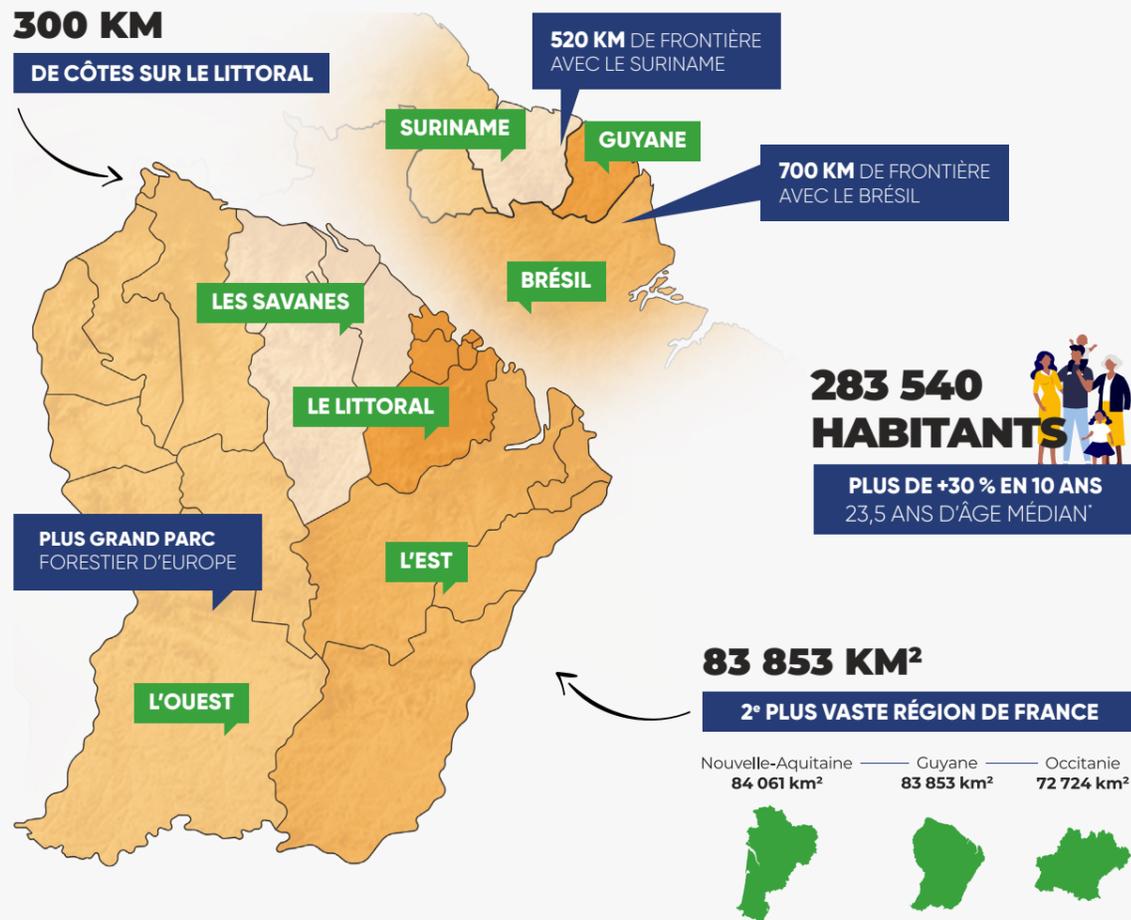
C'est parce que nous étions solides, organisés que nous avons pu réagir rapidement, au plus près des Guyanais, même à 8 000 km de Paris.

C'est parce que nous étions structurés que nous avons pu trouver des réponses efficaces et adaptées à notre territoire et prendre les mesures nécessaires dans les domaines de l'économie, du sanitaire, de l'éducation ou encore en faveur de l'aide alimentaire.

Lagwiyann mo moun yan, mes cher(e)s compatriotes, je vous invite à découvrir par vous-mêmes le travail effectué et à vous faire votre propre idée des avancées pour la Guyane. »

RODOLPHE ALEXANDRE,
PRÉSIDENT DE LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE GUYANE.

La Guyane se construit ! Retour sur les 5 premières années de la CTG (2016-2020)



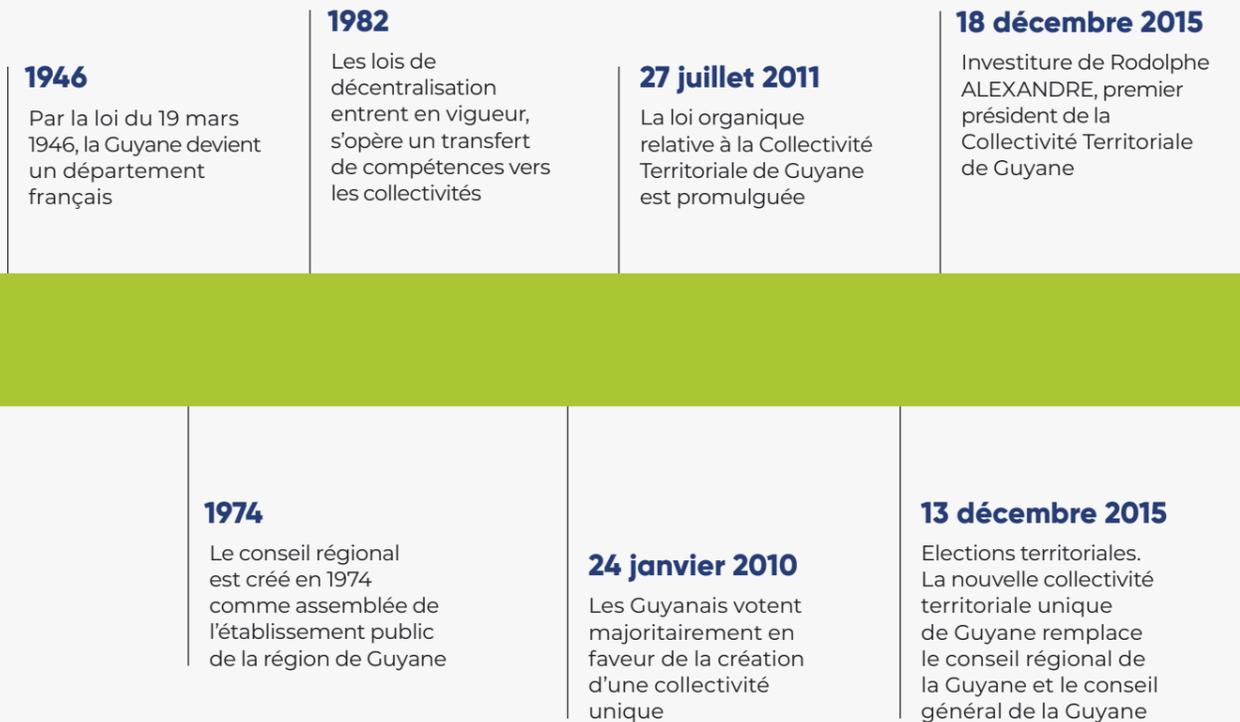
6 SECTEURS
économiques importants

**SPATIAL/ BOIS/ BTP/ AGRICULTURE
PÊCHE/ AURIFÈRE/ TOURISME**



* SOURCE INSEE : www.insee.fr/fr/statistiques/3902223 - www.insee.fr/fr/statistiques/4285434
(d'autres sources laissent toutefois à penser que la population atteindrait 350 000 habitants)

Un contexte, politique unique :



Une volonté d'aller vers une assemblée unique pour définir le territoire de demain...



La fondation de la collectivité unique, en lieu et place du Département et de la Région, a permis une mise en cohérence des politiques publiques territoriales qui, portées par deux collectivités distinctes, s'articulaient difficilement entre elles, au détriment de la Guyane et de son développement.

La conception de la Collectivité unique constitue la plus importante évolution institutionnelle depuis la décentralisation de 1982 et restera comme l'un des grands moments de l'histoire de la Guyane. En effet, l'avènement de la Collectivité Territoriale de Guyane s'inscrit dans un projet de société qui permet à la Guyane d'avancer unie et rassemblée.



➔ L'avènement de la CTG

Depuis 2016, la Collectivité Territoriale de Guyane répond aux besoins quotidiens de la population en menant une politique de proximité tout en réfléchissant à un développement et à un aménagement du territoire sur le long terme.

Les enjeux de la Collectivité unique, La CTG, un atout pour le territoire

Le 1^{er} janvier 2016, la Guyane est devenue une collectivité territoriale unique, fusion du Département et de la Région, et de leurs compétences.

Depuis 2016, la Collectivité Territoriale de Guyane répond aux besoins quotidiens de la population en menant une politique de proximité tout en réfléchissant à un développement et à un aménagement du territoire sur le long terme.

Les enjeux de la collectivité unique :

- Harmoniser et optimiser les politiques publiques territoriales et les adapter aux spécificités de nos territoires
- Simplifier et optimiser l'offre et les services à destination des communes, des entreprises, des porteurs de projets et surtout des usagers guyanais qui souhaitent un accompagnement tant financier qu'en termes d'expertises et d'ingénierie
- Renforcer la représentativité et le poids de la Guyane auprès des instances nationales, européennes ainsi qu'auprès des territoires extérieurs dans le cadre de la coopération transfrontalière
- Poursuivre la territorialisation et renforcer la présence de la Collectivité sur toute la Guyane, au plus près des habitants et des communes

LA CTG EN CHIFFRES :

3500 AGENTS

100 Points de présence

04 Bassins de vie

05 Antennes

10 Pôles

01 Siège

Les grands défis de la CTG

- Construire et mettre en œuvre une stratégie prospective qui tienne compte des atouts, des spécificités et notamment de l'extraordinaire richesse culturelle et environnementale de la Guyane ainsi que de son environnement sud-américain et caribéen
- Aménager durablement le territoire et combler le retard infrastructurel
- Renforcer l'appui à l'éducation et les compétences professionnelles
- Bâtir un nouveau modèle de développement économique, accompagner le développement de l'emploi local
- Dynamiser la vie associative, sportive et culturelle dans un objectif d'échanges et de partage, en valorisant notre diversité culturelle
- Garantir la cohésion sociale et accompagner les plus fragiles

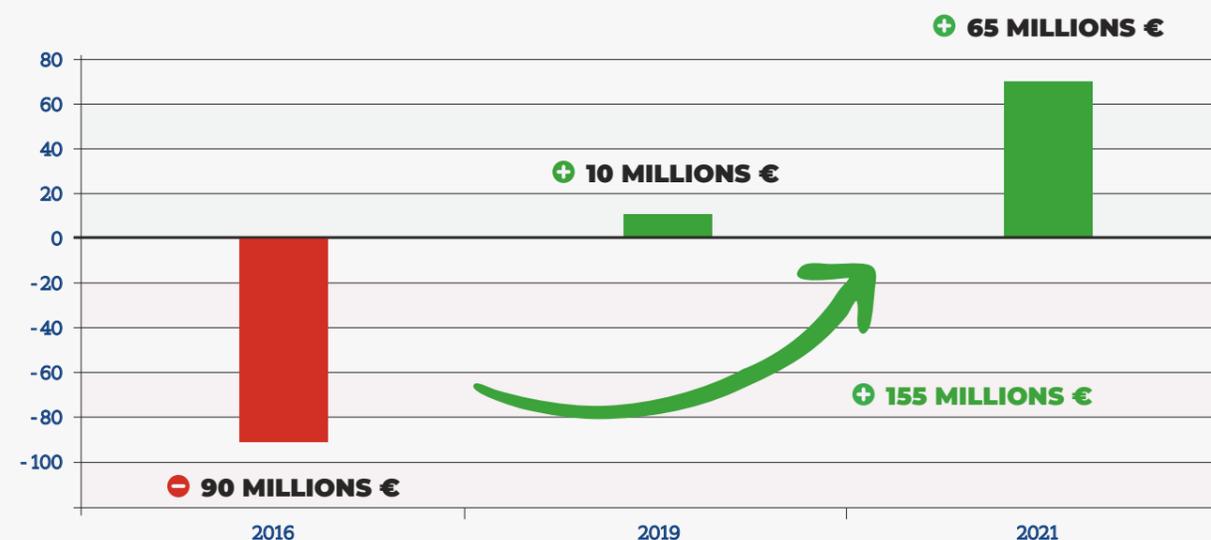
Le budget de la CTG, Un défi majeur

Dès le début de la mandature, un audit financier produit par le sénateur honoraire Georges Othily a permis de mettre en exergue les difficultés financières de la CTG. Le rapport laissait alors apparaître un déficit de l'ordre de 90 millions €.

Une stratégie politique forte ainsi qu'une meilleure gestion budgétaire ont permis à la Collectivité de redresser la situation. Grâce aux négociations menées sur le RSA et aux efforts réalisés par les services, 4 ans après le déficit de 90 millions € s'est transformé en une capacité d'autofinancement de + 10 millions € (soit un écart de 100 millions €).

Le plan de performance et les nouvelles négociations en cours avec l'Etat visent à passer à un autofinancement de + 65 millions € en 2021. La CTG sera alors revenue dans une situation financière saine, équivalente à celles des autres régions et départements français.

« Une capacité d'autofinancement de 65 millions en 2021 après 5 ans d'exercice. »



■ Déficit ■ Capacité d'autofinancement

+ 155 MILLIONS €
de 2016 à 2021

+65 millions €, seuil "normal" de 15% d'auto-financement pour une collectivité régionale permettant de financer les investissements

Les compétences de la CTG :

Les compétences de la CTG :

- L'aménagement du territoire et le développement durable
- La réalisation et l'entretien des voiries départementales et des aérodromes
- Le transport scolaire et interurbain
- Les infrastructures numériques
- La formation professionnelle et l'insertion
- Le développement économique et l'innovation
- Les solidarités sociales et la prévention, l'enfance, les personnes âgées et les personnes handicapées
- L'éducation (construction et entretien des collèges et des lycées, restaurants scolaires)
- La culture et le patrimoine
- Le sport, la jeunesse, la vie associative
- La gestion des fonds européens
- La coopération



LE PÔLE DES AFFAIRES EUROPÉENNES DE LA CTG

La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles et le décret n°2014-580 du 3 juin 2014 relatif à la gestion de tout ou partie des fonds européens pour la période 2014-2020 viennent encadrer les dispositions relatives au transfert des fonds européens aux Régions.

LES PROGRAMMES :

La Collectivité Territoriale de Guyane est donc pleinement engagée dans cette mission sur différents programmes européens sur la période 2014-2020, soit en qualité d'autorité de gestion, soit en délégation de gestion. Les programmes concernés sont :

- **LE PROGRAMME FEDER/FSE**
Fonds Européen de Développement Régional - Fonds Social Européen à destination de la Recherche et de l'Innovation, des entreprises, du numérique mais également des infrastructures de base (AEP, Assainissement, Scolaire, Social...) et de la formation professionnelle.
- **LE PROGRAMME FEADER**
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural dédié à l'agriculture, à la forêt et au monde rural avec des aides directes aux agriculteurs, aux forestiers, de l'appui technique ou des infrastructures de base.
- **LE PROGRAMME PCIA**
Programme de Coopération Interreg Amazonie qui permet l'échange de compétences, les actions multilatérales avec les Etats du plateau des Guyanes, en matière de santé, d'environnement ou à destination des entreprises mais également des infrastructures de transport (bac sur le Maroni).
- **LE PROGRAMME FEAMP**
Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche à destination du monde de la pêche, pêcheurs et transformateurs pour moderniser les pratiques et soutenir la filière.
- **LE PROGRAMME FSE GUYANE**
Fonds Social Européen qui permet, au travers de mesures gérées par la CTG, de répondre aux enjeux en matière d'insertion sociale pour un retour vers l'emploi.

Le Pôle des Affaires Européennes, tout spécifiquement dédié aux programmes européens, a été mis en place dès 2015 avec une équipe pour accompagner les porteurs de projets et assurer la gestion au quotidien des dossiers.



Le 20 janvier 2016, Cérémonie des Vœux

Le 20 janvier 2016, **Rodolphe Alexandre, président de la Collectivité Territoriale de Guyane, s'adressait à la société civile** lors de la Cérémonie des Vœux.



La mise en place de la Collectivité Territoriale marque une étape majeure dans l'affirmation du territoire et dans l'affirmation au sein de la République de la communauté de destins des hommes et des femmes qui composent la société guyanaise. [...] C'est à partir de cette diversité que nous sommes invités à construire un projet de société, un projet politique, culturel [...] Une Guyane, plus forte, plus structurée, plus ambitieuse, [L'un des] paramètres incontournables pour que nous puissions mettre la CTG en ordre de marche, c'est bien sûr celui de sa situation financière.

[...] Il est fondamental que l'Etat prenne la mesure des difficultés spécifiques qui sont les nôtres, et qui sont consécutives tant à la situation particulière de la Guyane que tout le monde connaît, à savoir, l'immensité du territoire, son enclavement, son retard infrastructurel, et sa croissance démographique ; qu'aux dépenses exceptionnelles générées par la mise en place de la CTG. [...] Si on évaluait le coût du rattrapage infrastructurel de la Guyane à population constante ; et si on y ajoutait tout ce qu'il faudrait d'ores et déjà construire par anticipation de la hausse annoncée de la population, on obtiendrait un chiffre de l'ordre de 3 à 4 milliards d'euros.

Je l'ai dit, et je le répète : la jeunesse sera au cœur de notre action durant ces 5 prochaines années. [...] Nous savons déjà que pour les 10 prochaines années, il nous faudra construire 13 lycées, et 14 collèges, soit un budget total d'1,3 milliard d'euros. [...] A l'heure où je vous parle, je ne suis pas en mesure de vous dire comment nous ferons pour réunir une telle somme. Je peux juste vous promettre une chose : c'est que pas un enfant en âge d'être scolarisé ne se trouvera en situation de ne pas avoir d'établissement.

[...] Pour nous, l'objectif est simple : ne laisser personne sur le bord de la route, et veiller à ce que chacun, selon ses aptitudes et ses potentialités, mais aussi en tenant compte de ses éventuelles fragilités et difficultés, puisse apporter sa contribution à la construction de notre société. [...] Nous voulons une Guyane ouverte sur elle-même et sur l'extérieur, ambitieuse et dynamique, portée par une conception partagée de l'exercice des responsabilités et soucieuse de replacer l'humain au cœur de son action collective. Car les valeurs d'unité, de solidarité, de progrès sont celles qui nous animent. Et ce sont elles qui guideront notre action jusqu'à la fin de notre mandature. »

EXTRAIT DU DISCOURS DE LA CÉRÉMONIE DES VŒUX



Rodolphe ALEXANDRE
Président de la CTG

« Nous avons créé une ingénierie inédite, aux potentialités largement réévaluées. »

L'Assemblée de Guyane Une Collectivité en ordre de marche

Les décisions de la Collectivité sont prises par les 51 conseillers territoriaux élus, issus des huit circonscriptions du territoire. Ils se réunissent soit en assemblée plénière, soit en commission permanente, environ une fois par mois.

Des commissions thématiques permettent aux élus de travailler avec les services les principales actions de la CTG, d'examiner dans le détail les dossiers qui seront ensuite soumis à délibération et de préparer le travail de l'assemblée.

→ L'Assemblée de Guyane

L'Assemblée de Guyane est composée de 51 Conseillers Territoriaux, élus pour six ans. Réunie en séance plénière, elle statue sur les affaires de la collectivité et définit ses orientations politiques, notamment son budget. Si la loi impose une réunion de l'assemblée plénière par trimestre, les Conseillers Territoriaux se sont en moyenne réunis une fois par mois tout au long de la mandature.



→ La Commission Permanente

L'Assemblée plénière peut déléguer une partie de ses attributions à la Commission Permanente, plus restreinte, qui agit dans l'intervalle des réunions de plénière. Elle suit les affaires courantes et organise les travaux de la nouvelle collectivité. Cependant, les attributions relatives au vote du budget sont exclusivement réservées à l'Assemblée de Guyane dans le cadre des séances plénières.



→ Les Conseils Consultatifs



Le Code Général des Collectivités prévoit la mise en place de deux Conseils Consultatifs, le CESECE et le Grand Conseil Coutumier, assemblées ayant une mission de conseil ainsi qu'une vocation à donner un avis sur les affaires de la Collectivité.

→ LE CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL, ENVIRONNEMENTAL, DE LA CULTURE ET DE L'EDUCATION (CESECE)

Instauré en 2018, composé de 60 membres de la société civile et présidé par Ariane Fleurival, il comporte deux sections

- Une section économique, sociale et environnementale
- Une section de la culture, de l'éducation et des sports

→ LE CONSEIL CONSULTATIF DES POPULATIONS AMÉRINDIENNES ET BUSHINENGES

Comme le prévoit la loi égalité réelle Outre-Mer, le Grand Conseil Coutumier mis en place en février 2018 remplace le conseil consultatif des populations amérindiennes et bushinengue.

Ses 18 membres siègent pour une durée de 6 ans et peuvent émettre un avis sur toutes les questions liées à l'environnement et au cadre de vie.

→ LE COMITÉ TERRITORIAL SCIENTIFIQUE

En 2020, dans un contexte de crise sanitaire, cette instance consultative a été mise en place par le président Rodolphe Alexandre, très vite convaincu de la nécessité que soit défendue une doctrine sanitaire guyanaise. Ce comité assure une mission de conseil notamment sur la pertinence de la mise en place de mesures spécifiques sur le plan local dans le cadre de la lutte contre la Covid-19. Cette crise sanitaire a d'ailleurs particulièrement mis en lumière la nécessité de la mise en place d'un outil territorial de veille s'agissant des questions de santé qui aurait également une place active sur le territoire concernant les enjeux qui y sont associés : le Centre Territorial de Promotion de la Santé (CTPS).

Cet organe consultatif sera composé de professionnels de la santé, de représentants de la sécurité sociale et de l'administration ainsi que des organismes locaux en charge de la promotion de la santé. Ses membres veilleront à ce que les réformes du système de santé et de soins soient connectées aux besoins spécifiques de la collectivité territoriale.

C'est d'ailleurs guidée par cette conscience de l'importance de cette mission de veille et de la place active qui lui revient s'agissant des questions de santé que la collectivité a mis en place le Comité Territorial Scientifique lors de l'épidémie de Covid 19.

POUR ALLER PLUS LOIN :

La CTG, a également mis en place :

LE CONSEIL DE L'HABITAT ET DE L'HÉBERGEMENT

En partie composé de conseillers territoriaux, il intervient sur les questions liées à l'habitat.

→ **Le Congrès des Élus**

Présidé par le Président de l'Assemblée de la Collectivité Territoriale, le Congrès des Élus de Guyane est composé des députés et sénateurs de Guyane, des conseillers territoriaux et des maires.

Il peut être saisi par l'Assemblée de la Collectivité Territoriale pour toute proposition d'évolution institutionnelle et pour toute proposition relative à de nouveaux transferts de compétences de l'État vers la Collectivité Territoriale de Guyane.

L'Assemblée de la Collectivité Territoriale délibère sur les propositions du Congrès des Élus, après avoir consulté le Conseil Économique, Social, Environnemental, de la Culture et de l'Éducation sur celles-ci.

Les délibérations adoptées par l'Assemblée de la Collectivité Territoriale sont transmises au Premier ministre par le président de l'Assemblée.



→ **Visites ministérielles**



Organisation des services, les différents pôles :

Les 10 pôles de la Collectivité :

Dès la fusion, la Collectivité a réorganisé ses services, composés de près de 3 200 agents issus du Département et de la Région, afin de répondre aux grands enjeux du territoire.

Ainsi huit pôles thématiques et deux pôles supports ont été constitués autour des grandes compétences de la CTG.

Afin de répondre aux besoins de proximité des Guyanais et des réalités de son territoire, la CTG est implantée au plus près des habitants : près d'une vingtaine d'implantations sociales, 4 agences territoriales d'insertion, 5 CAIT (Centre Administratif d'Interventions Techniques), 53 collèges et lycées accueillent chaque jour les Guyanaises et les Guyanais au plus près de chez eux.

Au total, la CTG dispose de plus d'une centaine d'implantations et d'équipements, dans les quartiers et dans la totalité des communes du territoire.



Des services supports, performants et mutualisés :

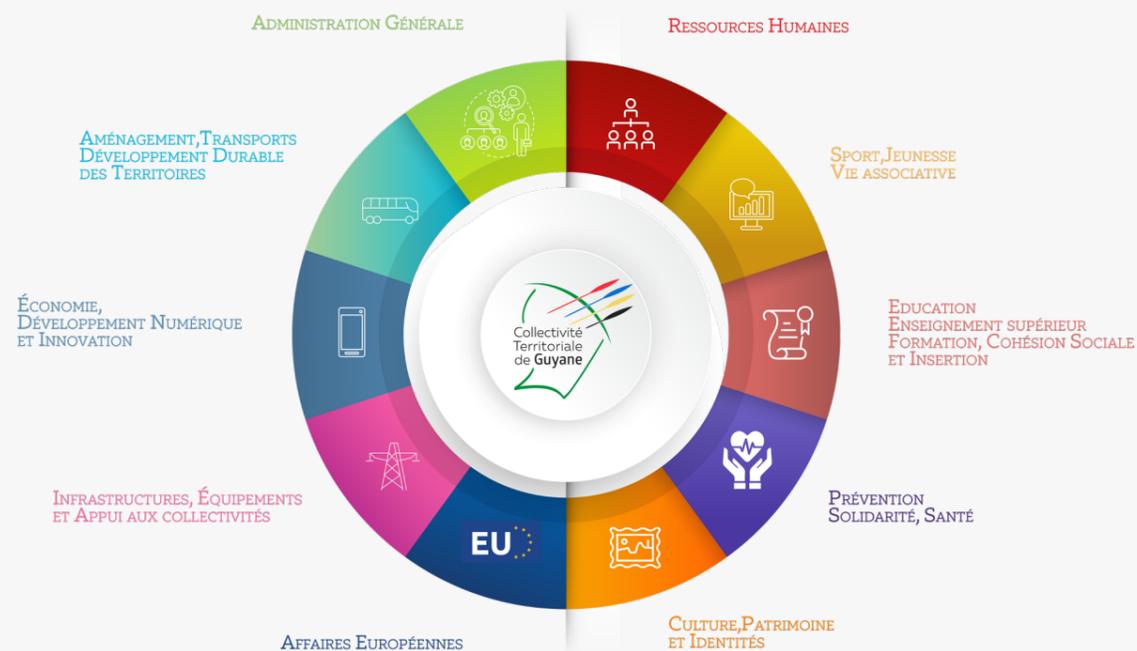
La fusion a également permis de mutualiser les services supports qui viennent chaque jour appuyer les équipes de la CTG : finances, systèmes d'information, juridique, logistique, ressources humaines, maintenance et construction des bâtiments... tous ces métiers viennent enrichir et appuyer le service rendu au quotidien par les agents de la Collectivité. Ainsi pour permettre son fonctionnement de tous les jours sur l'ensemble du territoire, la Collectivité dispose notamment d'une imprimerie, d'un garage, d'un centre de documentation, d'équipes mutualisées d'entretien et de maintenance, d'équipes de surveillance... Comme pour les services opérationnels, 5 Centres Administratifs d'Intervention technique maillent le territoire pour plus de réactivité et de proximité.

Un travail important a également été amené pour améliorer l'informatisation des outils de travail (qui a permis à près de 450 agents de basculer en télétravail en quelques jours durant la période COVID et ainsi de continuer à rendre leur service à distance).

De la même manière, la CTG remet progressivement à niveau et rationalise son parc de bâtiments. Outre la construction ou la réhabilitation de plusieurs maisons des solidarités sur le territoire, la construction de l'antenne de St Laurent, la réalisation de la Maison des Cultures abritant les Archives et les collections des musées, la CTG a également engagé l'extension de son siège de Suzini qui permettra un meilleur regroupement des services et l'amélioration des conditions de travail.

Enfin, tout en assurant une gestion raisonnée de ses budgets, la CTG reste attentive aux conditions de travail des agents, à leur formation et aux grands enjeux d'égalité hommes-femmes.

Les grands schémas, territoriaux :



➔ Les grandes avancées par politique publique

Des politiques publiques territoriales optimisées et harmonisées, de l'aménagement durable à la dynamique associative en passant par la recherche et l'innovation.





AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

AMÉNAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE ET RÉPONDRE AUX BESOINS EN INFRASTRUCTURES

Les transports en commun, Bus, avion, routes...

La CTG a la responsabilité du transport des usagers scolaires (hors CACL), du transport interurbain (TIG). Elle fait face à une augmentation constante des effectifs, qui suivent la croissance démographique sur le territoire.



La direction des transports a pour rôle de gérer :

- **110 lignes de cars**
de marché de transport scolaire et périscolaire par voie terrestre
- **39 lignes de pirogues**
de marché du transport scolaire par voie fluviale
- **8 lignes de transports**
de délégation de service public du transport interurbain (TIG).

13 millions €

Environ de budget par an

Pour moderniser son action, la direction des transports a lancé en 2020 un marché pour l'acquisition et la mise en œuvre de solutions de gestion des transports.

La CTG a également souhaité renforcer la sécurité des élèves transportés grâce à l'acquisition en 2020 d'articles de sécurité et de prévention (brassards, ponchos et gilets de sécurité). De plus, une plateforme dématérialisée d'inscription a été ouverte afin de permettre le déroulement sécurisé des inscriptions dans le contexte actuel de crise sanitaire.

LA NOUVELLE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP)

2020 a vu le lancement, pour une durée de 5 ans, de la nouvelle Délégation de Service Public (DSP) relative au Transport Interurbain de Guyane (TIG). Ainsi, 7 lignes ont été attribuées dès juillet 2020 et la huitième suivra.

→ Lignes :

- Saint Laurent / Mana / Awala-Yalimapo
- Mana / Iracoubo / Cayenne
- Kourou / Sinnamary / Iracoubo
- Cayenne / Kourou
- Cayenne / Saint-Laurent-du-Maroni (direct)
- Kourou / Saint-Laurent
- Omnibus
- Cayenne / Régina / Saint-Georges-de-l'Oyapock

La Régie Territoriale de Transport :

En 2019 et 2020 la régie de transport a procédé au renouvellement de son parc vieillissant et extrêmement budgétivore, disposant d'une enveloppe de 1,2 million €, elle a donc fait l'acquisition de 4 autocars de 60 places et de 2 autocars de 33 places pour un montant total d'investissement de 1,12 million € et ce, afin de mieux répondre à la demande du nombre de passagers transportés, tout transport confondu (lignes de transport scolaire, manifestations internes de la CTG et transport occasionnel auprès des associations et autres institutions...).

Par ailleurs, un appel d'offres a également été lancé pour l'acquisition d'une application de gestion de parc et de traitement relatif au temps de conduite des conducteurs.

La régie territoriale de transport, composée de 16 agents, dispose donc actuellement de 13 autocars au total, tous remisés sur le site de l'ancien parc de la DEAL, sis rue Lieutenant Brassé à Cayenne, qui est désormais le nouveau site de la Régie Territoriale des Transports. Ce site offre des perspectives intéressantes puisqu'il propose à la fois des espaces de bureaux, des parkings couverts et des espaces mécaniques qui garantiront la longévité

accrue des véhicules, tout en permettant d'internaliser l'entretien et les réparations de premier niveau, ce qui permettra également de libérer l'espace (locaux actuellement exigus) aujourd'hui loués au 2 place du coq à Cayenne. Après quelques aménagements et travaux à envisager, ce site doté d'un potentiel d'exploitation intéressant pourrait accueillir la Régie de Transport Territoriale dans de bonnes conditions.

Enfin, et afin de pouvoir identifier les véhicules de la RTTG, le flochage des autocars a été réalisé (logo représentant l'art TEMBE, accompagné d'un foulard madras).



Le transport aérien intérieur :

Le nombre de passagers transportés sur les lignes aériennes intérieures de Guyane, Cayenne-Maripasoula, Cayenne-Saül, Cayenne-Grand Santi, St Laurent-Maripasoula et St Laurent-Grand Santi s'est stabilisé en 2018 et 2019 à environ **60 000 passagers par an**. L'année 2017, marquée par la crise sociale de mars-avril avait connu une affluence moindre (53 000 passagers), ce qui sera également le cas en 2020, en raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie de la Covid-19.

L'année 2020 devrait voir l'ouverture d'une nouvelle ligne Cayenne-Camopi désenclavant l'Est du territoire, sous réserve bien évidemment de l'évolution de la crise sanitaire, ainsi que le lancement pour 5 ans d'une Délégation de Service Public régissant désormais le transport aérien intérieur.



CHIFFRES CLÉS

40AINE DE VOLS
de passagers sont programmés par semaine en temps normal sur ces lignes aériennes

La CTG s'engage à hauteur de :
8M€ PAR AN

AMÉNAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE

FOCUS INVESTISSEMENT INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

La CTG, un réseau routier long de 450 Kilomètres soit l'équivalent du réseau routier national. En dehors des actions d'entretien du réseau qui s'élèvent à 3,5 millions € par an, la CTG a mis en place un programme de travaux très ambitieux.

PROJETS EN COURS :

Le programme consiste d'une part à renforcer les corps de chaussée de ses routes et d'autre part à aménager ces routes en leur donnant un profil en travers de type urbain (piste cyclable, trottoir, éclairage public,...).

En dehors des opérations propres sur le réseau routier territorial, la CTG assure la maîtrise d'ouvrage déléguée sur plusieurs opérations d'infrastructures inscrites au contrat de convergence et de transformation 2015-2020, il s'agit de :

- **LA MISE À 2X3 VOIES DE LA RN2**
Sur la section comprise entre le carrefour Balata et le carrefour du PROGT
- **L'ÉCHANGEUR DES MARINGOUINS**
- **LA RÉFECTION DU PONT DE MADAME MAINTENON**
À Sinnamary

Les travaux de la route menant de Maripasoula à Papaïchton ont démarré au mois d'août 2020, sous la maîtrise d'ouvrage de l'État, mais avec un suivi technique de la CTG, compte tenu du classement futur de cette route dans le patrimoine de la CTG.

Toutes les options d'aménagement de la route ont fait l'objet d'un travail conjoint avec les services de l'Etat concernés.

/ POLITIQUE PUBLIQUE

FOCUS INVESTISSEMENT

INFRASTRUCTURES AÉROPORTUAIRES

Dans le cadre de la mise aux normes de l'aérodrome de Maripasoula, la CTG a lancé des travaux de grande envergure sur cet aérodrome. Il s'agit de la reprise de la piste en béton afin qu'elle reste conforme aux normes de sécurité et puisse accueillir régulièrement des avions plus grands.

PROJETS EN COURS :

En effet, l'audit de sécurité réalisée par l'aviation civile, fait ressortir que la piste est fortement détériorée et nécessite une réhabilitation profonde de l'ensemble de la structure de la chaussée aéronautique et de modifier les caractéristiques géométriques de la piste, pour une mise en conformité avec les types d'aéronefs accueillis (ATR 42 et CASA).

15,5 M€
INVESTIS

POUR LA
REPRISE DE
L'INTEGRALITÉ
DE LA PISTE EN
BÉTON

La fin d'année 2020 verra également l'ouverture de l'aérodrome de Camopi à la circulation aérienne publique.

Infrastructures numériques, Développement du numérique

Le numérique en Guyane connaît des handicaps structurels (éloignement, taille du marché) qui se répercutent sur le prix de la communication.



La commission européenne et l'Etat ont élaboré tous deux des plans de développement du numérique dans lequel s'inscrit celui de la Guyane (SDTAN : Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique).

Les axes prioritaires du SDTAN sont, d'une part, le déploiement du très haut débit sur le littoral à travers la fibre optique (vers l'Ouest) et le hertzien numérique vers l'Est. D'autre part, grâce aux liaisons satellitaires, offrir du haut débit aux usagers de l'intérieur.

Les enjeux du rattrapage des infrastructures numériques

Le numérique constitue l'un des outils essentiels du développement économique du territoire et du bien-être des populations. Le développement d'infrastructures numériques performantes contribuera à l'attractivité numérique de la Guyane et à réduire la fracture sur le territoire.



Les actions en faveur du développement numérique :

La CTG a, avec le concours de sa structure d'intervention qu'est la SPLANG (Société locale d'Aménagement Numérique de la Guyane), engagé différentes actions pour combler le retard en infrastructures numériques du territoire.



L'ACTION DE LA CTG SE DÉCLINE EN QUATRE POINTS :

→ Le très haut débit en fibre optique sur le barreau littoral

Le projet de THD pour le littoral se décline en deux volets : le déploiement de la fibre optique entre Cayenne et SLM ainsi que la mise en place d'un réseau de fibres dans la ville de SLM. La première tranche de ce dernier a été réalisée en 2019, dans le cadre de l'ITI (Initiative Territoriale Intégrée) de SLM pour un coût total de 6,3 M€ dont 2,2 M€ de la CTG. Pour ce qui est de la liaison Cayenne/SLM en fibre optique, une DSP a été lancée en 2020 qui devrait déboucher sur le choix d'un candidat en fin d'année 2020. Le coût d'objectif est de 125 M€, dont 69 M€ de la CTG.

→ Le haut débit satellitaire dans les zones isolées

Dans un premier temps, la CTG a mobilisé de la bande passante satellitaire supplémentaire pour répondre aux besoins immédiats des usagers dans les zones isolées. C'est ainsi que du débit supplémentaire en bande KU (bande passante permettant l'utilisation de petites paraboles individuelles) a été acquis pour un montant de 3,4 M€.

Pour le moyen terme, la CTG a lancé un appel d'offre pour une charge utile satellitaire (copropriété d'un satellite) qui devrait encore diminuer le coût de la bande passante. Le coût d'objectif est de 32 M€ dont plus de la moitié financée par la collectivité.

→ Le câble sous-marin

La CTG est entrée en négociation technique et financière (Banque Européenne d'Investissement) afin d'installer un nouveau câble sous-marin reliant directement la Guyane à l'Europe. Le coût d'objectif de cette DSP est de 43 M€.

→ Le hertzien numérique de Camopi

De plus, la CTG finalise le projet RING (hertzien numérique sur l'Oyapock) qui permet d'apporter du haut débit à Camopi par voie terrestre à un moindre coût que la transmission satellitaire actuelle.

Infrastructures numériques, Développement des usages numériques

La CTG s'est mobilisée en partenariat avec l'Etat qui a lancé un plan d'action en faveur de la transition numérique des entreprises et de l'inclusion numérique (stratégie nationale pour l'inclusion numérique).



L'objectif spécifique 5 du PO FEDER sur les usages numériques prévoit un taux de subvention maximal de 85% (au lieu de 75% habituellement).

Enjeux du développement des usages numériques

Aujourd'hui le rattrapage en infrastructures est bientôt acquis, il convient dès lors de considérer le développement des usages pour une utilisation optimale de ces premières.

Les actions en faveur des usages numériques :

Afin de dynamiser les actions en faveur des usages numériques, la CTG a affecté en 2020, un agent à plein temps sur ce volet.

L'ACTION DE LA CTG SE DÉCLINE EN SIX POINTS :

- **L'inclusion sociale**
Un projet d'inclusion sociale a été élaboré avec le concours de l'association Guyalic. Une priorité est donnée aux communes isolées pour la création d'Espaces publics numériques. Ceux-ci comprennent un volet cyber-guichet permettant de déployer des services administratifs de proximité.
- **L'E-santé**
Les nouvelles disponibilités en bande passante satellitaire (bande KU) ouvrent des perspectives intéressantes pour le déploiement de services en e-santé plus performants dans les zones isolées. La CTG, poursuit ses échanges avec l'ARS afin de définir un plan d'action dans ce domaine tenant compte du contexte particulier apparu avec le COVID-19.

- **Le numérique éducatif**
Via la SPLANG, la CTG a fortement augmenté la disponibilité en bande passante satellitaire à travers la mobilisation de la bande KU (bande passante permettant l'utilisation individuelle de la transmission satellitaire grâce à des paraboles de taille modeste). C'est ainsi que la SPLANG a déployé dans tous les EPLE (collèges et lycées) qui le nécessitaient des box KU. Cette action a permis une mise à niveau en haut débit de ces établissements. C'est ainsi que la SPLANG a fait l'acquisition de 70 box, dont 33 ont été déployées dans les EPLE en 2019. Le coût de l'opération est de 218 000 €.
- **La transition numérique des entreprises**
Un séminaire sur la transition numérique des TPE était prévu en mars 2020. Mais à cause de la COVID, il sera reporté après la fin de mesures de restriction des rassemblements. L'objectif est de pouvoir montrer aux TPE les outils disponibles pour la gestion de leur entreprise avec un support privilégié qu'est le smartphone. Un projet d'accompagnement à la transition des entreprises a été présenté au pôle Europe. Celui-ci prévoit un chèque conseil pour l'audit numérique de l'entreprise et, dans un second temps, un soutien financier aux projets d'équipements numériques et sites internet de promotion ou de vente.
- **Le centre de Téléformation de SLM**
Ce centre préfigure l'installation de l'Université de l'Ouest Guyanais. Il permettra aux étudiants de l'ouest de suivre à SLM des cours de l'Université de Guyane prodigués à Cayenne.
- **L'observatoire du numérique**
L'objectif de l'observatoire est de faire un suivi des coûts des prestations des opérateurs et collecter des données sur la qualité des services numériques de ces derniers.

IMPACTS SUR LE TERRITOIRE

- **Du réseau numérique fiable pour l'ensemble des usagers à des prix compétitifs tant pour la téléphonie mobile que pour l'internet**
- **Une transition numérique mieux réussie des entreprises**
- **Une inclusion sociale favorisée grâce au numérique**
- **Le nouveau câble en sous-marin devrait permettre de réduire de manière significative le coût de la bande passante pour la Guyane et donc pour l'usager.**

Infrastructures, Aménagement, planification et logement

La planification territoriale

Le Schéma d'Aménagement Régional de la Guyane a été approuvé par décret en Conseil d'Etat le 8 juillet 2016. Il est le cadre de référence pour l'ensemble des politiques publiques d'aménagement et de développement du territoire menées en Guyane. Ce schéma détermine notamment la destination générale des différentes parties du territoire (urbaines, agricoles, économiques, naturelles) l'implantation des grands équipements d'infrastructures et de transports, la localisation préférentielle des extensions urbaines, des activités industrielles, portuaires, artisanales, agricoles, forestières, touristiques, etc.

Dans le but d'aider les communes et intercommunalités devant mettre en compatibilité leurs documents d'urbanisme avec le SAR, la CTG s'est attelée à réaliser un guide de mise en œuvre du SAR, en consultant bien sûr les services de l'Etat, mais aussi tous les services des collectivités compétentes en urbanisme ainsi que tous les acteurs majeurs de l'aménagement. Le guide est en finalisation et devrait être publié en septembre 2020.

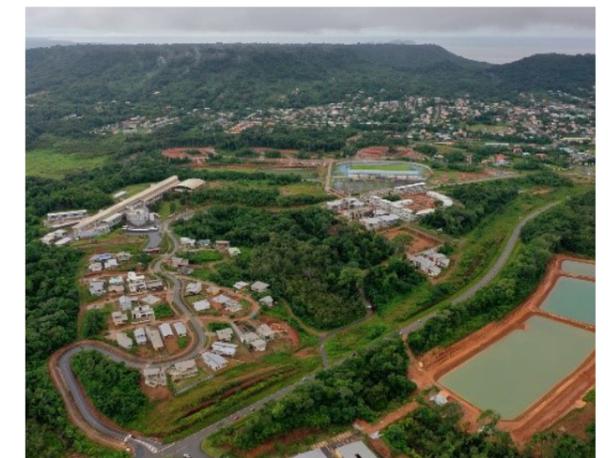


L'aménagement urbain et le logement

Via le FRAFU (Fonds Régional d'Aménagement Foncier et Urbain), et en cohérence avec son Schéma d'Aménagement Régional approuvé en 2016, la CTG contribue au financement d'études urbaines et foncières, ainsi qu'à la réalisation des travaux de voirie et réseaux divers permettant la création de nouveaux quartiers urbains comprenant logements, équipements et activités, comme par exemple le projet Crique Anguille à Matoury, les ZAC de SOULA à Macouria et de St-Maurice à St-Laurent, l'Eco-Quartier Georges OTHILY à Rémire-Montjoly.

Au total, ce sont 15 millions d'euros d'engagés par la CTG en 4 ans, adossés aux fonds FEDER et Etat, auxquels s'ajoutent la participation de la CTG aux opérations des programmes de rénovation ou renouvellement urbain des villes de Cayenne, Kourou, Matoury et Saint Laurent du Maroni.

↓ TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ZAC OTHILY, À RÉMIRE MONTJOLY FAISANT APPARAÎTRE L'EMPLACEMENT DU FUTUR COLLÈGE (PHOTO EPFAG, 2020)



IMPACTS SUR LE TERRITOIRE

- Une attractivité numérique du territoire
- Une réduction des coûts de la communication et par répercussion des abonnements numériques
- Une amélioration des services numériques particulièrement en zone isolée
- Une amélioration des usages du numérique éducatif.

/ POLITIQUE PUBLIQUE

Les aides à l'habitat

Pour l'accession à la propriété, l'amélioration de l'habitat et la réhabilitation du patrimoine bâti les aides à l'habitat proposées par la CTG ont par ailleurs bénéficiés à **742 ménages** entre 2016 et 2020 pour un montant d'environ **4 millions d'euros**. A cela s'ajoute la contribution de la CTG à l'effort de construction de logements locatifs sociaux pour un montant de plus de 720 000 € qui cofinance la construction de 680 logements locatifs très sociaux. La CTG accompagne en outre les communes de Maripasoula (depuis 2018) et de Cayenne (2020) pour la réalisation de leur opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH).

La CTG s'implique également dans l'accroissement de l'offre de logements via le dispositif des garanties d'emprunts. Entre 2016-2020, la CTG a ainsi garanti plus de 404 M€ de prêts octroyés par la Banque des Territoires (Ex CDC) aux bailleurs sociaux permettant le financement de 4 237 logements.

L'accession à la propriété fait également l'objet d'une politique volontariste de la Collectivité, qui a investi à hauteur de 150 000 € dans la SCP HLM, avec pour

Aménager durablement, Environnement et énergie

La politique énergétique

LA PPE (PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE)

La Guyane a été le premier territoire à soumettre sa PPE, résultat d'une co-élaboration fructueuse entre l'État et la CTG, après deux années de travaux, d'échanges et de concertations. Le document a donc été promulgué par décret le 30 mars 2017.

La PPE est aujourd'hui, conformément à la réglementation, en cours de révision. Elle vaudra pour les périodes 2019-2023 et 2024-2028. Cette programmation va réévaluer les besoins du territoire en énergie, aux horizons 2023 et 2028.



ambition l'accompagnement des familles modestes vers l'accession à la propriété à travers un montage financier sécurisé.

La Collectivité, sensible à la qualité et la durabilité des programmes de logements est à l'initiative de la création d'un référentiel NF Habitat Guyane, conçu par l'association CERQUAL avec les professionnels du territoire, qui vise à garantir la construction de logements selon les normes de qualité acoustique et thermique standards.

Ce référentiel permet depuis 2019 aux bailleurs sociaux de bénéficier des aides CTG et exonération de taxes pour leurs logements certifiés « NF HABITAT GUYANE ».



LE SOUTIEN À LA PRODUCTION D'ÉNERGIE

Pour soutenir le développement de la production électrique à partir d'énergies renouvelables, en marge des dispositifs installés qui ont progressivement amélioré leur rendement, ont été accompagnées des propositions de nouveaux moyens de production électrique raccordés au réseau électrique du littoral, y compris en autoconsommation.

→ Centrale de biomasse à Cacao

Elle vient compléter l'initiative réussie à Kourou. L'infrastructure de 5,1 MW produira dès la fin 2020 de l'électricité à partir de la combustion de bois provenant d'exploitation forestière ou de scieries et bénéficie d'un contrat de gré à gré avec tarif garanti sur une durée de 25 ans.

→ Centrale de biomasse à Saint-Georges

Pour l'Est, la CTG est intervenue en faveur d'une centrale de biomasse à Saint-Georges, adossée à une scierie, pour une puissance installée de 3,6 MW. Ce projet sera mis en service fin 2020 dû aux retard générés par la crise Covid-19

→ Centrale solaire Savane des Pères

Elle dispose d'un stockage implantée à savane des Pères sur la commune de Sinnamary et pour une capacité de 4 MW a été mise en service en octobre 2019.

À NOTER :

2 projets hydroélectriques sont en cours : un de grande hydraulique pour Maripasoula, et un de petite hydraulique à Saut-Belle-Etoile (commune de Mana)

LES APPELS À PROJETS DE LA CTG

La Collectivité a lancé deux appels à projet :

« éclairage public performant » et « développement d'installations photovoltaïques en autoconsommation », en juin 2018. Respectivement 2,5 M€ et 2 M€ de crédits ont été bloqués sur le FEDER afin de répondre à l'enjeu de maîtrise de la demande en énergie et au développement des énergies renouvelables (EnR).

Un Contrat de Transition Ecologique pour la Guyane a par ailleurs été signé le 5 juillet 2019. Il vise à soutenir et accélérer le développement des projets biomasse-

énergie afin d'atteindre les objectifs précités tout en participant au développement économique du territoire. Les orientations du CTE de Guyane visent donc à agir de l'amont à l'aval de la filière biomasse-énergie, pour lever les freins et accélérer le développement des projets. La CTG porte dans le cadre du CTE (contrat de transition écologique) une mission visant à définir les critères de durabilité de la filière biomasse Guyanaise afin de la mettre en conformité avec la directive Européenne 2018/2001 relative la production d'énergie à partir de source renouvelables.

LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC EDF RELATIVE À LA MAÎTRISE D'ÉNERGIE

La CTG a procédé à la signature avec EDF en 2017, d'une convention de partenariat permettant la promotion et la réalisation d'actions de maîtrise de l'énergie afin notamment d'améliorer la performance énergétique de son patrimoine sur la période 2017-2022.

UN FONDS DÉDIÉ À L'ÉLECTRIFICATION RURALE : LE FACE

Géré jusqu'en 2019 par la CTG, le FACE - Financement des Aides aux Collectivités pour l'Électrification rurale - a pour objectif d'aider les collectivités à financer leurs travaux d'électrification rurale dans les zones non desservies par le réseau public.

Entre 2016 et 2019, 23 opérations d'extension ou de renforcement de réseaux ont été financées auxquelles le FACE (Financement des Aides aux Collectivités pour l'Électrification) a contribué à hauteur de plus de huit millions d'euros. Ont pu notamment être nouvellement électrifiés les secteurs de Macabo à Matoury, village Sparouine à Saint-Laurent-du-Maroni, Savanes à Saint-Georges de l'Oyapock et Village New Wacapou à Maripasoula.

↓ EXTENSION DU RÉSEAU DU VILLAGE « NOUVEAU WACAPOU » À MARIPASOULA FINANCÉE PAR DU FACE



L'ÉLECTRIFICATION DE L'ÉCOLE DE TROIS SAUTS SUR LA COMMUNE DE CAMOPI

La 5^{ème} édition de Piles solidaires a lieu en Guyane. Il s'agit d'un contexte différent des précédentes opérations qui avaient lieu dans des pays hors France métropolitaine et territoires d'outre-mer.

Conformément à la volonté de la Collectivité Territoriale, le projet « Piles solidaires 2019-2020 » porté par l'éco-organisme SCRELEC, s'est orienté dans la conduite d'un projet d'électrification d'une école en Guyane. Cette action éco-solaire a une double mission, celle d'apprendre les enjeux du recyclage et les bons gestes de tri aux élèves, et celle de soutenir un projet de développement durable.

Le poids des piles et petites batteries collectées par les élèves est converti en dons (40 000€) pour électrifier l'école de Zidoc à Trois-Sauts, située dans la commune de Camopi, avec l'installation de panneaux solaires.

L'électrification consiste donc à démanteler ce qui reste de l'ancienne installation électrique (qui ne peut pas être réparée), à mettre en place une installation électrique neuve (composée de panneaux photovoltaïques et de batteries), et à former des intervenants locaux, qui seront ensuite chargés de maintenir l'installation électrique en état de fonctionnement.

Un effet immédiat du projet est attendu sur l'ensemble de la population locale : activités scolaires, associatives, culturelles, mais aussi sur l'ensemble des personnes qui se rendent sur le territoire et qui ont besoin d'une connexion Internet.

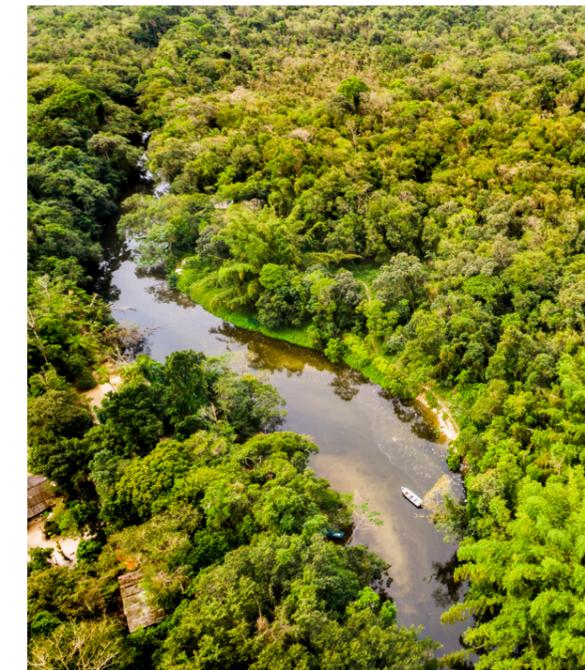


La politique en matière de biodiversité

Courant 2020, les actions portées par la mission de préfiguration de l'Agence Régionale de la Biodiversité Guyane (ARBG) ont été intégrées dans l'Agence Amazonienne de Développement Durable (A2D) « Trajectoire 5.0 ». Cette agence est actuellement en cours de finalisation. Elle a notamment pour objet la valorisation de la connaissance sur la biodiversité du territoire, la mise en réseau des acteurs ou encore l'accompagnement des porteurs de projets

Cette agence intégrera par ailleurs le nouveau dispositif SARE « Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique ».

Concernant le financement des initiatives locales, une attention particulière a été portée par la CTG sur le suivi de l'évolution du dispositif européen BEST, pour les appels à projets pour pérenniser cet outil financier en faveur de la Biodiversité. De plus, les fonds européens ont été mobilisés pour les projets guyanais via l'appel d'offre Biodiversité et le lancement du PCIA sur le plateau des Guyanes.



Semaine Européenne du Développement Durable
Marché Éphémère

Vendredi 1^{er} juin 2018
Hôtel de la CTG de 8h00 à 14h00

COMPRENDRE
Espace institutionnel

ACHETER
Espace exposition - vente

ESSAYER
Essai de véhicules hybrides et électriques

SE DÉTENDRE
Espace bien être

CONFÉRENCES

MERCREDI 30 MAI 2018 - 18H30
"AROMATISEZ VOTRE SANTÉ !"
Intervenants : H. GUYARD, J. LACROIX
Extension Hôtel de la CTG - Montabo

LUNDI 4 JUIN 2018 - 18H30
"PASSONS AU BIOCLIMATIQUE"
Intervenants : M. BOUTIER, A. BOUTIER, J. LACROIX
et Architecte Amazonienne (A2D) / A
Extension Hôtel de la CTG - Montabo

www.ctguyane.fr | 0594 300 600 | CTGuyane | @CTGuyane



Une stratégie sur les déchets qui combine prévention et valorisation

La prévention et de la valorisation des déchets un des axes majeurs de la transition écologique vers l'économie de ressources. Pour cette raison, le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) en cours d'élaboration, et dont l'achèvement est prévu pour 2021, comportera « un Plan Régional d'Action en faveur de l'Économie Circulaire » (PRAEC). Parallèlement, la CTG a contractualisé avec l'ADEME un Contrat d'Objectifs pour une Dynamique déchets et Économie Circulaire (CODREC) afin de monter en puissance dans le domaine des déchets et de l'économie circulaire.



Des actions de valorisation du patrimoine naturel de la Collectivité.

La Collectivité Territoriale de Guyane (CTG) a en effet pour compétence d'élaborer, de gérer, d'animer et de valoriser un réseau d'itinéraires de randonnée dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Actuellement la CTG gère pas moins de 13 sentiers (avec un total de 75,60 km) aménagés et ouverts au public, et répartis sur tout le territoire.

La CTG s'est dotée récemment d'une véritable Brigade nature composée de 3 agents qui permet de renforcer la gestion, la sécurisation, la surveillance des sentiers et de développer les actions de sensibilisation auprès du grand public (comme la journée de la randonnée). Plusieurs études ont par ailleurs été lancées en vue d'aménager des sites remarquables comme le sentier des cascades Voltaire ou le sentier du Rorota. Les travaux de Voltaire devraient débuter dès fin 2020.

La Collectivité Territoriale œuvre activement pour sensibiliser le plus grand nombre à l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Ne se limitant pas aux aides apporter aux associations et aux écoles, elle met en place des actions innovantes avec le soutien d'acteurs différents dans le but d'inciter le grand public à découvrir son patrimoine naturel, le préserver et d'acquiescer de nouveaux gestes. Elle participe à diverses manifestations locales, européennes ou mondiales comme la Semaine Européenne du Développement Durable durant laquelle professionnels, scolaires et grand public se rencontrent afin de mieux comprendre cette démarche et de susciter de nouvelles vocations.



↑ DÉCOUVERTE DU SITE PASCAUD EN 2018 ET VISITE DU SITE DE MONDELICE À VIDAL EN 2019

Des animations de plus en plus enrichies sont proposées chaque année. Par exemple, en plus de la découverte des tortues marines lors des mois de juillet et d'août, le public a pu découvrir de nouvelles espèces comme les dauphins, les oiseaux ou de nouveaux milieux (la mangrove). Le partenariat avec les associations ne cesse de croître afin d'enrichir les opérations proposées. Durant l'année 2019, participer au Konenga Créative Tour a permis la création d'une campagne publicitaire avec l'implication d'entreprises privées, d'étudiants et d'association. La découverte de site et surtout de leur histoire est également un nouvel axe abordé notamment lors des Journées Européennes du Patrimoine ou de visites sur la Réserve Naturelle Trésor dont l'aménagement de l'aire d'accueil devrait se terminer à la fin de l'année 2020.

La finalité recherchée de toutes ces actions est de pouvoir expliquer l'importance de l'adhésion à la démarche de développement durable, la sensibilisation et la préservation de l'environnement et de la biodiversité et de susciter de nouvelles vocations au sein du jeune public.

Infrastructures, Equipements et appui aux communes

Les actions d'appui aux collectivités pour le financement d'équipements et d'opérations d'aménagement

Depuis 2016, ce sont 7 920 000€ qui ont été versés aux communes et à leurs EPCI en soutien à plus de 70 opérations d'équipements ou d'aménagement structurants : travaux du port de l'ouest (CCOG), aménagement de la plage de la cocoteraie à Kourou, ou encore, dernier engagement en passe de concrétisation, la réfection de la piste ESKOL Roura, lourdement endommagée suite aux intempéries.

La Collectivité intervient également comme co-financiers du fonds européen FEADER, sur les mesures d'assainissement, d'adduction en eau potable, de voirie rurale et de développement local (LEADER). La CTG a ainsi versé à ce jour 1 250 000€ à l'ASP pour ces seules mesures.



Le DADT : un dispositif de la CTG au plus près des porteurs de projets

Le Dispositif d'Appui au Développement Territorial permet l'accompagnement des porteurs de projets sur l'ensemble du territoire grâce à l'intervention de 6 agents de développement local et de 3 agents de développement économique répartis sur le territoire et mobiles. Pour cela en 2019, 2 sessions d'animations ont été organisées sur la quasi-totalité des communes de Guyane, qui ont permis d'aller à la rencontre des porteurs souhaitant créer une entreprise ou une association, autour de 2 thématiques : passer de l'idée au projet et les possibilités de financement.

En à peine un peu plus d'un an, ce sont :

- 875 porteurs d'idée recensés sur l'ensemble de la Guyane
- Environ 100 porteurs de projet accompagnés
- Près de 10 créations d'entreprises ou associations effectivement créées
- Avec la participation d'une 50^{aine} de partenaires.

— L'EUROPE EN GUYANE —
**POINT D'ÉTAPE
PO FEDER-FSE**

305 dossiers sont programmés pour un montant en Coût Total (CT) de 546 210 757€ et un montant UE de 247 750 778,43 €, soit 63,33 % de dossiers programmés.

FOCUS SUR LE PROGRAMME :

Depuis le début de la programmation des projets, au titre du FEDER-FSE (Programme Opérationnel - Fonds Européen de Développement Régional - Fonds Social Européen) c'est au total : 84 819 947,61 € qui ont été payés aux porteurs de projets, soit 34,24% des dossiers programmés.

84 819 947,61 €
de FEDER-FSE ont été payés aux porteurs de projets

Exemple de projets :
Retour sur 03 projets pour le développement du territoire

Infrastructure locale de fourreaux et de fibre optique

Le projet est situé à Saint-Laurent-du-Maroni avec pour porteur de projet : SPLANG.

Il a pour objectifs la conception et la réalisation d'une infrastructure locale de fourreaux et de fibre optique pour permettre d'alimenter près de 45 000 foyers.

CHIFFRES CLÉS :

06,3 M€
de coût total du projet

40 % : 2,5 M€
CTG (PAE - FEDER)

2,2 M€
CTG (fonds propres)



Construction de la Maison de la Forêt et des Bois de Guyane

Le projet est situé à Cayenne avec pour porteur de projet : la CTG.

Il a pour objectifs de contribuer au développement concerté de tous les secteurs de la filière, à la prospérité de ses entreprises et à la mise en oeuvre de produits normalisés et écocertifiés.

CHIFFRES CLÉS :

03 M€
de coût total du projet

2.3 M€
CTG (PAE - FEDER)

Nouveau quartier de ville sur 76 hectares, ouvert sur le bourg de Rémire

Le projet se situe à Rémire-Montjoly avec pour porteur de projet : EPFAG.

Écoquartier de Rémire-Montjoly (phase 2) - 1400 logements prévus, groupes scolaires, commerces et activités avec un respect du relief, conservation des arbres du site, usage de la latérite du site comme revêtement de sols

CHIFFRES CLÉS :

11 381 244 €
De coût total du projet

FEDER 60 % : 6 828 745 €



Mesures liées à la COVID-19

À ce jour, 04 projets en réponse à la crise sanitaire ont été programmés :

- Prêt rebond Guyane pour une enveloppe UE de 3,8 M€ au profit des entreprises ayant un besoin de trésorerie lié à la situation conjoncturelle/ augmentation du besoin en fonds de roulement
- Production de solution hydro-alcoolique dans le cadre de la lutte contre le Covid-19 porté par le MEDEF Guyane pour une enveloppe UE de 260 000€
- Renforcement des activités Croix rouge française - Plateforme alimentaire de Guyane dans le contexte COVID19 pour une enveloppe UE de 639 340 €
- Projet Equipes Mobiles WASH porté par la Croix Rouge française - Centre de prévention Santé pour une enveloppe UE de 857 415 €.

L'enjeu de la réduction de la fracture numérique est particulièrement important en Guyane, territoire très étendu et enclavé et la crise sanitaire liée au COVID-19 n'a fait que renforcer les besoins, avec la démultiplication du télétravail. A ce titre de nombreux projets notamment dans le cadre du numérique sont en cours d'instruction.

Un AAP flash COVID visant à faire émerger, sur l'ensemble de territoire guyanais, des projets en soutien au développement de solutions dans les champs de la Recherche, de l'Innovation, du Social et du Numérique, dans la lutte contre le COVID-19 en particulier et contre les maladies émergentes infectieuses, en général, a été lancé courant mai.

À NOTER :

Une douzaine de dossiers ont été sélectionnés dans le cadre de cet AAP dans le but de recevoir des subventions UE. Ils feront l'objet d'un passage devant le Comité de Programmation Europe une fois complétés.

POST-2020 :

Les différents travaux d'élaboration des prochains programmes européens ont démarré à la fin du mois d'août 2019 et se poursuivent :

- **De fin août à novembre 2019 :**
Élaboration du Diagnostic pour l'ensemble des fonds dont la CTG a la gestion
- **De octobre à décembre 2019 :**
Rédaction de la stratégie d'intervention du FEDER-FSE+
- **Depuis janvier 2020 :**
Travaux d'écriture du PO FEDER-FSE+

Il est envisagé une transmission de la version finalisée du prochain PO pour cette fin d'année auprès de la Commission UE.





ÉDUCATION, FORMATION ET INSERTION

RENFORCER LES COMPÉTENCES ET DÉVELOPPER L'EMPLOI LOCAL

Agir sur les compétences et l'emploi local Par l'éducation et l'enseignement supérieur

Depuis 2016, à l'analyse de la prospective démographique scolaire à l'horizon 2030, l'Assemblée de Guyane a adopté une stratégie visant à résorber les retards éducatifs constatés



L'Assemblée de Guyane s'est attachée à bâtir les infrastructures scolaires et à instaurer les conditions favorisant :

→ L'accès à l'éducation pour tous les collégiens, les lycéens et les étudiants guyanais. Ainsi depuis la rentrée 2016, le nombre de collégiens et de lycéens a augmenté de près de 3 800 et se stabilise à 38 895 élèves à la rentrée de 2020

→ Le renforcement et le développement de leurs compétences dans le but d'une inclusion réussie

→ La réduction des charges financières pour les parents

RENFORCER LES COMPÉTENCES

/ POLITIQUE PUBLIQUE

Pour l'enseignement secondaire, ces ambitions se traduisent par :

- La révision de la sectorisation pour la réduction des trajets entre le domicile et le lieu de scolarisation, sachant que ceux-ci favorisent la déscolarisation
- L'organisation du transport de près de 4 600 élèves en 5 ans, hébergés au sein des internats et du réseau des familles d'accueil dites « familles hébergeantes », dans le but qu'ils rejoignent leur familles lors des vacances de Noël et de Pâques
- L'instauration et l'animation du réseau des 147 familles hébergeantes. C'est ainsi que depuis 2016, ont été accueillis en leur sein près de 1 200 élèves qui ont donc pu poursuivre sereinement leur scolarité.
- Une attribution de dotations aux collèges et aux lycées.



COLLÈGES 2016 - 2020

37 965 466, 91 €	5 991 746, 20 €
05 COLLÈGES PRIVÉS	Total équipement collèges
32 COLLÈGES PUBLICS	31 973 720, 71 €
	Total fonctionnement collèges

LYCÉES 2016 - 2020

47 768 460, 82 €	8 373 687, 05 €
02 LYCÉES PRIVÉS	Total équipement lycée
14 LYCÉES PUBLICS	39 394 773, 77 €
	Total fonctionnement lycée

- Une très forte augmentation de l'affectation de matériels et de mobiliers scolaires
- L'entretien des établissements, la gestion de la restauration scolaire par les personnels techniques de la CTG affectés au sein des collèges et des lycées. A cet effet, c'est plus de 1 030 adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement (ATTEE) qui sont actuellement recrutés par la CTG et affectés au sein des établissements
- Le soutien financier à la plateforme de lutte contre le décrochage scolaire des élèves, financement de la CTG en progression de 250 % depuis 2017, année de signature de la convention cadre de partenariat relative à la prise en charge des jeunes sortants du système de formation initiale en Guyane, sans un diplôme national, ou une certification.
- L'amélioration des réseaux informatiques et une augmentation de la couverture numérique au sein de 33 établissements dans le but de garantir l'e-éducation

Grâce à ce partenariat entre la Préfecture, le Rectorat et la CTG, 3297 jeunes décrocheurs ont été contactés afin de les accompagner vers une scolarité ou une formation adaptée.





Au niveau de l'enseignement supérieur, par le développement de l'offre de formation initiale universitaire

L'UNIVERSITÉ DE GUYANE :

Depuis la création de l'université en 2015 et conformément à nos engagements visant au développement de l'enseignement supérieur en Guyane, la CTG accompagne l'Université de Guyane notamment à travers des dotations de fonctionnement et d'investissement. Ainsi, afin qu'elle dispose de l'ensemble des pôles nécessaires à son développement, à son attractivité et à son rayonnement dans son environnement amazonien, l'Assemblée de Guyane a engagé depuis 2016 plus de 3 M€ de subventions d'investissement et de fonctionnement.

Afin d'offrir aux étudiants et aux enseignants les conditions optimales de travail, la CTG contribue au financement des investissements de l'Université de Guyane :

- La construction du bâtiment « recherche et centre de ressource » : **2,8 M€ en fonds propres CTG sur un budget de 9,7 M€, soit près de 29 % du budget total**
- L'extension du bâtiment de l'IUT de Kourou : **195 000 € sur un budget total de 1,2 M€ : 16,25 %**



MASTER DÉLOCALISÉ :

L'ouverture du Master délocalisé intitulé : **MAE, « Management et administration des entreprises »** au sein de l'Université de Guyane en octobre 2019 illustre la capacité de notre territoire à former des cadres de haut niveau.

Grâce au partenariat entre la CTG, le rectorat, l'Université de Guyane, les universités de la Sorbonne et de la Rochelle et l'Institut d'administration des entreprises de Paris, cette filière d'excellence en science de gestion est déployée en Guyane.

La CTG octroie un financement annuel de 85 000 €



L'ECOLE DE GESTION ET DE COMMERCE :

Afin de développer l'excellence et permettre à nos jeunes de disposer d'une large palette de formations universitaires, gage de recrutement par nos entreprises, la CTG verse à l'Ecole de gestion et de commerce (EGC) de la Chambre de commerces et d'industrie de la région Guyane (CCIRG) une subvention annuelle pour le financement des frais d'études d'une vingtaine d'étudiants par promotion.

13,3 millions € **2200 bénéficiaires**
Subventions 2016-2020 En moyenne chaque année



LA CTG AUX CÔTÉS DES ÉTUDIANTS PAR :

- L'attribution d'aides individuelles aux étudiants inscrits dans un cycle d'études supérieures ou équivalents pour faciliter leurs parcours en Guyane ou à l'étranger. Ainsi, depuis 2016, 9 946 aides territoriales leurs ont été versées soit plus de 13,3 M€. En moyenne chaque année depuis 2016, 2 175 étudiants bénéficient de ce coup de pouce de la CTG
- Le soutien financier à 12 doctorants depuis 2017, pour un montant total de 103 000 €
- Le financement des projets d'actions éducatives portés par des associations d'étudiants. Ainsi, depuis 2016, 7 projets ont été financés pour un total de 29 278 €, dont un particulièrement emblématique porté par l'EGC : « Start-up 0 to 100 - voyage au Montréal/San Francisco »
- Le dispositif d'excellence : aide au passage des oraux de concours aux grandes écoles et aide suite à l'admission aux grandes écoles
- L'organisation de l'information sur l'orientation afin de concilier l'émergence de futurs professionnels pour accompagner le développement de la Guyane, et la structuration des filières à forts potentiels de développement durable. Ainsi, depuis le 1er janvier 2020, la CTG assure la pleine et entière compétence de la rédaction et de la transmission des publications régionales relatives aux formations et métiers en Guyane.



RENFORCER LES COMPÉTENCES

/ POLITIQUE PUBLIQUE

Recherche et innovation Les enjeux :

L'innovation et la recherche sont des outils permettant d'améliorer la compétitivité et la durabilité des filières tout en contribuant au rayonnement international de la Guyane.



Le contexte, Schéma Régional de l'Innovation :

En tenant compte du cadre européen (H2020) et national (stratégie nationale de recherche et d'innovation et la loi PACTE), la CTG a élaboré son Schéma Régional de l'Innovation avec de grands axes prioritaires :



L'appui aux filières de production et aux secteurs émergents

Filières de production :

- Pêche
- Mines
- Agriculture
- Filière bois

Secteurs émergents :

- Numérique
- Énergies renouvelables
- Valorisation des bioressources

Ce premier axe vise à développer des productions à forte valeur ajoutée (café, vanille, cacao, miel, les plantes médicinales, etc ...) qui permettant de compenser avec les surcoûts de main d'œuvre vis à vis de la concurrence.



La santé tropicale

Les laboratoires de recherche de la Guyane en santé tropicale de la Guyane sont très bien classés (A+) au niveau international ; ce qui est un atout pour le projet de CHU.



L'innovation sociale

Dans ce cadre, une meilleure prise en compte des grands défis de la société guyanaise est recherché compte-tenu de la diversité des habitants du territoire.

De surcroît, l'économie sociale et solidaire (ESS) qui entre dans ce champ, constitue lui-même un vaste gisement d'emplois, tout en contribuant souvent au lien social. Il s'agit d'accompagner la Chambre Régionale d'économie sociale et solidaire (CRESS) dans la structuration de la filière, la professionnalisation du personnel et la solvabilité de l'offre.

RENFORCER LES COMPÉTENCES

/ POLITIQUE PUBLIQUE

Les actions, de la collectivité :

La CTG a piloté deux appels à projets recherche et deux appels à projets innovation ainsi qu'un appel à projet flash covid.
La presque totalité des fonds consacrés à la recherche et à l'innovation du PO FEDER ont été engagés.



Dans le domaine de la recherche

La CTG souhaite faire de l'Université de Guyane le pivot de l'écosystème de recherche en Guyane. C'est pourquoi, la Collectivité participe au financement du bâtiment de recherche de l'université et à l'installation, au sein de celui-ci du laboratoire d'immunologie du CNRS. **Le coût total est de 6,7 M€.**



Dans le domaine de l'agriculture, la CTG accompagne les recherches du CIRAD - Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement - dans ses recherches sur l'ananas et la banane ainsi que sur le développement d'une filière autour de la production d'huile essentielle d'Aquilaria ; production à très forte valeur ajoutée.

LA CTG ET LES RUP

La CTG participe à un programme européen FORWARD qui regroupe l'ensemble des RUP et qui vise à renforcer les capacités des écosystèmes de recherche des territoires afin de mieux mobiliser les fonds des appels à projets européens sur la recherche et l'innovation.

La CTG a été partenaire du Carrefour de l'Innovation Agronomique Guyane (CIAG), organisé par l'INRA, qui s'est tenu en Guyane en octobre 2017. Cette manifestation à laquelle ont participé des institutions de la Martinique et de la Guadeloupe a permis de dégager avec les acteurs locaux (agriculteurs, coopératives, Chambres consulaires, organismes de recherche, DAF) les grandes problématiques liées à l'innovation dans les filières de production et au niveau de la petite agriculture familiale. Des pistes d'action en faveur de l'innovation agricole ont été proposées.

En avril 2018, s'est tenu le Premier forum de la Recherche et de l'Innovation, organisé par la CTG, la Préfecture de Guyane et le Groupement d'Intérêt Scientifique Initiative pour une Recherche Interdisciplinaire sur les Systèmes et Territoires Amazoniens (GIS IRISTA) avec le soutien de la Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie (DRRT) et de Guyane Développement Innovation (GDI).

À l'international, la Collectivité territoriale de Guyane copilote le programme Guyamazon qui vise à mettre en place des actions de coopération en matière de recherche sur les problématiques amazoniennes (valorisation des bioressources amazoniennes...) entre le Brésil et la France et plus particulièrement la Guyane. Le cofinancement de la Collectivité est de 200K€. Le programme initié en 2010, s'est poursuivi en 2015 et a permis de réaliser 3 appels à projets avec 22 projets sélectionnés. Il a surtout contribué à tisser les liens fructueux avec les fondations à la recherche des Etats amazoniens brésiliens. Un renouvellement de cette action est donc envisagé.

La CTG, partenaire du programme international de recherche sur les sargasses, se positionne sur les questions de l'apparition des sargasses à l'Est de la Guyane.



Dans le domaine de l'innovation

Dans le grand domaine des plantes médicinales, dont le potentiel de développement est immense, la CTG a soutenu l'organisation, en 2016, du 9^{ème} Colloque international sur les plantes aromatiques et médicinales (CIPAM) des régions ultramarines, organisé par l'association GADEPAM. Un plan de développement de la filière PAM en Guyane a ainsi été élaboré en partenariat avec GDI (Guyane Développement Innovation).

Après l'inscription à la pharmacopée française de 15 plantes locales en 2013, l'élaboration d'un projet de développement de la filière plantes médicinales en Guyane. Ce projet s'inscrit dans celui de ferme expérimentale, porté par GDI, sur la valorisation des bioresources. L'étude de faisabilité réalisée préconise une installation de la ferme sur le domaine de Soucoumou (Kourou) pour un montant de 13 M€.

À NOTER :

Le projet comprend le développement de l'aquaculture, l'élevage d'animaux sauvages, les plantes médicinales, l'agroforesterie et l'agro-transformation.



Innovation et amélioration du cadre de vie des habitants en zone isolée

La CTG poursuit son action dans le cadre du soutien à l'amélioration du cadre de vie des populations isolées avec le financement de l'électrification de 250 carbets sur le Haut Maroni. En effet, les habitants des 5 villages concernés rencontraient des difficultés à financer l'installation électrique et le raccordement au réseau de leurs carbets à la station hybride (environ 4000 €). La CTG a décidé de financer à 100% ces installations pour un montant de 575.251 €. Il est à noter que les interventions techniques ont été effectuées par des jeunes des villages formés par l'association Kwala Faya.

Dans la même logique, l'installation de 2 lampadaires photovoltaïques au village Freedom (Antécum pata) et le remplacement de 6 de ces lampadaires au village Favard (Roura : 123 habitants) ont été réalisés en 2020, pour un coût total de 23.000 €. Ce dernier rencontrant de graves problèmes d'approvisionnement en électricité, la CTG a financé la réhabilitation de la station photovoltaïque du village pour 23.430 €.



UNE DÉLÉGATION GUYANAISE, ACCOMPAGNÉE PAR LA CTG EN PARTENARIAT AVEC GUYANE DÉVELOPPEMENT INNOVATION (GDI), PRÉSENTE À COSMETIC 360°, LE SALON INTERNATIONAL DE L'INNOVATION POUR LA FILIÈRE PARFUMERIE-COSMÉTIQUE - LE 16 ET 17 OCTOBRE 2019



FOCUS INVESTISSEMENT

CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

La CTG a programmé sur la période 2016-2020, un investissement total de 400 M€ dans la construction et l'extension, la réhabilitation et la construction de collèges et de lycées, soit l'équivalent de 4 grandes collectivités : la Nouvelle - Aquitaine (Ensemble de 3 anciennes régions : Aquitaine, Poitou- Charentes et Limousin), le Centre - Val de Loire, la Bretagne et la Martinique réunis.

PROJETS EN COURS :

En effet, avec un des taux de croissance démographique le plus conséquent d'Europe (près de 4% / an), la Guyane est la région la plus jeune de France. Face à ce constat, la CTG a programmé la construction de 8 établissements dans des délais compressés. Ainsi, devraient sortir de terre, d'ici l'horizon 2023 :

- **LA CITÉ SCOLAIRE SAINT-GEORGES**
(Lycée et collège)
- **03 COLLÈGES**
(Saint-Laurent VI, Rémière-Montjoly, Montsinery)
- **04 LYCÉES**
(Saint-Laurent IV, Maripasoula, Matoury et Macouria)

S'agissant des opérations d'extension et de réhabilitation, la plus par des opérations sont en cours d'achèvement. **Sur les 400 M€ d'investissements en matière scolaire, ces opérations représentent un effort financier de 100 M€.**

La CTG a également contractualisé avec l'ANRU un programme ambitieux pour la labélisation des internats de Guyane en internat de la réussite, il s'agit des internats de Maripasoula, Edmard Lama, Grand Santi, Bertene Juminer et Matiti.

Tous ces projets ont démarré : les maîtres d'œuvres ont été désignés et les premiers travaux commencés.



RENFORCER LES COMPÉTENCES

/ POLITIQUE PUBLIQUE

Agir sur les compétences et l'emploi local Par la formation et l'insertion :

A l'analyse des indicateurs de développement humains, l'Assemblée de Guyane a fait de la formation et de la lutte contre les exclusions une priorité. À cet effet, la stratégie repose sur les trois piliers que sont :

La formation professionnelle

Cheffe de file de la formation professionnelle, c'est près de 121 M€ qui ont été investis par la CTG depuis 2016 tant pour le financement des formations individuelles, des marchés de prestations de formations collectives, des instituts de formations sanitaires et sociales, permettant aux jeunes sortis du système scolaire initial, aux bénéficiaires du RSA, aux personnes sous main de justice, aux personnes en situation de handicap, à celles en repositionnement professionnel, de bénéficier d'une offre de formation adaptée à leur besoin et celui des employeurs.

CHIFFRES CLÉS :

150 ACTIONS
De formation dispensées en moyenne par an

9 000 GUYANAIS

Formés en 5 ans avec la contribution de la CTG

1 800 STAGIAIRES
Formés en moyenne par an



LES ENJEUX DE LA RÉFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
24-25 SEPTEMBRE 2019
HÔTEL DE LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE GUYANE

www.CTGUYANE.FR | 0594 300 600 | CTGuyane | @CTDeGuyane



QUELQUES EXEMPLES POUR ILLUSTRER CET INVESTISSEMENT SUR LES COMPÉTENCES :

AFIN D'ACCOMPAGNER LA FILIÈRE AGRICOLE, DEPUIS 2016, LA CTG A FINANCÉ PLUSIEURS FORMATIONS DE TECHNICIEN AGRICOLE

Ainsi, des demandeurs d'emploi, des jeunes, des pluriactifs ont pu obtenir leur titre de technicien agricole ou leur CAP agricole « Agricultures des régions chaudes ». Ces formations ont pour but de permettre aux pluriactifs de mobiliser la dotation petite agriculture.

De plus, compte tenu des enjeux de développement de cette filière, et du rôle du lycée agricole de Matiti, du Centre de formation professionnelle et de promotion agricole et des maisons familiales et rurales de Régina, de Mana et d'Apatou, la CTG finance leur fonctionnement.

FINANCEMENT DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE FORMATIONS CONTINUES DE L'UNIVERSITÉ DE GUYANE

L'émergence de cadres Guyanais passant notamment par la formation professionnelle universitaire, la CTG a financé l'institut universitaire de formations continues de l'Université de Guyane pour réserver 754 places pour un montant de 1 452 050 €.

Grâce à ce partenariat, de 2017 à 2019, 229 personnes ont pu préparer le Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (D.A.E.U.), véritable seconde chance pour tous ceux qui ont quitté le système scolaire avant l'obtention du baccalauréat.



LE SIEG (SERVICE D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL)

À travers ce dispositif modulaire, qui est pré qualifiant, à destination des personnes en recherche d'emploi la CTG a investi 33 002 798 € entre 2016 et 2019 pour 1693 parcours de formations comprenant les coûts pédagogiques, la prise en charge de l'hébergement, du transport, de la restauration et de la couverture sociale des stagiaires répartis par bassin dont :

865 Bas Maroni | **579** Territoire des Savanes | **249** L'Est



SCHEMA DES FORMATIONS

Pour pallier l'insuffisance de professionnels dans ce secteur, la CTG a adopté son schéma des formations sanitaires et sociales 2020-2025.

Ainsi, des financements sont d'ores et déjà engagés et notamment pour la généralisation de l'apprentissage dans ce secteur, l'implantation d'organismes de formation à Saint-Laurent du Maroni, la promotion de ces métiers, le règlement des problématiques de logements des stagiaires, le développement de la formation en ligne, l'accroissement de la capacité d'accueil des stagiaires et le développement de l'aide sociale aux étudiants.

EN MATIÈRE DE FORMATION DANS LES MÉTIERS DE LA SANTÉ, DU SANITAIRE ET DU SOCIAL, DEPUIS 2016, LA CTG A ENGAGÉ :

Pour l'accompagnement des élèves et des stagiaires près de 2,3 M€

- Le versement d'indemnités de formation
- L'attribution de financement à 1 115 élèves et aux stagiaires à travers le versement d'aides territoriales et de bourses aux études sanitaires et sociales (ATESS - BESS), de soutien aux études médicales (SEM), d'aides individuelles aux formations sanitaires et sociales (AIFSS).
- Près de 17 M€ pour le fonctionnement et l'investissement des instituts et des centres de formations agréés tels que l'IFSI, PPP, l'IRDTS, l'ACESTE CNAM, afin qu'ils soient en capacité de dispenser les formations nécessaires à l'émergence de professionnels sur l'ensemble du territoire



L'apprentissage

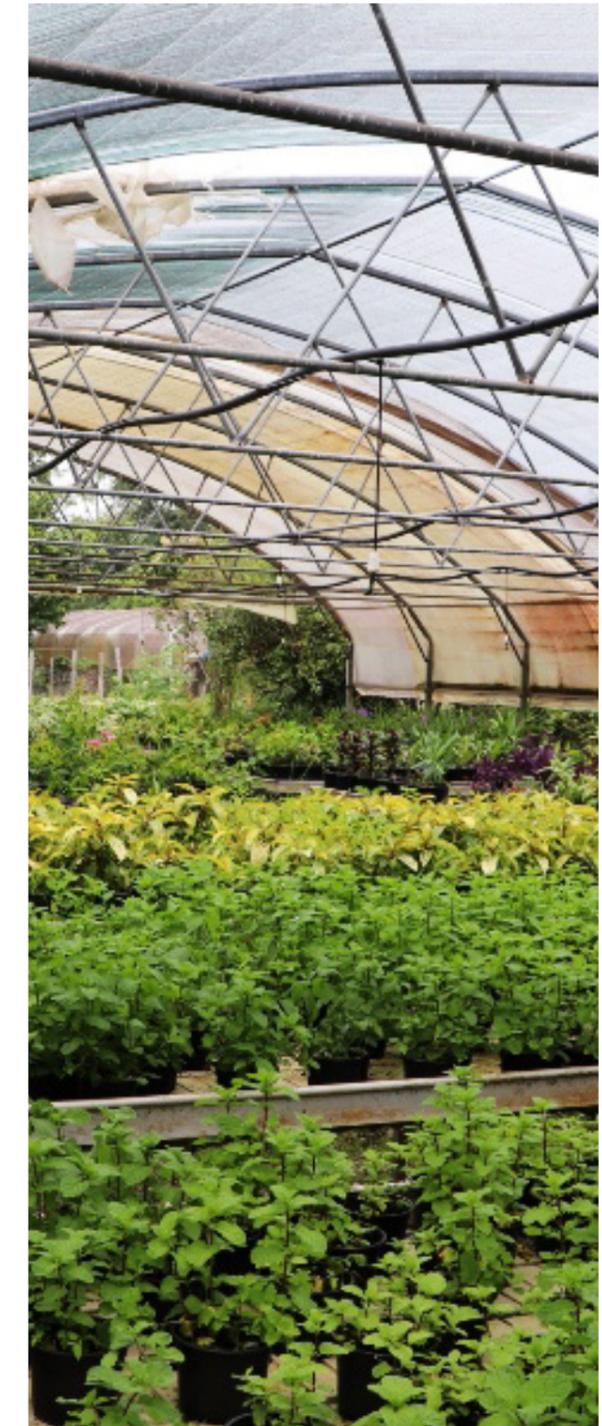
Voie d'intégration des jeunes dans le monde de l'emploi, l'apprentissage a fait l'objet de forts investissements par la CTG pour son développement. Depuis 2016 ce sont plus de 27,4 M€ qui sont engagé pour l'aide aux transports, l'hébergement, la restauration, le permis de conduire de 2 548 apprentis, l'aide aux employeurs, aux maîtres d'apprentis, le fonctionnement et l'investissement des 6 CFA :

- **Éducation nationale**
- **Agricole**
- **Universitaire**
- **Chambre de Commerce et d'Industrie de la Région Guyane**
- **Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Région Guyane**
- **Des métiers du sport, animation et tourisme**

Ainsi, grâce au partenariat développé entre les entreprises, les gestionnaires de CFA et la CTG, l'effectif des apprentis a augmenté de 12 % entre 2016 et 2019.

Évolution des dotations versées à la CTG aux 6 CFA entre 2016 et 2019 :

+ 12,18 % Fonctionnement
+96,35 % Investissement



L'insertion socioprofessionnelle et l'accompagnement vers l'emploi

La CTG s'appuie sur un réseau d'organismes en charge d'accueillir et d'accompagner les jeunes, les bénéficiaires du RSA et globalement toute personne s'inscrivant dans une dynamique d'inclusion par la formation et l'activité. Aux premiers rangs desquels se trouvent ses agences territoriales. Ainsi par leur expertise, elles assurent le diagnostic socioprofessionnel, accompagnent les demandeurs dans l'émergence et la mise en œuvre de leurs projets et leurs actions d'insertion.

Pour lutter contre toutes les formes d'exclusion et développer l'offre d'insertion par l'activité économique, la CTG a investi depuis 2016 près de 36 M€ qui ont notamment permis de financer :

- Les emplois aidés des bénéficiaires du RSA, jusqu'à la recentralisation de cette prestation. Entre 2016 et 2018, la CTG y a consacré 3,9 millions € pour 665 bénéficiaires
- Les ateliers et chantiers d'insertion tels que celui à Camopi ayant conduit à la construction de carbetts traditionnels amérindiens, à la fabrication d'objets artisanaux en bois. A cet effet, 16 habitants ont été recrutés. Certains ont d'ailleurs créé une activité, d'autres ont trouvé un emploi ou ont entamé un parcours de formation qualifiante
- Les actions de remobilisation dans le cadre du PReFoB (programme de formations de base) ont permis, depuis 2018, à 1375 personnes de bénéficier de ce dispositif alliant formation et acquisition de compétences civiques



“
Les agences territoriales assurent le diagnostic socioprofessionnel, accompagnent les demandeurs dans l'émergence et la mise en œuvre de leurs projets et leurs actions d'insertion
”

- Les fonds de solidarité logement, énergie, eau et téléphonie attribué à 7 287 personnes. Budget consacré : 2,2 M€ depuis 2016
 - Le fonds d'aide aux jeunes, attribués à 2 630 jeunes depuis 2016. Budget cumulé consacré au FAJ par la CTG depuis 2016 : 1,3 M€
 - Levée des freins à l'insertion tels que le transport, l'hébergement, la garderie. Ainsi, 644 aides individuelles au retour à l'activité ont été attribuées à des bénéficiaires du RSA, pour un montant total de 287 835 €
 - Les clauses sociales dans les marchés publics : la CTG participe depuis 2016 au fonctionnement de ce dispositif : 350 000 €, soit 22% du budget annuel de l'APEIG. 225 jeunes, bénéficiaires du RSA, demandeurs d'emploi ont pu être recrutés au sein d'entreprises titulaires de marchés « clausés ».
- Acteurs majeurs de la commande publique du fait notamment de sa PPI, la CTG a imposé pour 2019 un minimum de 21 506 heures d'insertion sur ses opérations de construction en cours
- L'accompagnement dans l'emploi des jeunes via le dispositif Jeunes en entreprises – initiative, créé en 2018 par la CTG. Ainsi durant deux années, 355 jeunes ont pu bénéficier d'une expérience professionnelle auprès de 46 entreprises solidaires. Financement total CTG : 225 000 €



Les organismes œuvrant dans l'insertion des jeunes, tels que :

- La Mission locale, un acteur incontournable pour l'insertion des jeunes et en charge de verser le fonds d'aide aux jeunes. Depuis 2016 ce sont plus de 4,8 M€ qui lui ont été alloués
- Le GIP-FCIP gestionnaire de la plate-forme de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) en charge de l'accompagnement des collégiens et des lycéens décrocheurs, sur l'ensemble du territoire. Ainsi, en cinq ans, c'est près de 750 000 € qui lui ont été versés
- L'École de la deuxième chance : depuis sa création en mai 2017 près de 460 000 € lui ont été attribués pour l'accompagnement et la réinsertion des jeunes en difficultés
- Le GIP Jeunesse Kourou, œuvre pour l'insertion des jeunes des savanes par la formation notamment dans les métiers du sport. Financement total de la CTG depuis 2017 pour le fonctionnement du GIP : 300 000 €.



CHIFFRES CLÉS :

ENTRE 2018 ET 2019
95 JEUNES
Ont pu bénéficier d'actions

Le permis pour l'emploi, l'auto-école sociale, l'insertion par l'art, les chantiers éducatifs (GIP Jeunesse Kourou)



BÂTIR UN NOUVEAU MODÈLE

BÂTIR UN NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI LOCAL

Le SRDEII, Le Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation

Le Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation de la CTG a été validé le 18 décembre 2019 en assemblée plénière et approuvé par un arrêté préfectoral du 12 mars 2020.



Le SRDEII constitue un outil sur lequel la Guyane va s'appuyer pour bâtir un nouveau modèle de développement à partir de ses atouts endogènes afin de répondre à ses futurs défis majeurs.

Cinq axes d'orientation :

- Construire un environnement propice à l'émergence d'une économie productive et compétitive et à la croissance des entreprises
- Faire des investissements publics un levier équilibrant le développement économique des territoires

- Bâtir des territoires qui fonctionnent : structurer les activités présentes, dynamiser l'ESS, valoriser la fonction économique des politiques sportives et culturelles génératrices d'emploi
- Accroître l'attractivité de la Guyane et créer un cadre favorable aux stratégies de développement des filières
- Réformer la gouvernance politique et technique du développement et de l'animation économique

BÂTIR UN NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT

/ POLITIQUE PUBLIQUE

Les entreprises du territoire, Mise en place d'un plan de soutien et de développement en faveur des entreprises du territoire :



Les Aides Territoriales aux Entreprises

- Depuis 2016, la Collectivité contribue au développement économique de ses territoires en accompagnant financièrement 125 opérations, représentant un coût total d'investissement de 35.525.248 €.

Soit un montant total de subventions allouées aux entreprises et autres acteurs économiques de 5.819.209 €, dont 4.030.210 € au titre de son cofinancement aux programmes européens (FEDER, FEADER et FEAMP), répartis dans plusieurs secteurs d'activités :

- **Agriculture et forêt :**
79 projets financés pour un total de subventions de 1.943.311 €, dont 1.843.375 € en cofinancement du PDRG FEADER
- **Pêche :**
02 projets financés pour un total de subventions de 90.886 €, dont 63.378 € en cofinancement du PO FEAMP
- **Tourisme :**
11 projets financés pour un total de subventions de 1.408.282 €, dont 431.565 € en cofinancement du PO FEDER
- **Industrie, artisanat, commerce et prestations de services :**
33 projets financés pour un total de subventions de 2.376.729 €, dont 1.691.892 € en cofinancement du PO FEDER

- Par ailleurs, la convention N° 141427 CNES/ETAT/CTG période 2014-2020, dont la programmation a réellement débuté en 2015, est un des exemples de partenariat fort que la CTG développe avec

le CNES et l'ÉTAT, depuis plusieurs années en faveur du développement du tissu économique guyanais. Pour la période 2014-2020, cette convention et ses avenants successifs ont alloué une enveloppe globale de 10.304.730 €, pour les opérations dites « Hors Programmes Opérationnels » (Hors PO), c'est-à-dire ne relevant pas des cofinancements accordés dans le cadre des fonds européens.

Depuis le début de la programmation, 155 opérations ont été validées pour un montant total de 8.783.245 € dont 82 sont soldées et 73 en cours.

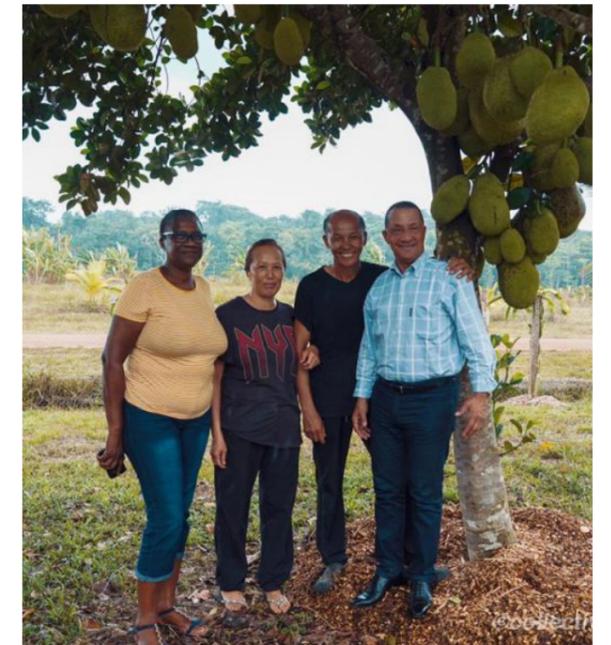
Elles se répartissent comme suit :

- **25 opérations :**
Relevant du Tourisme et de la Promotion pour un montant total de 830.226 €
- **35 opérations :**
Relevant de l'Éducation, l'Enseignement supérieur, la Formation et l'Apprentissage pour un montant total de 3.264.052 €
- **46 opérations :**
Relevant du Sport et de la Culture pour un montant total de 1.760.637 €
- **49 opérations :**
Relevant d'activités et actions diverses pour un montant total de 2.928.330 €

- Enfin, dans sa volonté de soutenir la structuration des filières économiques clés de son territoire, la Collectivité a mis en place, depuis 2010, trois dispositifs d'Avances Remboursables permettant le financement du fonds de roulement de structures collectives, d'organisations professionnelles et d'entreprises.

C'est ainsi que 44 avances remboursables ont été accordées pour un montant global de 5.125.184 €, dont 6 attribuées pour un montant de 2.318.564 € de 2016 à ce jour :

- 2 Avances - FRAR Agriculture allouées à des structures agricoles pour un montant total de 50.000 €, en cours de remboursement
- 4 Avances - FRAR Pêche allouées à des armateurs et à des usiniers pour un montant total de 2.128.989 €, pour faire face à la crise sanitaire liée au COVID 19
- 2 Avances - FRAR Activités Extractives accordées à des orpailleurs pour un montant total de 139.575 €, en cours de remboursement



== L'EUROPE EN GUYANE ==
**POINT D'ÉTAPE
PO FEAMP**

153 dossiers pour un coût total de 20,07M€, dont 19,05 M€ de FEAMP, sont programmés au titre du PO FEAMP soit un taux de programmation en coût total de 59% (taux de programmation en montant UE : 66%)

FOCUS SUR LE PROGRAMME :

Les projets programmés relèvent principalement de la mesure 70 – Plan de Compensation des Surcoûts.

Seuls 10 dossiers sont programmés sur les mesures régionales relevant de l'aquaculture, la pêche, et de la commercialisation / transformation. L'assistance technique concerne 01 dossier.

14.9M € de FEAMP ont été payés aux porteurs de projets depuis le début de la programmation

Exemple de projet :
Cuisine de Lucette, un nouveau plan de communication

LE PROJET :

Ce projet de plan de communication d'une valeur de 395 560 euros est prévu sur 2 ans et a bénéficié de 251 699.43 € du PO FEAMP (Fonds Européen des Affaires Maritimes et de la Pêche).

L'OBJECTIF :

Accompagner le lancement de la gamme de produits, afficher une transparence sur l'ensemble du process et sur les moyens de pêche, et établir une confiance entre les consommateurs et la marque.



Mesures liées à la COVID-19

Dans le cadre de la crise sanitaire, l'autorité de gestion du PO FEAMP14-20, la DPMA, a pris un certain nombre de mesures dans le but d'accompagner les entreprises à surmonter la crise. Cela concerne :

- Des mesures d'arrêts qui sont temporaires et/ou des mesures assurantielles pour le secteur aquacole ou de la production pêche (mesure nationale)
- Une relance exceptionnelle de l'aide au stockage pour les organisations de producteurs (mesure nationale)
- Des mesures pour les autres maillons, telles que des modifications du PCS pour venir en aide aux transformateurs et aux producteurs pour la prise en charge des pertes économiques



Post-2020

La gouvernance actuelle du fond PO FEAMP 2014-2020 sera reconduite pour la future période de programmation. Le nouveau règlement se veut plus ouvert afin de permettre aux Etats Membres d'adapter aux mieux les priorités d'investissement.

Concernant notre territoire, en qualité de RUP, la Guyane contribue à la rédaction du PO national afin de s'assurer de la cohérence de ce dernier à travers les documents stratégiques, telle que la stratégie régionale de l'économie bleue. Pour se faire, un plan d'action et un nouveau plan de compensation des surcoûts pour prendre en compte nos spécificités est en cours de rédaction.

L'objectif de l'autorité de gestion, la DPMA, est de valider pour la fin d'année le nouveau programme car la DG mare de la Commission n'a pas mis en place de règlement de transition. Le PO national devra être approuvé d'ici la fin de l'année.

La CTG devra confirmer sa volonté d'être organisme intermédiaire du PO FEAMP 2021-2027 d'ici la fin de l'année.



L'accompagnement et le développement des TPE

La Collectivité Territoriale de Guyane joue aujourd'hui un rôle très important dans l'appui à la création et à la reprise d'entreprises dans le cadre de ses compétences économiques et propose à travers ses agences régionales Guyane Développement Innovation et le Comité du Tourisme de la Guyane ainsi que d'autres structures d'accompagnement de porteurs de projet (Boutique de gestion, plateformes d'initiative locales, l'ADIE, Réseau Entreprendre et organismes de gestion agréés) la promotion de l'esprit d'initiative, la diffusion d'information sur les mesures prises en faveur de la création-reprise d'entreprises et sur les dispositifs en place au niveau national et local, et enfin l'orientation des entrepreneurs dans leurs démarches. La CTG finance une partie importante des structures d'accompagnement des porteurs de projet et depuis 2016 la Collectivité y consacre annuellement près de 3 M €.

La mise en œuvre du Plan territorial d'accompagnement des entreprises doit permettre à la Collectivité de disposer d'un regard exhaustif sur tout l'accompagnement réalisé en Guyane et l'atteinte des objectifs fixés. Il vise à organiser de manière complémentaire l'action de chacune des structures collectives en veillant à ce que les services soient accessibles, réguliers et coordonnés dans toutes les communes de Guyane.

En termes d'appui et de développement de l'ouverture à l'international, la Collectivité a conduit principalement deux actions :

- Le réabondement du dispositif Guyane export+ à hauteur de 25 000 €/an pour la période 2018-2020 géré la Chambre de commerce de la Guyane. Ce volet est une composante du programme territorial d'accompagnement des entreprises, sur la base d'une part, du renforcement de l'aide à l'export et, d'autre part, de la mise en place de programme d'échanges dans le cadre du PO INTERREG VI Caraïbes.
- Le lancement en 2019 de l'étude « Répondre aux besoins des opérateurs économiques pour une meilleure intégration de la Guyane dans son environnement géographique. L'objectif in fine poursuivi in fine est de proposer les scénarios, les outils de mobilisation, d'adaptation ou d'évolution des moyens, permettant l'atteinte des résultats concrets pour d'une meilleure intégration économique.

Renforcement des outils de financements dédiés aux entreprises (fonds propres et quasi fonds propres)

- La Collectivité Territoriale s'est engagée dans la refonte du capital investissement en Guyane. Elle vise à réformer la SAS Alyse Guyane, outil actuel de capital-risque, comprenant des actionnaires privés et publics locaux et nationaux dont l'Agence Française de Développement et la Banque Publique d'Investissement, au profit d'un outil à capital public, 100% guyanais, dont l'actionnaire unique est la CTG.

Consécutivement à cette modification du capital de la société, les membres de son Conseil de direction, organe de contrôle du Président exécutif, et de son Comité d'investissement, organe chargé du suivi des investissements de la société, ont été modifiés. La gouvernance de la société Alyse-Guyane a été adaptée à son actionnariat unique et à sa nouvelle stratégie. Celle-ci consiste à réabonder les fonds d'investissement guyanais FIG 1 et FIG 2 existants, en intégrant les modifications de gouvernance et du nouveau modèle économique, et à mettre en place un nouveau fonds d'investissement intitulé « Fonds d'investissement territorial ».

Cette nouvelle stratégie tend à sécuriser et pérenniser l'action du dispositif existant, tout en conférant, au tissu économique local, un nouveau mode de financement adapté aux problématiques de renforcement de Besoin en Fonds de Roulement (BFR) et de déficit de la structure financière des entreprises locales.

- La Collectivité a lancé en 2020 le réabondement du dispositif de prêt à taux zéro à destination des petites et micros entreprises en Guyane pour un montant de 3,5 M € sur crédits européens FEDER. L'objectif principal de ce dispositif est de soutenir le développement durable et pérenne de l'économie par la stimulation à la création et au développement des entreprises au travers de l'attribution d'un prêt d'honneur création à taux 0%.



Structuration et accompagnement, Des filières économiques traditionnelles et émergentes de Guyane :

Durant cette mandature, la Collectivité a poursuivi et accentué son soutien auprès des filières du territoire.

→ La filière de l'agriculture

L'agriculture est un axe de développement prioritaire dans l'action politique conduite par la CTG. Elle constitue, à la fois, une réponse au besoin de renforcer l'autonomie alimentaire et aux problématiques d'emploi du territoire.

La Guyane demeure le seul territoire français dont la filière agricole poursuit sa progression tant en termes de surfaces cultivées que de richesse générée. Depuis 2016, ce sont 451 attributions foncières (6 155 ha) qui ont pu être réalisées tandis que la Surface Agricole Utile (SAU) est passée de 31 358 à 33 265 hectares.

Ce dynamisme a permis de répondre au besoin alimentaire croissant de la population guyanaise avec, à titre d'exemple, une hausse de 31 points de la production de viande (1 343 tonnes en 2019) et une production végétale dont le secteur formel produit désormais une richesse annuelle de plus de 33 millions €.

Au global, la valeur créée par les 6 500 exploitations agricoles du territoire, incluant l'agriculture traditionnelle, est évaluée à 177 millions €. Avec la crise du COVID-19, ces agricultures diversifiées et tournées vers le marché intérieur ont démontré leur capacité d'adaptation, véritable enjeu stratégique pour le territoire



→ STRATÉGIE POLITIQUE DE L'AGRICULTURE

Le SAR approuvé en juillet 2016 fixe un objectif de Surface Agricole Utile (SAU) de 75 000 hectares en 2030, soit le doublement de la Surface Agricole Utile (SAU) actuelle. Pour poursuivre cet objectif, intrinsèquement lié aux projections démographiques et de consommation locale, la CTG met en œuvre une politique d'accompagnement spécifique déclinée en plusieurs axes d'action :

- La Création de nouveaux périmètres agricoles
- Le soutien à l'installation agricole (aides aux jeunes agriculteurs, aide au bornage et à la mise en valeur)
- L'aide au développement et à la modernisation des exploitations existantes

La transformation du secteur vers une agriculture plus performante et respectueuse de son environnement est également soutenue par le financement de la formation, l'encadrement technique, l'appui à la structuration des filières et la conduite de projets innovants. Cette intervention s'effectue principalement via les structures partenaires que sont la Chambre d'Agriculture, les organisations professionnelles, organismes de formation et de recherche. Enfin, l'agriculture traditionnelle bénéficie désormais d'une véritable prise en compte avec le déploiement de dispositifs spécifiques.

Cependant, afin d'aller plus loin, la CTG conduit actuellement, avec l'ensemble des acteurs économiques et institutionnels, une démarche de co-construction du cadre stratégique pour la prochaine programmation européenne. Ce processus conduira à l'organisation prochaine des assises de l'agriculture guyanaise.



→ EXEMPLES D'ACTIONS :

Des dispositifs d'aide à l'installation sont mis en place. En sus des aides directes FEADER, l'installation agricole est soutenue à travers deux dispositifs mis en œuvre par la CTG :

→ AIDE AU BORNAGE :

Ce dispositif permet à l'agriculteur de connaître ses limites réelles et d'obtenir son titre foncier. Les parcelles créées obtiennent une référence cadastrale définitive.

La Collectivité réalise annuellement ces opérations, sous sa maîtrise d'ouvrage. Chaque opération fait l'objet d'une demande d'aide FEADER (TO 431 - « aménagements agricoles » ; taux d'aide de 100%), le bénéficiaire supporte 10% du coût de son bornage.



BILAN DES OPÉRATIONS SUR LA PROGRAMMATION 2014-2020 :

ANNÉES	BÉNÉFICIAIRES	SURFACES (HA)	MONTANT
2017	63	469	195 846 €
2018	77	1 105	422 078 €
2019	65	1 357	535 519 €
TOTAL	205	2 931	1 153 443 €

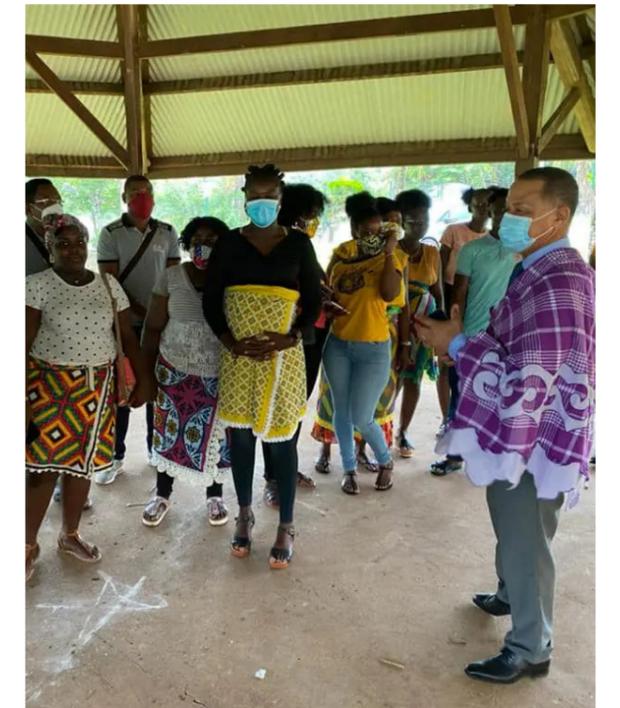
→ AIDE À LA MISE EN VALEUR :

Ce dispositif est destiné aux jeunes agriculteurs installés dans le cadre de la DJA, Dotation Jeune Agriculteur - TO 611 du PDRG). Actuellement, ils utilisent une grande partie de leur DJA pour effectuer des aménagements agricoles primaires (préalable indispensable à toute production) et investissements matériels. De fait, leur trésorerie est limitée pour assurer le fonctionnement de leur exploitation.

Sur le même mode de fonctionnement que l'aide au bornage (maîtrise d'ouvrage CTG et financement à 100% par le PDRG-FEADER), ce dispositif prend en charge la mise en valeur des premiers hectares ainsi que la réalisation de la voie d'accès à la parcelle. Contrairement à l'aide au bornage, aucune contrepartie du bénéficiaire n'est requise. La relance de ce dispositif en 2020 va permettre le traitement de l'ensemble des DJA engagées depuis le début de la programmation 2014-2020.

51 Programmations

De 2014 à 2020



« APPEL À PROJETS SERRES »

En lien avec l'interprofession végétale (IFIVEG), la CTG a souhaité mettre en place un dispositif d'appui au développement des productions maraîchères sous abri.

Cette nouvelle approche, désormais intégrée au PDRG-FEADER, permet aux agriculteurs retenus de bénéficier à la fois d'une aide à l'investissement pour l'acquisition des moyens de production et d'une formation spécifique sur leur utilisation et la conduite des cultures.

Pour la CTG, elle offre une meilleure prise en compte de son action à travers les fonds européens et une meilleure réponse aux besoins du marché en termes de qualité, de quantité, de régularité et de prix (11 agriculteurs bénéficiaires - budget affecté à l'opération : en investissement 400 000 € et en formation 150 000 €).

PROJET INNOVANT AQUIL@GUYANE

Ce projet conduit par le CIRAD (Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement) en partenariat avec GDI (Guyane Développement Innovation) propose à tous les agriculteurs les bases scientifiques et techniques nécessaires à la création d'une filière d'huiles essentielles d'Aquilaria (Agarwood) haut de gamme et de produits dérivés, utilisés notamment dans les produits cosmétiques et médicinaux.

Dans ce cadre, le partenariat établi avec le Laos, dans le respect du protocole de Nagoya a permis l'approvisionnement en matériel végétal pour la mise en place de 11 hectares de plantations expérimentales dont les résultats confirment déjà la faisabilité d'une filière de production en Guyane.

Cette initiative a pu bénéficier de 581 000 € de fonds européens FEDER, de 129 000 € de fonds propres CTG et de 233 000 € du CIRAD et de GDI.

— L'EUROPE EN GUYANE —

POINT D'ÉTAPE PDR FEADER

1977 projets sont programmés au titre du PDRG (Programme de Développement Rural de Guyane) pour une enveloppe totale FEADER de 70,93 M€ (101,55M€ en dépenses publiques).

FOCUS SUR LE PROGRAMME :

Depuis le début de la programmation des projets, au titre du PDRG (Programme de Développement Rural - Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) c'est au total :

**34 916 181€ de FEADER
ont été payés aux
porteurs de projets
depuis le début de la
programmation**

Exemple de projet : Exploitation agricole - culture de la vanille verte de Guyane à Mana

LE PROJET :

Un agriculteur bénéficie d'une aide européenne FEADER de 86 725 € pour l'aménagement et le développement de son activité (modernisation des serres ombrières, atelier de transformation).

L'OBJECTIF :

Accompagner les professionnels du développement rural dans leur développement au travers d'aides européennes.



Post-2020

Les travaux d'élaboration des prochains programmes européens ont démarré à la fin du mois d'août 2019 et se poursuivent.

Les projets de règlement de la nouvelle PAC ayant pris du retard, la CE a décidé de prolonger le programme 14-20 de 2 ans. De ce fait, le nouveau plan stratégique national devrait démarrer au 01 janvier 2023.

Mesures liées à la COVID-19

Pour le FEADER, la modification de la maquette est en cours pour permettre la création d'une mesure 21 : soutien temporaire exceptionnel en faveur des agriculteurs et des PME les plus touchés par la crise Covid-19.

Il s'agit d'une Aide forfaitaire pour les agriculteurs et pour les PME transformation/commercialisation/développement des produits agricoles.





↑ VISITE AU LARIVOT AVEC LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION EUROPÉENNE, JEAN-CLAUDE JUNCKER

→ La pêche et l'aquaculture, secteurs à accompagner vers l'avenir

Avec une ZEE de près de 130 000 km², le territoire bénéficie d'une ressource halieutique abondante et de qualité.

Toutefois la filière est minée par un déficit de structuration, d'infrastructures, d'emplois locaux et reste très exposée au problème de la pêche illégale, non déclarée, non réglementée, en provenance de navires surinamais, brésiliens et guyaniens.

Les enjeux sont donc nombreux autour des secteurs de la pêche et de l'aquaculture.

- Améliorer les conditions de travail et les intérêts des pêcheurs locaux.
- Créer de nouveaux débouchés commerciaux
- Préserver la ressource d'une surexploitation
- Accompagner les artisans pêcheurs dans leur gestion administrative
- Accompagner financièrement les entreprises de pêche
- Intégrer la pêche dans l'économie bleue, objectif européen
- PROEPP : Programme d'organisation et d'Équipement des ports de pêche

→ EXEMPLES D' ACTIONS :

→ AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LES INTÉRÊTS DES PÊCHEURS LOCAUX

Un des enjeux majeurs correspondait au renouvellement de la flotte de pêche d'une moyenne d'âge de 25 ans. Ainsi, après plus de deux ans de négociation au niveau européen, la Collectivité a, de par sa compétence en matière de développement économique, permis la transmission d'une demande de notification à la commission et approuvé le régime d'aide relatif au renouvellement de la flotte.

Ainsi les différents segments de navires pourront être subventionnés pour permettre aux pêcheurs d'embarquer sur des navires neufs. Ce programme d'une durée de sept ans (2020-2026) est évalué à 17 006 200 € (pour 31 navires) dont 9 423 100 € de financement de la CTG.

→ AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LES INTÉRÊTS DES PÊCHEURS LOCAUX

Afin de contribuer au développement du territoire, Total et la CTG ont mis en place un partenariat resserré avec la signature d'un accord intervenu le 21 mars 2018. Une enveloppe financière d'un montant de 3 millions € est dédiée à la pêche.

→ CRÉER DE NOUVEAUX DÉBOUCHÉS COMMERCIAUX

Créer de nouveaux débouchés commerciaux de qualité et rémunérateurs pour l'ensemble des opérateurs du secteur en soutenant des programmes d'investissements pour la transformation et la commercialisation des produits issus de la pêche et de l'aquaculture.

Le FEAMP, géré par la CTG a permis le financement de nombreux projets d'acquisition de camions frigorifiques et autres équipements nécessaires à la commercialisation.

La CTG maintient en fonctionnement le Marché d'Intérêt Régional et entame des gros travaux de réhabilitation de l'outil afin d'améliorer les conditions de commercialisation des produits de la mer. Elle doit mettre en place, d'ici la fin d'année 2020, la 1^{ère} halle à marée de Guyane afin de rendre efficace et transparentes les transactions entre les producteurs et les acheteurs agréés.



→ **PRÉSERVER LA RESSOURCE D'UNE SUREXPLOITATION**

La CTG a soutenu la demande de la profession qui souhaite expérimenter la pêche au large, renouveler la flotte dans l'objectif d'occuper la zone économique exclusive



→ **ACCOMPAGNER LES ARTISANS PÊCHEURS DANS LEUR GESTION ADMINISTRATIVE**

Le CRPMEM reçoit annuellement 144 000 € de dotation de fonctionnement afin de poursuivre ses missions en faveur des pêcheurs. Il a également reçu 32 000 € supplémentaires afin de recruter un agent chargé de les aider à monter un dossier PCS.

La Collectivité territoriale de Guyane a été le partenaire et facilitateur de l'attribution des fonds TOTAL qui ont permis d'effectuer le renouvellement des équipements tels que moteurs et vire filets.



→ **ACCOMPAGNER FINANCIÈREMENT TOUTES LES ENTREPRISES DE PÊCHE À TRAVERS LE DISPOSITIF DU FONDS RÉGIONAL D'AVANCES REMBOURSABLES DÉDIÉ À LA PÊCHE ET LE PROGRAMME OPÉRATIONNEL FEAMP**

→ **INTÉGRER LA PÊCHE DANS L'ÉCONOMIE BLEUE, OBJECTIF EUROPÉEN.**

Diagnostic de l'économie bleue guyanaise, stratégie et préparation de la mise en place de la stratégie de l'économie bleue

→ **PROEPP : PROGRAMME D'ORGANISATION ET D'ÉQUIPEMENT DES PORTS DE PÊCHE**

Accompagnement des collectivités afin qu'elles prennent en compte les besoins des professionnels en matière d'investissement. Incitation à mettre en place des infrastructures de pêche indispensables au bon fonctionnement de la filière pour bénéficier des fonds FEAMP.

Attribution d'une subvention de plus de 300 K€ à la commune de St-Georges pour l'acquisition d'une machine à glace.



→ **Les activités minières et extractives, un potentiel considérable.**

La Collectivité Territoriale de la Guyane a pris une position forte en faveur de la structuration de la filière aurifère, un secteur économique historique du territoire, au regard de son potentiel économique, mais également en réponse à l'orpaillage illégal, véritable fléau. La CTG est porteuse de nombreuses propositions sur l'évolution du code minier et sa fiscalité afin d'assurer une meilleure redistribution des retombées sur le territoire. Sa politique pour dynamiser la filière est en faveur de l'implantation de multinationales en respectant les intérêts économiques et de protection de l'environnement.

La Collectivité est donc favorable à une industrialisation du secteur aurifère encadrée et contrôlée. La CTG a par conséquent organisé des séances d'information afin de permettre au monde économique de mieux appréhender les retombées potentielles du secteur, pour un éclairage équilibré sur ce sujet. Toujours afin d'accompagner le développement de cette filière, la CTG a effectué plusieurs rencontres avec les exploitants locaux en vue d'étudier les pistes de réflexion sur les leviers les plus pertinents à mettre en œuvre pour soutenir leurs projets d'implantation ou de structuration (comme la Montagne d'Or).

Dans l'anticipation de cet essor, la CTG a souhaité favoriser l'emploi local en soutenant la mise en place

d'une filière technique spécialisée (VALORisation des REssources du Sous-Sol, licence VALORESS) qui permettra également de sensibiliser les futures générations d'acteurs locaux à des pratiques professionnelles plus en adéquation avec les enjeux du développement durable.

En 2018, le Gouvernement a annoncé une réforme importante à venir du code minier (réforme annoncée depuis 2011), ainsi ce sont une fois de plus, de nombreuses propositions qui ont été émises par la CTG. La politique de la CTG en matière de développement durable s'appuie sur ses propres critères de durabilité, qu'ils soient culturels, éthiques, écologiques, sociaux et économiques. Et ce nouveau code minier se doit d'être un outil au service d'une politique industrielle de valorisation du sous-sol.

Concernant le volet off-shore, en février 2018, a été publié au Journal Officiel de la République Française, le décret n°2018-62 précisant les modalités d'instruction, de délivrance et de gestion des titres miniers en mer dans les régions outre-mer. La concrétisation de l'opérationnalité d'une compétence des régions d'outre-mer, transférée par la loi du 13 décembre 2000, dite LOOM constitue une victoire dans une bataille juridique commencée en 2012. Par conséquent et concrètement, la CTG sera en mesure de délivrer un permis d'exploitation du domaine Guyane Maritime au

Groupe Total (dernier permis légal en France depuis la Loi Hulot de décembre 2017), si les recherches en cours, s'avèrent fructueuses. Dans cette perspective, la CTG a signé un accord cadre de partenariat le 06 février 2019 convention avec la multinationale TOTAL en soutien au développement économique et social du territoire à hauteur de 10M€ comprenant 8 millions d'euros pour le capital investissement dont 1,5 millions dans un compartiment obligatoire pour la filière pêche, 1,5 millions d'euros à la filière pêche en dotations directes (remotorisation des navires de pêche...) et 0,5 millions pour l'Université de Guyane.

En février 2019, le groupe Total annonce que ses forages n'ont pas permis de découvrir des réserves d'hydrocarbures, ce qui ne remet tout de même pas en cause la convention évoquée précédemment. Cette annonce met fin à l'exercice de la compétence de la CTG en matière de titres miniers maritimes.

Toujours dans sa politique de structuration de la filière, la CTG poursuit son accompagnement en optimisant le dispositif du Fonds Régional d'Avances Remboursables « Activités Extractives » afin de répondre aux besoins du secteur.



→ Le bois, des retombées immédiates face à une demande croissante locale

Le secteur « Forêt et Bois » constitue un axe de développement majeur pour l'économie de la Guyane. En phase de structuration, elle est déjà génératrice de richesses avec un chiffre d'affaire de 100 millions d'euros. Elle est également porteuse d'emplois avec 250 entreprises dont 90% de TPE qui font vivre près de 900 personnes. Il s'agit du 3^{ème} secteur économique guyanais après les activités spatiales et aurifères. Son marché présente une demande diversifiée : le BTP, stimulée par la commande publique notamment, le secteur de l'énergie avec les centrales de biomasse...

La Commission Régionale de la Forêt et du Bois, présidée conjointement avec l'État, et créée en 2018, a défini de nouvelles orientations stratégiques opérationnelles dans le cadre des travaux d'élaboration du Programme Régional de la Forêt et du Bois (PRFB). Ce document doit être approuvé par arrêté ministériel avant fin 2020. Le PRFB se veut une réponse forte au besoin d'évolution du modèle économique de la filière forêt-bois, qui n'est plus viable dans le contexte actuel. L'objectif étant de tripler la production de bois d'œuvre issu de l'exploitation de la forêt naturelle, développer les plantations forestières et valoriser les connexes d'exploitation de bois d'œuvre et les connexes de scierie en bois énergie. En juillet 2019, la CTG s'engage avec l'État, l'ADEME et la Caisse des Dépôts et Consignations-Banque des Territoires, dans la démarche de contrat de transition écologique (CTE) qui vise à soutenir et accélérer le développement des projets de biomasse-énergie afin d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre de la PPE (objectif de 40MW de nouvelles installations de production d'électricité à partir de biomasse d'ici 2023 et 60 MW d'ici 2028)



Toujours dans sa politique de structuration de la filière, la CTG poursuit son accompagnement en optimisant le dispositif du Fonds Régional d'Avances Remboursables « Activités Extractives » afin de répondre aux besoins du secteur.

- La filière « Forêt et Bois » reste donc un enjeu majeur pour l'avenir de la Guyane. Elle se pose en modèle de développement durable. La CTG a donc mis en place une réflexion concertée avec les acteurs afin de mieux appréhender les leviers à mettre en œuvre.
- Elle a soutenu la structuration de la filière en organisation interprofessionnelle.
- Elle s'est fortement mobilisée sur le dossier relatif à la création de l'aide à la compensation des surcoûts pour le secteur du bois en Guyane. Une réponse à la problématique de l'éloignement entre les lieux de coupe et les lieux de transformation du bois, sa densité plus importante en Guyane, les contraintes environnementales à observer etc.
- Elle a porté la réalisation de la Maison de la Forêt et des Bois de Guyane (MFBG) qui se pose comme un lieu de concertation et d'accompagnement pour les acteurs mais également une vitrine pour promouvoir le potentiel de la ressource « bois ».



➔ **Le tourisme : pour que la Guyane soit reconnue comme une destination d'exception**

Au regard des caractéristiques d'exception du territoire, la Collectivité Territoriale de Guyane s'investit dans l'accompagnement de ce secteur, tant sur l'accompagnement des porteurs de projets que sur les aspects transversaux en intervenant notamment sur les modalités d'accessibilité du territoire ou en promouvant son image à l'instar de la campagne « BIENVENUE EN GUYANE, TERRE DE CARNAVAL » où une exposition sur ce thème avait été proposée en 2018 par la CTG aux voyageurs de l'aéroport Félix Eboué de la CCIG, une exposition sur le Carnaval de Guyane.

Concernant le soutien à la filière, la CTG a mis en œuvre un appel à manifestation d'intérêt relatif à ce secteur économique dans le cadre du programme opérationnel régional FEDER-FSE 2014-2020 : « Amélioration de l'offre touristique : création et développement d'activités touristiques, culturelles, patrimoniales et de loisirs » correspondant à une enveloppe de 6M€

Le bilan présenté par le Comité du Tourisme de la Guyane marque une progression certaine du secteur avec 224 000 touristes en 2017 contre 199 000 voyageurs en 2016 soit une hausse de 11 points, révélant la capacité du secteur.



Accompagner le développement, Développer l'Economie Sociale et Solidaire et Soutenir l'Artisanat

La mise en œuvre du SRDEII, voté en 2019, permettra de définir avec l'ensemble de ces structures une dynamisation de ce secteur où l'humain est au centre du développement.

La Collectivité Territoriale de Guyane a pu accompagner des structures d'insertion par l'activité économique pour favoriser la création d'emploi qualifié (GEIQ, BTP et MULTISECTORIEL, l'APROSEP), la création d'activité par l'intermédiaire d'un incubateur de femmes (PREMIERES GUYANE) et le soutien à une Epicerie Sociale et Solidaire qui attribue une aide alimentaire participatif. Le lancement de trois Appels à Projets en partenariat avec l'État a permis de financer 10 projets sur le territoire et de créer des emplois.

L'accompagnement des professionnels, l'appui aux groupements d'entreprise, la prévention des difficultés des entreprises, la création d'une application mobile et les actions de promotions sur l'ensemble du territoire sont autant d'actions menées par la CMAG pour permettre aux artisans de pérenniser leurs croissances.

L'Observatoire des métiers : la Chambre de Métiers engage un important travail de mise à jour de son fichier officiel « le Répertoire des métiers » qui donnera aux décideurs des éléments nécessaires dans leurs prises de décisions stratégiques d'accompagnement.

Les missions de la chambre passent par la promotion des entreprises et est concrétisée par la création d'évènements annuels sur tout le territoire. Le salon « Yanartisanat » est aujourd'hui, grâce au soutien de la CTG, un évènement économique incontournable.

ACCOMPAGNEMENT DANS L'ESS 2017-2020	MONTANT
STRUCTURES ASSOCIATIVES	1 017 200 €
APPEL À PROJETS	75 000 €

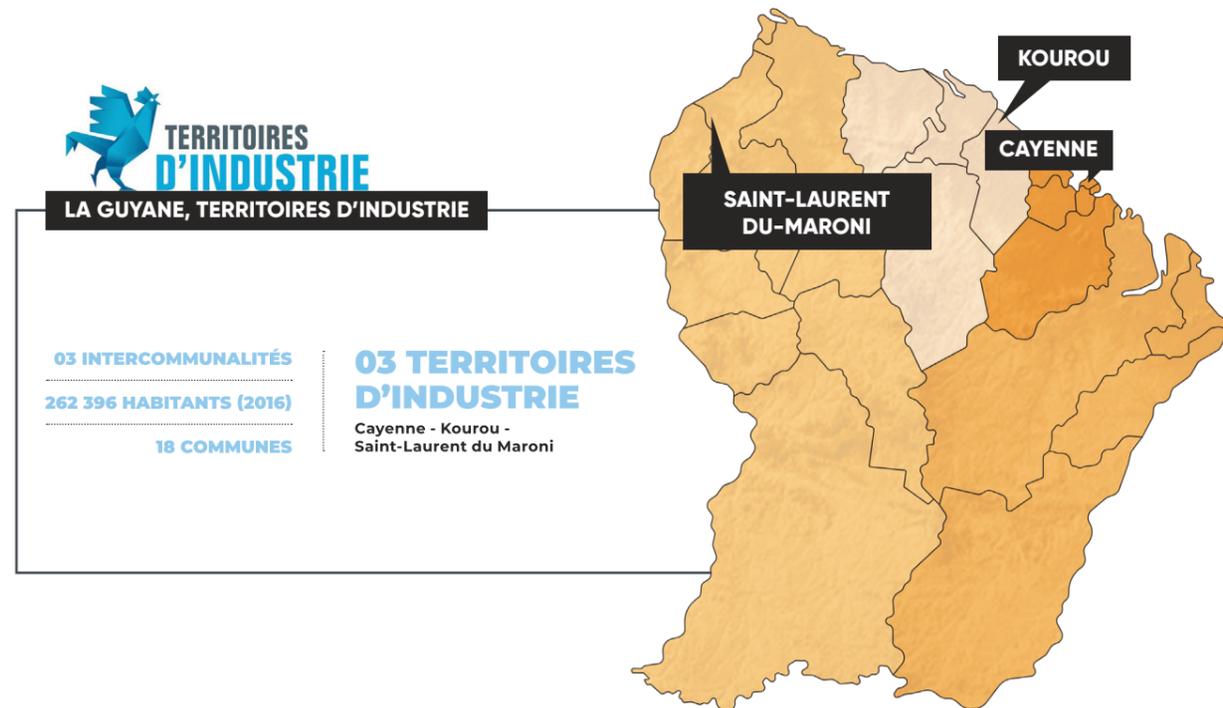
ACCOMPAGNEMENT ARTISANAT 2016-2020	MONTANT
ENTREPRISES CRÉÉES DEPUIS 2017	6 654 entreprises (source CMAG)

De plus, la Collectivité a poursuivi son accompagnement en faveur de l'artisanat qui est la « première entreprise de France ».

Les économies d'échelles lancé par le regroupement de la CCIG et la CMAG, en 2018, ont permis de créer un nouveau dynamisme envers le monde économique. Ces entités regroupées en un seul lieu permettent la création de la maison des entreprises.

Programme national, « Territoires d'Industrie » la Guyane se transforme

Lancé par le gouvernement en novembre 2018, il vise la reconquête, le développement des territoires d'industrie dont l'objectif est de replacer la France dans la compétition industrielle internationale et de refaire des Départements d'Outre-mer, des territoires industriels et d'exportation. La Guyane compte trois territoires d'industrie : Kourou, Cayenne et Saint-Laurent-du-Maroni. Le 5 juillet 2019, le protocole du territoire de Kourou, 27ème protocole/contrat et premier des DOM a été signé. Sa stratégie est basée sur trois principaux axes : Industrie, Bioressources amazoniennes et Économie numérique. Les territoires de Cayenne et de Saint-Laurent du Maroni sont en phase d'élaboration de leur projet. La part réservée à la sphère productive et à l'internationalisation constitue une des parties principales du SRDEII.



EXEMPLE D'INDUSTRIE :

L'Abattoir territorial situé à Dégrad des Cannes

Principal abattoir public multi-espèces de Guyane, il permet aux éleveurs de faire abattre des animaux élevés localement.

L'activité de l'abattoir qui était de 906 tonnes en 2016 a atteint 1 037 tonnes en 2019 soit une augmentation de 131 tonnes. Il s'agit d'un outil d'abattage performant qui respecte les normes d'hygiène et de sécurité et constitue un enjeu majeur pour la Collectivité Territoriale car il participe de façon structurante au développement de l'agriculture guyanaise et plus globalement au développement économique du territoire.

La Collectivité Territoriale investit régulièrement dans son outil en vue d'un fonctionnement optimal. En effet, la collectivité conduit des travaux de réhabilitation. Ces derniers comprennent la rénovation du bâtiment, le remplacement d'équipements du système d'assainissement et du réseau aérien.

L'abattoir de Dégrad des Cannes dispose d'agréments sanitaires communautaires délivrés par la Direction de l'Environnement, de l'Agriculture, de l'Alimentation, pour les activités d'abattage.

À ce titre un suivi de toutes les procédures est donc effectué au quotidien prenant en compte l'évolution des réglementations.





SOLIDARITÉS SOCIALES ET SANTÉ

ÊTRE AUX CÔTÉS DES GUYANAIS ET ACCOMPAGNER LES PLUS FRAGILES

La prévention et la protection de l'enfance, un enjeu majeur de la politique sociale territoriale :

Le 26 mai 2020, adoption du premier schéma territorial
de prévention et de protection de l'enfance 2020-2024



Le 26 mai 2020 a eu lieu l'adoption du premier schéma territorial de prévention et de protection de l'enfance 2020-2024 avec, 6 orientations et 60 fiches action.

La Guyane a par ailleurs été retenue parmi 30 départements lauréats pour contractualiser avec l'Etat la mise en œuvre de ce schéma dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance (signature Octobre 2020).

De 2016 à 2020, une progression sur 3 axes essentiels pour la prévention et la protection de l'enfance :

- Assurer la mission de protection maternelle et infantile et d'un accueil sécurisé des jeunes enfants
- Assurer la mission de soutien social aux familles
- Redresser le fonctionnement de l'Aide Sociale à l'Enfance



— LES CHIFFRES CLÉS —

ASSURER LA MISSION DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE ET D'UN ACCUEIL SÉCURISÉ DES JEUNES ENFANTS

La direction de la PMI :

210 AGENTS
Répartis dans 23 centres

Pour les visites médicales des enfants de moyenne section de maternelle sur l'île de Cayenne

- ➔ 02 Centres spécifiques de planning familial et centre préscolaire
- ➔ 01 Pharmacie territoriale
- ➔ 01 Crèche multi accueil (Mirza)
- ➔ 01 Direction administrative

L'activité de la PMI en

progression de 2016 à 2020 :

EN MATIÈRE D'ÉDUCATION FAMILIALE

ET DE PLANIFICATION :

4 558 CONSULTATIONS
Chiffres de l'année 2016

7 165 CONSULTATIONS
Chiffres de l'année 2019

2 800 ENTRETIENS
Conseil conjugal et familial réalisés chaque année

Soit une progression du nombre de consultations + **57%**

Une très forte augmentation du nombre de consultations

EN FAVEUR DES ENFANTS :

16 000 CONSULTATIONS INFANTILES

24 000 À 27 000
Puéricultrices ou infirmières

Réalisées au cours de **chaque année !**

EN FAVEUR DES MÈRES ET FUTURES MÈRES :

7 826 CONSULTATIONS
Chiffres de l'année 2016

8 441 CONSULTATIONS
Chiffres de l'année 2019

Soit une progression du nombre de consultations + **7.85%**

Autre mission de la Direction de la PMI, en lien avec la CAF : le développement de l'offre de places en crèche

Augmentation du nombre de crèches de 2016 à 2020

Une importante progression du nombre de crèches de 2016 - 2020 : 18 crèches en 2016 et 25 crèches en 2019 (soit + 7 crèches) auxquelles il convient de rajouter 3 micro crèches et 5 jardins d'enfants ce qui représente plus de 1 400 places de crèches (chiffres fin 2019)

De plus, la CTG a doublé son aide à la création de places de crèches en 2020 : 500€ d'aides par place en 2016 à 1 000€ d'aides par place en 2020.

Mise en œuvre d'un programme de recrutement

Le programme de recrutement a pour objectif d'engager la remise à niveau des personnels nécessaires à l'exercice des missions :

En 2017 :
Création de 3 postes de puériculteurs

En 2018 :
Recrutement d'une sage-femme au Centre de Planification et d'Education Familiale (CPEF), d'un préparateur en pharmacie, de 5 secrétaires pour améliorer la saisie des consultations et d'une troisième puéricultrice sur le secteur de Macouria

En 2019 :
Recrutement d'un médecin à Mana et d'une secrétaire pour la PMI de SLM

En 2020 :
Recrutement d'un médecin au Centre de Planification et d'Education Familiale (CPEF), d'une auxiliaire de puériculture et d'une puéricultrice à SLM. Pour finir, le recrutement d'un puériculteur pour effectuer les contrôles des crèches.

La pharmacie territoriale

La pharmacie territoriale assure de son côté l'approvisionnement et la délivrance de vaccins aux centres de PMI.

Le budget est en augmentation constante : de 390 523€ en 2016 à 1 092 321€ en 2019. Notamment du fait des nouvelles obligations vaccinales en 2018 avec le passage de 3 vaccins obligatoires à 11, plus ceux du BCG et de la fièvre jaune pour la Guyane mais également en raison de l'augmentation du coût de certains vaccins.

À NOTER :

Le remboursement de la CGSS a progressé de 14 à 34% grâce à la mise en place d'un système d'information dans l'ensemble des centres de PMI

Construction et réhabilitation des locaux des centres de PMI depuis 2016

Matoury :
Fin des travaux en 2022

Rémire-Montjoly :
Déménagement en cours

Grand-Santi :
Relance du projet de construction

Macouria :
Réhabilitation de la PMI terminée

Cayenne - Chaton :
Réhabilitation de 2 villas situées prévue pour 2021

Développer l'accueil individuel

La Direction de la PMI a aussi pour mission de développer l'accueil individuel avec l'ensemble des assistants maternels et familiaux agréés : 257 assistants maternels en 2019 et 304 assistants familiaux en 2019

/ POLITIQUE PUBLIQUE

La Direction de l'Action Sociale de Proximité, assurer la mission de soutien social aux familles

Un dispositif en faveur de l'Action Sociale de Proximité

Dès 2017, le Président de la Collectivité Territoriale de Guyane a souhaité engager un dispositif particulier en faveur de l'Action Sociale de Proximité et accorder, malgré les très fortes contraintes budgétaires, des moyens supplémentaires tant en ressources humaines qu'en logistique :

- 10** Travailleurs sociaux recrutés
- 05** Véhicules neufs acquis

Location de nouveaux locaux pendant l'attente de la réhabilitation du siège rue lieutenant Becker à Cayenne.

Sensibilisation aux questions de droits et devoirs des mineurs

Dans le cadre du programme de sensibilisation à la citoyenneté et à l'accès au droit, le Service de Prévention par l'Action Collective a initié des interventions en direction de scolaires (180) qui ont pu bénéficier de l'animation de deux expositions dédiées à la sensibilisation aux questions de droits et devoirs des mineurs. En partenariat avec le Théâtre de l'Entonnoir, il est intervenu auprès de 90 jeunes âgés de 12 à 30 ans sur le cadre légal relatif aux violences éducatives ordinaires.

Dans le cadre du 30^e anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, il a promu les droits et besoins fondamentaux de l'enfant par le biais d'une exposition de 10 affiches sur toile, éditée par l'UNICEF, exposition offerte gracieusement à 60 écoles et 15 collèges répartis sur 8 communes.

En 2019, la Direction de l'Action Sociale de Proximité :

Le Président de la Collectivité Territoriale de Guyane a signé le 14 janvier 2020 la **Charte de Prévention des Expulsions Locatives pour la Guyane**

En tout, 1949 interventions sociales réalisées dans le cadre de la procédure contentieuse liée aux impayés de loyer (commandement de payer, commandement de quitter les lieux, assignations et concours de la force publique).

CHIFFRES CLÉS

455 DEMANDES D'ÉVALUATIONS SOCIALES
En 2019, suite aux Informations Préoccupantes qui ont été reçues

511 DEMANDES De Fonds Solidarité Logement (FSL) instruites en 2019

10 782 PERSONNES Accueillies, écoutées et orientées

1 395 PERMANENCES Sur l'année 2019

Schéma de l'Action Sociale de Proximité

Au second semestre de 2020, la CTG élabore : le **Schéma de l'Action Sociale de Proximité**. L'objectif principal de cette démarche est de construire, avec l'ensemble des institutions et acteurs du territoire qui y contribuent, une stratégie concertée, partagée et innovante de l'Action Sociale de Proximité pour les cinq années à venir, afin de permettre à nos concitoyens d'accéder en tout lieu du territoire à des intervenants en action sociale (mairies CCAS, associations, travailleurs sociaux de la CTG, caisses de sécurité sociale, etc.)



Avec la Direction de l'Enfance et de la Famille redresser le fonctionnement de l'aide sociale à l'enfance

80
AGENTS

164
ASSISTANTS
FAMILIAUX

La Direction de l'Enfance et de la Famille

La Loi du 5 mars 2007 désigne le Président de la CTG comme chef de file de la Protection de l'Enfance.

En 2019, le budget global de la DEF était de 32 593 470 euros. En 2020, il a progressé de 4,7% soit 34 152 320 euros avec pour principaux postes de dépenses, l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ainsi que la rémunération des assistants familiaux.

Un nouvel organigramme est adopté fin 2017 avec un renfort de l'encadrement et des équipes opérationnelles.

RENFORT DE L'ENCADREMENT ET DES ÉQUIPES OPÉRATIONNELLES

Janvier 2018
Création d'un nouveau service, la Cellule Offre d'Accueil et Qualité (COAQ)

Février 2018
Création de 2 postes d'inspecteur enfance et famille

Avril 2018
Arrivée d'un directeur adjoint
Recrutement d'un référent éducatif à St-Georges

2019
Création d'un poste pourvu de Cadre technique

CELLULE OFFRE D'ACCUEIL ET QUALITÉ

4 missions essentielles

L'évaluation des conditions d'accueil au domicile des assistants familiaux pour les enfants confiés à l'ASE

La référence et le suivi des enfants placés en établissements habilités ASE

L'exécution des mesures de placement pour les antennes ASE Centre et Centre Est

L'accompagnement des assistants familiaux

Des investissements pour la Direction de l'Enfance et de la Famille (DEF)

Des investissements pour mieux remplir les missions allouées et améliorer les conditions de travail des agents de la Direction de l'Enfance et de la Famille (DEF)

- **Avril 2018 :**
Attribution de 5 véhicules neufs
- **Juillet 2018 :**
Déménagement de tout le siège de la DEF au : 11 rue du 14 juillet - Cayenne
- **Fin 2018 - Début 2019**
 - L'octroi de crédits pour la formation au référentiel d'évaluation participative en protection de l'enfance (CREAI- Rhône Alpes)
 - Formation de cadres
 - Réalisation d'un audit de la protection de l'enfance
- **2019 - 2020**
Attribution d'une assistance à maîtrise d'ouvrage dans le but d'accompagner les travaux préalables à l'élaboration du Schéma territorial de Prévention et de Protection de l'Enfance 2020-2024



Une dynamique qui se poursuit au cours de l'année 2020 :

Les investissements se poursuivent tout au long de 2020 avec la réalisation du guide des assistants familiaux, la promotion du métier d'assistant familial (2020) et d'une politique dynamique de recrutement en lien avec pôle emploi.

Mais également avec la création d'outils structurants visant à formaliser les collaborations, particulièrement avec les autorités judiciaires, la création d'une Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) à Saint-Laurent (remise des offres fin juillet 2020), l'augmentation du nombre de places en Placement Éducatif à Domicile (PEAD) et la mise en place de la Commission d'Examen de la Situation et du Statut des Enfants Confiés (CESSEC).

19 JUIN 2020 - CHIFFRES CLÉS :

177 ENFANTS CONFIÉS

Confiés sur décision de justice à un tiers digne de confiance

710 ENFANTS
Accueillis auprès d'un assistant familial soit environ 3% des placements

168 ENFANTS
Placés en établissements habilités ASE
(3 associations gestionnaires de structure : Groupe SOS, AGAEJEF, Ciel de Case)



Les personnes âgées et handicapées, Au coeur des préoccupations de la Collectivité

La collectivité a adopté le 19 Mars 2020 son premier schéma territorial de l'autonomie 2020-2024 qui fixe les axes principaux de la politique territoriale en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées adultes : promouvoir le respect et les droits des personnes âgées et des personnes en situation de handicap ; mieux informer et écouter les usagers et les aidants ; permettre à l'usager d'être acteur de son parcours de vie : préserver l'autonomie, accompagner la perte d'autonomie, favoriser le choix du lieu de vie ; développer la coordination et améliorer la qualité de service dans la politique de l'autonomie.

Prévenir la perte d'autonomie des personnes âgées et renforcer le partenariat

Notamment par la mise en place de la Conférence des Financeurs pour le Prévention de la perte d'Autonomie en juillet 2018. Présidée par le Président de la CTG, cette conférence s'est dotée d'un programme coordonné de financement des actions individuelles et collectives de prévention en direction des personnes âgées et de financement de l'habitat inclusif. En 3 ans, 14 projets de prévention de la perte d'autonomie sur tout le littoral guyanais ont été retenus pour un montant global de près de 590 000 euros.



Garantir l'accès aux droits et un accompagnement des personnes handicapées et âgées

LE PLAN DE REDRESSEMENT DE LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES :

Suite au rapport de la Cour des comptes de Novembre 2017, la collectivité a fortement réagi en nommant une nouvelle directrice début 2019 et, en conduisant, avec l'appui de la CNSA, un plan profond de rénovation de la MDPH, afin d'améliorer le service rendu au public, de résorber les difficultés financières conduisant à de fortes tensions de trésorerie, ainsi que des dysfonctionnements internes et avec nos partenaires. La dynamique est maintenant bien engagée, la mission de la CNSA s'étant achevée en Octobre 2019, l'ensemble des agents de la MDPH sont mobilisés pour procéder aux différents changements indispensables au bon fonctionnement du GIP. Une nouvelle organisation est définie avec un repositionnement de l'ensemble des agents et responsables, une évolution du Système d'information en lien avec celui de la direction de l'autonomie, une redéfinition des missions, des objectifs et moyens nécessaire au bon fonctionnement.

L'INFORMATISATION ET L'OPTIMISATION DE L'ORGANISATION ET DES PROCESSUS DE LA DIRECTION DE L'AUTONOMIE :

Dans l'objectif d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers et de simplifier les procédures administratives, notamment celles concernant l'attribution de l'APA (environ 800 allocataires) et la PCH (environ 555 allocataires), la Direction de l'Autonomie s'est engagée dans une réorganisation des activités avec l'élaboration de documents d'information, la simplification des courriers et dossiers administratifs, et la mise en place de nouveaux protocoles en interne et avec les différents acteurs de l'autonomie, tout en développant un programme d'informatisation en 2019 avec l'adoption du système IODAS qui permet un dossier social partagé avec le projet en 2020 d'avoir un lien dématérialisé entre la direction de l'autonomie et la MDPH.



LE FINANCEMENT D'UNE OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRISE EN CHARGE :

La CTG finance des établissements et services médico sociaux à hauteur de 14 875 420 € en 2019, répartis de la façon suivante :

- ➔ Secteur personnes âgées : 9 700 824 € permettant de financer 4 EHPAD et une unité de soins de longue durée (234 places) ainsi qu'un accueil de jour alzheimer de 10 places
- ➔ Secteur à domicile habilité : 1 950 189 € (18 SAAD)
- ➔ Secteur adultes en situation de handicap : 3 224 407 € permettant de financer un foyer de jour de 44 places et des services d'accompagnement à hauteur de 150 places

La démoustication, Une expertise territoriale qui est reconnue

Les activités de lutte antivectorielle exercées par la Collectivité Territoriale de Guyane **présentent un fort enjeu sanitaire** sur le territoire guyanais.

2016 : l'épidémie de Zika

L'année 2016 a vu l'arrivée sur le territoire d'une nouvelle arbovirose, le Zika.

Dans un premier temps, l'objectif a été d'éviter l'infestation des moustiques de Guyane par le virus du Zika, par une coordination exigeant une réactivité importante dans la mise en place des opérations de lutte anti vectorielle. Avec l'entrée en épidémie, la stratégie retenue a visé à limiter au maximum l'ampleur de cette épidémie tant quantitativement que qualitativement.

IL A ÉTÉ DÉCIDÉ :

- D'organiser la distribution gratuite de produits répulsifs aux femmes enceintes et/ou aux publics vulnérables (personnes âgées,...).
- De remettre un kit de préservatifs aux femmes enceintes en PMI visant à attirer l'attention sur la voie sexuelle comme mode de contamination.
- D'accompagner l'ARS dans la distribution gratuite de moustiquaires imprégnées aux femmes enceintes via le réseau des PMI.

2017 et 2018 : des années calmes sur un plan épidémiologique

Après plusieurs années épidémiques consécutives avec l'introduction en Amérique du sud de 2 maladies émergentes (Chikungunya et Zika), 2017 et 2018 ont été des années relativement calmes concernant la situation épidémiologique des maladies vectorielles. Néanmoins, en 2018 comme en 2017, une alerte a porté sur un cas mortel de fièvre jaune qui nous a conduits à porter une réponse opérationnelle sur tous les lieux de vie des malades. Aucun cas secondaire n'a été identifié sur les 2 épisodes.

Pour autant, le travail sur le terrain reste soutenu, garant d'efficacité, avec des stratégies adaptées au contexte. Pour exemple, le délai d'intervention autour d'un cas d'arbovirose a été réduit à 24 h, les jours ouvrés. Un maximum de 48 heures peut être constaté en cas de défaut sur les coordonnées de localisation des cas.



2019 : la réapparition de la dengue

En avril 2019, plusieurs cas de dengue importés se sont déclarés à Kourou créant une dynamique significative de transmission de la maladie tout au long de l'année. Toutefois, grâce à une gestion adaptée des moyens, les actions de LAV (lutte anti-vectorielle) mises en place par la CTG ont permis de maintenir la situation sous contrôle pendant de longs mois.

Par ailleurs, la CTG est entrée en négociation avec l'Etat qui a permis le versement par l'ARS d'une subvention au titre de la Lav d'un montant d'1 million d'euros au lieu de 600 000 habituellement attribués.



2020 : l'épidémie de dengue s'ajoute à l'épidémie de COVID19

Le 14 avril 2020, les autorités ont validé le passage en phase épidémique pour le secteur de Kourou et des savanes. Un changement de stade qui fait suite à la déclaration du stade épidémique du secteur du Maroni fin janvier 2020.

Malgré tous les efforts déployés par la CTG, la circulation virale s'est maintenue sur la ville de Kourou et à progressivement conduit à une diffusion sur les autres zones de la Guyane. A la mi-juillet 2020, il semblerait que le pic épidémique ait été atteint avec une épidémie qui entame sa décrue mais 2 décès ont été déplorés.

DÉMATÉRIALISATION DES ACTIONS

- Dans ce contexte, la CTG a innové par la création de petites vidéos pédagogiques sur le mode Do It Yourself par la dématérialisation des actions de porte à porte et de dégitage.

Ces vidéos sont consultables sur les réseaux sociaux de la CTG :

CTGuyane

FOCUS INVESTISSEMENT

INFRASTRUCTURES DE SANTÉ

Dans le cadre de sa PPI la CTG a programmé plusieurs opérations ayant pour objectif d'améliorer les conditions d'accès des populations aux services sociaux et de soins.

PROJETS EN COURS :

- **LA PMI DE JAVOUHEY**
La construction du centre a été finalisée en 2017.
- **LA PMI DE GRAND SANTI**
L'attribution des marchés travaux en cours
- **LA PMI DE MACOURIA**
Il s'agit de la réhabilitation complète de la structure, les marchés des travaux ont été réceptionnés en mars 2020.
- **LA MAISON TERRITORIALE DE RÉMIRE-MONTJOLY**
Les travaux sont en cours de réception.
- **LA MAISON TERRITORIALE DE MATOURY**
Les appels d'offres travaux sont en cours de lancement.
- **LA PMI D'APATOU**
Les études de conception sont en cours.
- **LE BÂTIMENT ADMINISTRATIF À CAYENNE**
Les travaux de réhabilitation ont débuté, il s'agit du siège administratif du pôle santé et social à Schoelcher.

Ainsi, concernant les opérations de rénovation ou de construction des lieux d'accueil du public de la PMI, des projets relevant de la PPI ont été lancés sur l'ensemble du territoire pour un financement à hauteur de 20,1M€





DYNAMISER LA VIE ASSOCIATIVE

DYNAMISER LA VIE ASSOCIATIVE DU TERRITOIRE, PROMOUVOIR ET FAIRE RAYONNER LA DIVERSITÉ

La vie associative culturelle, **Les enjeux de la culture sur le territoire guyanais :**

70 millions d'euros d'investissements sur la mandature, soit 14 millions d'euros par an, pour une politique culturelle au service de la population et des territoires dans le domaine de la création artistique, du patrimoine et des identités.



CULTURE, SPORT, JEUNESSE, VIE ASSOCIATIVE

/ POLITIQUE PUBLIQUE



Les agents au service de la culture :

→ 217 AGENTS EXERCENT UNE TRENTAINE DE MÉTIERS TEL QUE :

- Archivistes
- Bibliothécaires
- Techniciens son et lumière
- Enseignants en formations artistiques
- Relieurs
- Régisseurs
- Logisticiens
- Animateurs

→ RÉPARTIS AU SEIN :

- Du pôle Culture, Patrimoine et Identités
- Du Conservatoire de Musique, Danse et Théâtre (CMDT)
- De l'EPCC Les Trois Fleuves
- Du musée des Culture Guyanaises (MCG)

→ 04 ORIENTATIONS POLITIQUES :

- Valoriser les cultures en tant que vecteurs des identités de Guyane
- Affirmer la culture comme levier de développement économique
- Développer la culture dans une perspective de plus grande équité
- Innover et coopérer dans une démarche durable

→ DES ORIENTATIONS POLITIQUES EN 7 AXES STRATÉGIQUES ET 30 ACTIONS PRIORITAIRES :

- La valorisation du patrimoine
- La jeunesse
- La création artistique
- Le cinéma et l'audiovisuel
- L'économie du livre
- Le carnaval

De 2016 à 2020, l'accent a été mis sur :

- Le renforcement de la fréquentation des salles avec l'accueil de productions locales et adaptation de la programmation...
- Des partenariats avec les créateurs (grâce à la mise à disposition de lieux d'entraînement, d'expositions, de représentation...)
- Des actions spécifiques pour les territoires et les publics éloignés (spectacles et médiations adaptés, des moyens de transport pour les personnes âgées, les scolaires, étudiants...)
- La prise en compte des identités (la valorisation des savoirs et savoir-faire, promotion des langues, collecte de récits de vie, organisation de manifestations régulières...)
- Le soutien à l'industrie et à l'économie de la culture (aides financières et logistiques à une quinzaine de festivals, augmentation significative des fonds destinés au cinéma, aide à la structuration du domaine du livre...)
- 2017, l'année « Atipa, roman guyanais », d'octobre 2016 à décembre 2017, une programmation de conférences, de pièces de théâtre, d'animations littéraires, pour valoriser le premier roman écrit en créole guyanais.
- L'accompagnement d'une opération de connaissance et de valorisation « Savoirs autochtones wayana et apalai » (commune de Maripasoula), portée par le programme de recherche « Les Passés dans le Présent » et l'Université Paris-X-Nanterre, en partenariat avec le musée du Quai-Branly, le musée des Cultures guyanaises et le ministère de la Culture (2017-2020).

À NOTER :

- Ouverture du site internet Watau - Lancement de l'exposition Watau, eitoponpé ehema / Les chemins de la mémoire.

www.watau.fr



➔ FOCUS SUR : 



➔ **CONSTRUCTION DE LA MAISON DES CULTURES ET MÉMOIRES DE GUYANE (MCMG), NOUVEAU CENTRE DE CONSERVATION ET D'ÉTUDE DES COLLECTIONS PATRIMONIALES (ARCHIVES, MUSÉES, ARCHÉOLOGIE)**

La CTG a réalisé à Rémire-Montjoly, avec l'aide du ministère de la Culture, un équipement emblématique : le nouveau centre de conservation et d'études qui accueille les Archives territoriales, les réserves des musées territoriaux et le dépôt archéologique de l'Etat.

Il est le premier élément d'un ensemble bicéphale : la Maison des Cultures et des Mémoires de Guyane (MCMG), qui comprendra, en plus du site en cours d'ouverture, des espaces d'exposition et de médiation au sein de l'ancien hôpital Jean Martial à Cayenne.

L'opération de la Maison des Cultures et Mémoires de Guyane vise à doter la Guyane d'un nouvel équipement pour la conservation et la diffusion du patrimoine guyanais.

Cet équipement majeur, unique sur le territoire national (23 000 000 €, dont un tiers du ministère de la Culture), compte sept niveaux. Il est destiné à conserver, classer, restaurer les fonds des Archives territoriales de Guyane (3,5 km linéaires), les collections des musées territoriaux (20 000 items), les œuvres d'art de la CTG et le dépôt de fouilles archéologiques de l'Etat (plusieurs milliers de caisses).



Une politique d'acquisition d'œuvres d'art et de collections patrimoniales sans précédent :

Plus de 300 000 euros ont été investis dans l'acquisition d'œuvres d'art.

Près de 200 000 euros investis dans l'acquisition et la restauration de collections patrimoniales par les archives et les musées (manuscrits, livres anciens, créations carnavalesques, peintures du bagne, tembés, etc.).

🕒 "AVISO OYAPOCK" (TITRE SUPPOSÉ) PÉRIODE/DATE : DÉBUT XX ÈME SIÈCLE



🕒 "CARBETS D'INDIENS GALIBIS SUR LE MARONI. VOYAGE DANS LA GUYANE FRANÇAISE"; SIGNÉ ET DATÉ EN BAS « A. MAS / 9BRE 1886 »



🕒 "EGLISE DE CAYENNE" DOCUMENT IMPRIMÉ EN 1860 PAR L'IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT, ANCÊTRE DE L'ACTUELLE IMPRIMERIE PAUL LAPORTE

Grands Hommes de Guyane

La CTG a valorisé l'œuvre politique d'Elie Castor et de Georges Othily, qui ont présidé les exécutifs départemental et régional pendant plusieurs mandats et marqué l'histoire contemporaine de la Guyane (expositions, conférences et ouvrages ont mis en lumière leur parcours personnel, professionnel et politique).

La CTG a soutenu les dernières publications d'Auxence Contout, ancien président du CCEE, membre de plusieurs associations culturelles, auteur ainsi que « créoliste », et l'a honoré en aménageant en 2018 dans la cour du collège qui porte son nom, une statue à son effigie.

Pour rendre hommage à la mémoire des personnes mises en esclavage, la CTG a commandé un monument reprenant par quartiers coloniaux les 13 000 noms des libérés de 1848. Ce monument est désormais installé au Jardin Botanique Territorial.



CULTURE, SPORT, JEUNESSE, VIE ASSOCIATIVE

Patrimoine culinaire de Guyane

La CTG a organisé autour de Pâques avec l'awara comme tête d'affiche 03 éditions des Journées Goût et Saveurs, faisant participer dans un esprit de co-construction et de partenariat les établissements de formation et d'enseignement (lycées techniques, CFA, RSMA, MFR), les associations socioprofessionnelles, les entreprises de l'hôtellerie et de la restauration, etc.

Plusieurs manifestations se sont agrégées au programme des journées, favorisant une meilleure territorialisation et offrant de nouvelles perspectives, comme Palmiers en Fête à Régina, porté par la MFR Fleuves de l'est, l'Awara d'or, organisé par le Kiwanis club à Rémire-Montjoly ou Radyé mo péyi à Montsinéry-Tonnégrande, proposé par l'association Jardin Bois de rose.



En complément de cette action, la CTG a accompagné et conduit des opérations de connaissance et de promotion de notre patrimoine culinaire dans le cadre du dispositif « Guyane, Terre de Saveurs » : conférences sur la santé et l'alimentation, les plantes non conventionnelles, le cacao ; soutien à l'édition d'ouvrages (Saveurs de Guyane, dirigé par Didier Béreau) ; contribution au centenaire des rhums Prévot (1917-2017) ; soutien à des associations ou à des entrepreneurs pour l'organisation de manifestations et la participation à des concours culinaires territoriaux et nationaux (Trophée Table Art, Trophées de l'art culinaire...).

La Collectivité aura permis ainsi à plusieurs acteurs professionnels et associatifs d'être reconnus pour leur savoir-faire au niveau local et national

/ POLITIQUE PUBLIQUE

Carnaval de Guyane

→ Les comités carnavalesques pour l'organisation des défilés

ANNÉE	MONTANT ATTRIBUÉ
2016	63 000, 00 €
2017	53 000, 00 €
2018	52 000, 00 €
2019	65 000, 00 €
2020	78 000, 00 € Dont primes carnaval 2020
TOTAL	311 000, 00 €

La Collectivité Territoriale de Guyane fit le choix d'un geste fort et marquant pour le carnaval 2020, en décidant d'attribuer par le biais des comités, une prime aux groupes les plus actifs et assidus.

Ainsi 17 groupes ont été récompensés pour le comité de Cayenne à hauteur de 15 000 € et 9 pour le Comité de Kourou à hauteur de 10 000 €.



→ L'Observatoire régional du carnaval guyanais, qui a porté l'inscription à l'inventaire national du patrimoine immatériel le Touloulou, organisé des opérations de promotion, des expositions et des colloques internationaux.

→ Attribution d'une subvention de 15 000 euros pour : la caravane du Touloulou et le colloque à Paris Sorbonne: « Paré-masqué » - la Guyane et le mystère Touloulou (24 octobre 2018)

→ Attribution d'une subvention de 10 000 euros pour: participation à l'exposition sur le carnaval guyanais au musée international du masque et du carnaval de Binche (Belgique), Au royaume des Touloulous. Le carnaval de Cayenne, Guyane française et le retour d'exposition à Saint-Laurent-du-Maroni et Cayenne 2019.



→ Plusieurs collections significatives de créateurs locaux ont été acquises pour la somme de 49 000€ afin de les intégrer aux collections patrimoniales des musées :

→ **Natural Tribal :**
20 000 euros

→ **Collection Egalgi :**
10 000 euros

→ **Collection Sebas :**
10 000 euros

→ **Groupe Réno Band**
9 000 euros





Structuration de la filière culturelle

Une politique forte de structuration pour la filière culturelle en octroyant des aides financières directes ou indirectes et en apportant son soutien en ingénierie.

De 2016 à 2020, 5 784 751 € de subventions accordées à des associations, des artistes et des créateurs pour soutenir la mise en place de 712 projets dans les domaines du théâtre, de la musique, de la danse, du patrimoine, du livre et de la lecture, des arts plastiques et arts visuels, mais aussi dans le domaine du carnaval, du cirque, de la mode, etc.



DOMAINES	NOMBRE CUMULÉ DE PROJETS AIDÉS	MONTANTS CUMULÉS (MONTANT EN €)
Spectacle vivant	427	2 249 810 €
Cinéma	092	2 473 060 €
Patrimoine	136	582 436 €
Livre et lecture	84	479 445 €
TOTAUX :	739	5 784 751 €

Cinéma et audiovisuel

Un axe majeur de l'intervention culturelle en partenariat avec le Centre national de la cinématographie et de l'Etat. Les projets cinématographiques sont nombreux et générateurs de retombées économiques conséquentes pour le territoire, permettant à l'intervention territoriale d'être un booster d'activités notamment dans le secteur des services (hôtellerie, hébergement, restauration, transport...).



Près de 2,5 millions € engagés de 2016 à 2020 pour :

- Les aides à l'écriture
- Le développement et la production
- Le soutien aux projets associatifs (dispositifs « Passeur d'image », « Ecoles, collèges, lycées au cinéma »...)
- Le soutien à la création de la Maison du Cinéma porté par l'association G-CAM
- La production et la diffusion d'œuvres cinématographiques (Rendez-vous du cinéma, Ciné rural, la série « Lumière sur », FIFAC, American Molo Man, Mois du film documentaire...).

AIDES	NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS				
	2016	2017	2018	2019	2020*
Ecriture	03	02	03	05	02
Développement	02	02	03	03	03
Production	07	10	03	07	04
TOTAL :	12	14	09	15	09

*Premier semestre





CULTURE, SPORT, JEUNESSE, VIE ASSOCIATIVE

/ POLITIQUE PUBLIQUE

FOCUS SUR :



« Rendez-vous du cinéma »

Une trentaine de « Rendez-vous du cinéma » en avant-premières qui ont touché environ 6 000 personnes, en partenariat avec l'EPCC Les Trois Fleuves et des partenaires privés.

En partenariat avec Guyane la 1^{ère}, elle a poursuivi la production et la diffusion de portraits d'artistes guyanais pour faire œuvre de patrimoine et conservation de mémoire. Plusieurs documentaires de 26 minutes de la collection « Lumière sur... » ont ainsi été consacrés à Edmond Antoine-Edouard, Gisèle Ducreux, Tutus, Serge Patient.

Commission du Film Guyane

La CTG assure également le financement de la Commission du Film Guyane (ancien Bureau d'accueil des tournages), qui veille à la mise en œuvre de la stratégie politique visant à faire de la Guyane une terre de tournages.

Trois projets d'envergure ont été notamment accueillis ces dernières années : les séries Guyane et Maroni, la fiction Meurtre à Cayenne.

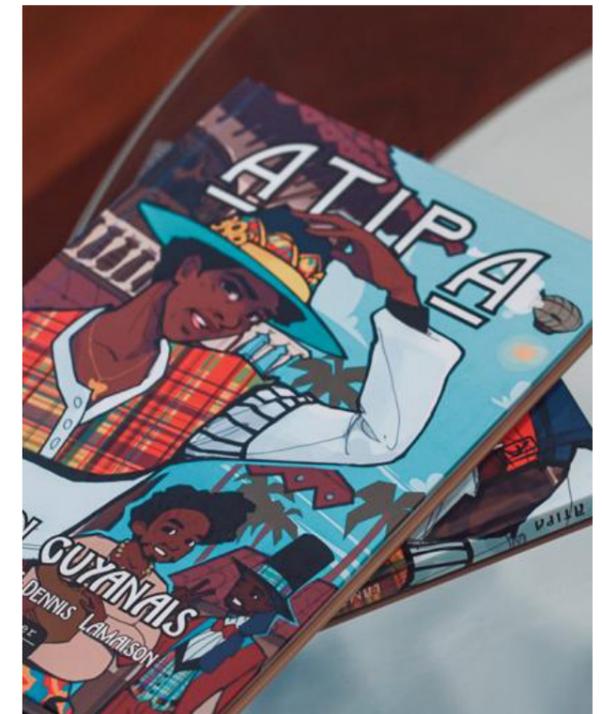
Économie du livre

Au cours de la mandature, les bibliothèques territoriales ont assuré leurs missions de promotion du livre et de la lecture publique auprès des communes de moins de 10 000 habitants et pour Cayenne et les quartiers environnants : aide à la création de points lecture, informatisation, acquisition et diffusion d'ouvrages, formation de nouveaux professionnels...

Par ailleurs, elles se sont investies dans les actions culturelles en valorisant les poètes guyanais comme : Léon Gontran Damas, Elie Stéphenson, Serge Patient, etc.), en organisant des manifestations sectorielles (concours d'écriture et de bande dessinée, salons du livre, rentrées littéraires, journées Portes ouvertes, etc.).

Le service Économie du Livre et Vie littéraire a apporté son soutien aux professionnels de la chaîne du livre (éditeurs, libraires, auteurs, bibliothèques) et aux manifestations littéraires (résidences, bourses d'écriture...).

En plus d'accompagner les projets d'édition, la CTG a publié plusieurs ouvrages sur l'histoire et le patrimoine.



CONCOURS JEUNE HISTORIEN GUYANAIS

La CTG a fortement soutenu le concours du *Jeune historien guyanais*, un projet porté par l'association des professeurs d'histoire et de géographie de Guyane. Cette opération vise annuellement à développer la connaissance de l'histoire et à fédérer les élèves de Guyane et leurs enseignants autour d'une thématique, unique de l'école primaire à l'université.

3 000 exemplaires du livre accompagnant chaque édition ont été distribués gratuitement dans les établissements. En 2019, 2 985 scolaires et étudiants ont participé à l'opération pour le compte de 52 établissements d'enseignement, répartis dans 14 communes. Depuis 2016, plus de 6000 élèves se sont mobilisés pour cette action.



Formation aux métiers de la culture

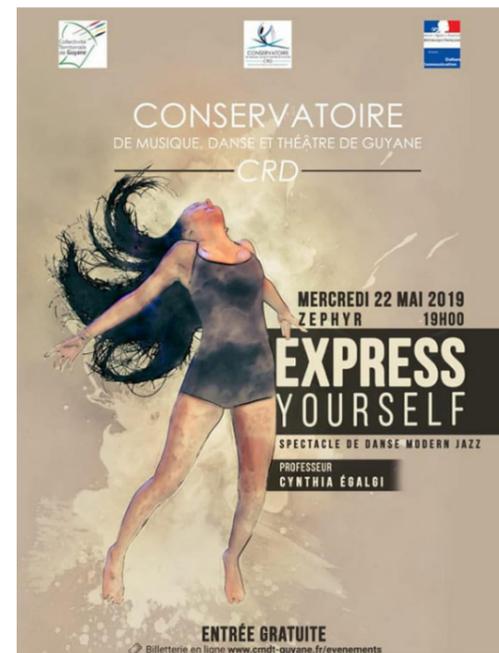
La formation des acteurs culturels est un axe du schéma territorial de développement culturel. A ce titre, le Pôle Culture Patrimoine et Identités associé au pôle formation accompagnent les jeunes à travers des bourses.

Types de bourses attribuées :

- Aide à l'enseignement artistique
- Aide à la formation « design des costumes et de la mode, architecture scénique, design des lumières »
- Aide à la formation des cours Florent
- Aide à la formation au métier de danseur Ecole Alvin Ailey
- Aide à la formation au métier de réalisateur

Ces cinq dernières années 14 étudiants ont mené à bien leur formation.

BOURSES 2016-2020	TOTAL
	14



LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, DANSE, THÉÂTRE FORME 1300 ÉLÈVES DANS 29 DISCIPLINES. IL DÉVELOPPE DES PARTENARIATS AVEC LES COMMUNES DE PAPAICHTON, MARIPASOULA, RÉMIRE MONTJOLY, MATOURY. SES COLLABORATIONS AVEC LE SURINAM ET L'ÉTAT D'AMAPA SONT RÉGULIÈREMENT RENOUVÉLÉES. ↑

Une reconnaissance de nos acteurs culturels

→ Femmes de Culture

Chaque 08 mars, journée internationale des droits des femmes, la CTG, en partenariat avec l'EPCC - Les Trois Fleuves, a célébré au cours d'une cérémonie de prestige les femmes guyanaises ayant œuvré dans la culture. Au cours de 5 éditions, 65 Femmes de Culture ont été honorées.

→ Doko Kiltir

A l'instar des Femmes de Culture, 50 hommes ont également été honorés lors de 2 éditions de Doko Kiltir.



La culture présente sur tout le territoire

Afin de contribuer à l'animation du territoire, la CTG a proposé d'Est en Ouest sur l'ensemble de la Guyane une programmation culturelle et sportive pour les mois de juillet et d'août, principalement dans les communes isolées et les quartiers défavorisés dans le cadre de l'opération : Top Vakans « Vin' wè to koté ».

Avec l'EPCC, le Musée des Cultures Guyanaises, le pôle sport et le pôle culture une trentaine d'opérations sont portées pendant deux mois dans une quinzaine de communes (ateliers, master class, rencontres interclubs, projections de films, initiations artistiques, débats, conférences...). Une enveloppe de 150 000€ est dédiée chaque année à ces opérations de proximité.



Culture et cohésion sociale

La collectivité a manifesté sa volonté de valoriser des identités culturelles en organisant des manifestations de promotion des communautés vivant en Guyane.

→ 40^e anniversaire de l'arrivée des Hmongs en Guyane (2017, 2019)

Le 5 septembre 2017, la CTG a organisé une conférence pour commémorer le 40^e anniversaire de l'arrivée de familles hmongs à Cacao et a poursuivi en 2019 son action de reconnaissance des identités en célébrant l'anniversaire de l'arrivée des Hmongs à Javouhey.

→ Festival des Cultures Croisées (2018)

Le Festival des Cultures Croisées a pour but de promouvoir et valoriser l'identité plurielle de la Guyane afin de construire les bases d'un dialogue interculturel, favoriser une démocratisation de l'accès aux arts et savoir-faire. Cette première édition a permis d'ouvrir la réflexion autour de la construction de l'identité guyanaise et des relations interculturelles.

→ Soutien aux initiatives des territoires

La Collectivité est aux côtés des initiatives culturelles des territoires. Elle répond à l'appel des communes et des associations pour renforcer les liens et contribuer à donner du sens au destin commun (Pangi uman festi, Mapa buku festi, jeux kali'na, nuit du sampula, etc.).

→ Journée des Peuples Autochtones

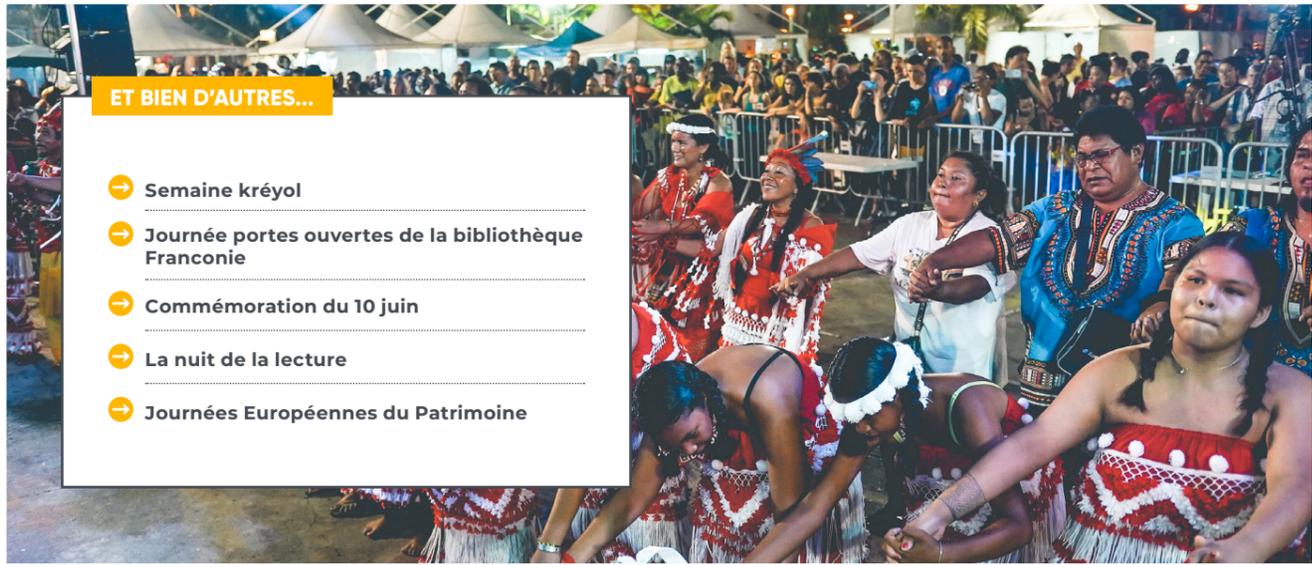
Les Journées des Peuples Autochtones (créées en 2011 en Guyane) sont le témoignage des peuples premiers.

Elles permettent de :

Découvrir ou redécouvrir l'une des grandes et riches diversités culturelles qui composent la Guyane.

Débattre sur des problématiques fortes (santé, éducation, culture, foncier, l'orpaillage illégal...)

Valoriser et transmettre la racine amérindienne. 2020 marque la 10^{ème} édition de cet événement, symbole de partage pour meilleure cohésion sociale.



- ET BIEN D'AUTRES...**
- Semaine kréyol
 - Journée portes ouvertes de la bibliothèque Franconie
 - Commémoration du 10 juin
 - La nuit de la lecture
 - Journées Européennes du Patrimoine



CULTURE, SPORT, JEUNESSE, VIE ASSOCIATIVE

/ POLITIQUE PUBLIQUE

➔ FOCUS SUR :

FOCUS ARCHIVES TERRITORIALES DE GUYANE

En mars 2016, un constat alarmant faisait état du retard de près de 20 ans des archives territoriales de Guyane et cela dans presque tous les domaines (collecte des archives, traitement des fonds, numérisation, mise en ligne, bâtiment, accueil du public, etc.) au regard de ce qui se fait dans les autres services d'archives. Le défi était de rattraper ce retard et de donner à la Guyane le service d'archives moderne qu'elle mérite compte tenu de la richesse de son patrimoine écrit.

➔ **L'ACTIVITÉ DES ATG S'EST DONC DÉVELOPPÉE AUTOUR DE 8 AXES :**

- ➔ Remise en ordre des fonds avec chantier des fonds préparatoire au déménagement dans le bâtiment de Rémière-Montjoly : bilan sanitaire, réévaluation, conditionnement, classement et mise en service d'instruments de recherche à mesure que les fonds sont traités
- ➔ Reprise de la collecte d'archives publiques et privées
- ➔ Engagement du traitement du passif d'archivage des services de la CTG, avec notamment trois opérations d'archivage d'envergure sur les sites de Héder, Schoelcher et De Gaulle
- ➔ Valorisation de l'image des archives et de la qualité de l'accueil : développement des contacts avec les chercheurs et le public ; amélioration de l'accueil en salle de lecture ; création d'une page Facebook ; attention portée aux délais de réponses aux recherches par correspondance et à la qualité des réponses



- ➔ Programme de numérisation des fonds, afin d'assurer la préservation des originaux mais aussi dans la perspective d'une mise en ligne prochaine, qui permettra une plus large diffusion du patrimoine écrit guyanais : 84.000 pages numérisées depuis 2017
- ➔ Action culturelle et éducative : action culturelle de qualité centrée sur des événements récurrents (JEP, 10-Juin, ateliers de généalogie) et volontairement coopérative (notamment avec les musées territoriaux) ; expositions (Georges Othily, 2016, Atipa en 2017, Paris et en 2018) ; publications, colloques et journées d'étude (Inini, 2019)
- ➔ Action en faveur du patrimoine écrit des communes : incitation au dépôt des archives communales anciennes (Iracoubo et Roura en 2018, Régina-Kaw en 2019) ; programme de numérisation des registres communaux anciens (état civil, délibérations et arrêtés) ; offre de reliure des registres d'état civil et de délibérations...
- ➔ Mise en place et animation d'un réseau des archivistes de Guyane marquée par les rencontres annuelles des 5 octobre 2017 et 11 octobre 2018



La vie associative sportive, Les enjeux du sport sur le territoire guyanais :

Intensifier le développement du sport pour favoriser l'émergence du sport d'élite

LE LABEL « TERRE DE JEUX 2024 » UN COUP DE PROJECTEUR HORS NORME

La France va organiser le plus grand événement sportif de la planète, les jeux olympiques et paralympiques en 2024 à Paris. La Guyane, terre de champions et d'excellence sportive est un véritable vivier pour le sport français et est devenue le 9 mars 2020 le premier territoire ultramarin à obtenir le label « Terre de jeux 2024 » suite à la candidature portée par la CTG. L'opportunité pour le territoire et ses habitants de participer aux temps forts des Jeux et de poursuivre et développer davantage ses actions propres pour mettre encore plus de sport au quotidien.

Forte de ses atouts en équipements sportifs de qualité sur l'ensemble du territoire, la CTG a également déposé sa candidature pour faire partie de la liste officielle des Centres de Préparation aux Jeux et espérer accueillir des délégations du internationales pour la phase d'entraînement avant les Jeux.



Renforcer le soutien au mouvement sportif

DE NOUVEAUX DISPOSITIFS POUR RÉPONDRE AUX ATTENTES

Trois nouveaux dispositifs ont été créés et témoignent de la volonté de la collectivité d'adapter sa politique à la réalité du terrain : l'aide aux déplacements sportifs intra-muros pour les associations de l'ouest, de l'est et des communes de l'intérieur, les primes aux champions et l'aide au financement des billets pour les clubs champions. 1^{er} forum des sports de la CTG en partenariat avec les associations, ligues et comités sportifs de Guyane.

La CTG mène une politique ambitieuse et de proximité qui prend en compte les besoins réels du mouvement sportif local et favorise l'essor du sport de masse et de très haut niveau. C'est en ce sens qu'elle a réuni en un lieu unique en septembre 2019 les acteurs du monde sportif lors du 1^{er} forum des sports avec pour marraine Gémima JOSEPH jeune sportive de haut niveau accompagnée par la collectivité depuis 3 ans et qui compte déjà à son palmarès les titres de Double championne de France Junior 100 et 200 mètres et Vice-championne d'Europe du 200 mètres. Plusieurs enjeux autour de ce nouveau rendez-vous dédié spécifiquement au sport qui a tenu toutes ses promesses :

- Favoriser le maillage territorial et la structuration des pratiques sportives sur l'ensemble du territoire guyanais
- Œuvrer pour l'émergence du sport de masse et de haut niveau
- Favoriser le bien-être et la cohésion sociale grâce à la pratique sportive

73 élèves à l'IFAS promotion 2019-2020

2000 heures d'utilisation du Hall Kévin Séraphin

6 ligues et comités pour 2 pôles espoir labellisés

Disposer d'une médecine sportive d'excellence pour tous les sportifs

Depuis 1er Juin 2019, le Pôle médico sportif (PMS) porte le nom du Docteur José DORCY qui a initié le chantier de création de cette structure de référence en matière de suivi médical et d'évaluation des sportifs. Conformément à ses orientations stratégiques la collectivité a doté le PMS d'un plateau technique regroupant plusieurs spécialités (médecins du sport, kinésithérapeutes, ostéopathes, podologues, nutritionnistes, psychologues etc...). Et investit 2 256 189, 28 € dans des équipements modernes.

PLATEAU TECHNIQUE DU PMS DR JOSÉ DORCY	
ÉQUIPEMENTS	COÛT
Matériel de musculation et de cardio training	35 750 €
Matériel de kinésithérapie	3 559, 84 €
Échographie	46 156, 94 €
Ondes de choc combinées (radiales et focalisées)	37 390 €
Analyse posturale vidéo	14 350 €
Équipements Aquagym	20 500 €
Appareil isocinétique	94 482, 50 €

SAISON	ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES	TOTAL	INSTALLATIONS UTILISÉES
2016 - 2017	109	1 308 917 €	27
2017 - 2018	111	1 209 429 €	28
2018 - 2019	124	1 773 000 €	28



Du sport pour tous et tout le territoire avec la mise à disposition des installations sportives

Dès 2017, la CTG a engagé une politique forte pour favoriser la pratique sportive et enrayer les inégalités d'accès au sport avec notamment la mise à disposition gratuite de plus d'une trentaine d'installations sportives territoriales, à destination des associations, sur les 4 bassins de Guyane (CACL, CCDS, CCEG, CCOG).

Ce don en nature représente plus d'1 millions d'euros de contribution de la CTG au fonctionnement des associations sportives.

Poursuivre le plan de performance de la Collectivité

Dans le cadre de la démarche d'efficience et de modernisation de l'administration territoriale, la collectivité a intégré le 1^{er} janvier 2019 les missions et équipements de l'ex agence territoriale l'AGESIRG (Agence de Gestion des Équipements Sportifs d'Intérêt Régional de Guyane) qui était en charge du PROGT, de l'IFAS, du Skate Park et de la piscine de Mana et du Hall Kevin SERAPHIN.

Les 17 collaborateurs sont venus renforcer l'équipe du Pôle Sport Jeunesse et Vie Associative). Depuis le 5 septembre 2019 le PROGT (Palais Régional Omnisports Georges Théolade), outil incontournable du paysage sportif et culturel guyanais bénéficie d'un reclassement qui lui permet d'accueillir tous types d'événements.



↑ Depuis 2016, la Collectivité Territoriale de Guyane est le partenaire officiel du Tour de Guyane. Elle accompagne ainsi le Comité Régional de Cyclisme de la Guyane dans l'organisation de cette compétition majeure, mais soutient également chaque équipe locale qui y participe

Promouvoir et faire rayonner, La jeunesse :

Favoriser l'engagement citoyen des jeunes pour les rendre acteurs de choix qui les concernent afin de développer leur autonomie et leur sens des responsabilités

AGIR AVEC L'ATJEG :

Afin de favoriser la participation des jeunes à la vie publique, la collectivité crée l'Assemblée Territoriale des Jeunes de Guyane (ATJEG), un espace de dialogues, de projets et d'échanges.

Il s'agit pour les jeunes d'être force de propositions, de construire et d'engager des actions en direction de la jeunesse à l'échelle du territoire, d'exprimer des vœux et de prendre position autour des sujets d'intérêt général.

L'ATJEG réunit les jeunes, de tous les territoires, âgés de 12 à 25 ans qui représentent chacun leur établissement public ou privé (collèges, lycées, Université, Mission locale, CFA, Jeune chambre internationale) au sein de ce conseil qui se réunit en plénière et dans le cadre de 4 commissions pour les travaux.

Démocratiser l'offre de loisirs pour les jeunes

YANA LOISIRS, UNE INNOVATION DE POLITIQUE SOCIALE

Mis en place avec la collaboration de la CAEL et du CRPV, ce nouveau dispositif d'intervention sociale se base sur la notion d'échange et de réciprocité. Les jeunes s'engagent à être assidus aux activités de leur choix, à participer activement à une action citoyenne. Les familles s'impliquent dans le suivi de la pratique de loisirs de leurs enfants.

Les institutions sont à leur cotés pour améliorer les conditions de vie au quotidien et réduire les inégalités sociales par une offre de loisirs adaptée.

Accompagner les jeunes dans l'accès à l'autonomie de son parcours

YANA-J, UN NOUVEL OUTIL POUR LES 16-25 ANS

Co-construit avec les jeunes (ATJEG, Mission locale, étudiants) et pensé avec les acteurs de jeunesse du territoire (Pôle emploi, PAG, ARS, DJSCS, RSMA, Maison des ados, Mission locale...) le site www.Yana-J.fr offre une information jeunesse généraliste et actualisée, un espace interactif et d'échanges entre jeunes ainsi qu'un espace pro de ressources avec pas moins de 8 thématiques, 97 catégories, 242 dispositifs et bien d'autres...

Les principaux objectifs sont de rendre accessible l'information jeunesse sur l'ensemble du territoire de mettre en lien les jeunes avec les acteurs locaux.

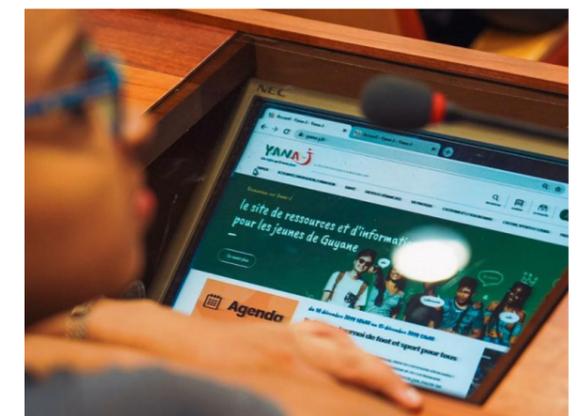
CHIFFRES CLÉS :

89 JEUNES BÉNÉFICIAIRES

06 À 20 ANS

03 TERRITOIRES

Cayenne, Macouria et Montsinéry-Tonnégrande



Promouvoir et faire rayonner, La vie associative :

Mettre en synergie tous les acteurs associatifs pour mieux structurer le secteur

1^{ÈRE} ÉDITION DU SALON DE LA VIE ASSOCIATIVE, LES 05 ET 06 OCTOBRE 2019

En Guyane plus de 4 000 associations interviennent dans tous les domaines de la société, contribuant au développement du territoire, l'épanouissement individuel et le renforcement du lien social.

Cette belle dynamique n'existerait sans l'engagement des bénévoles et des salariés qui concourent quotidiennement à l'animation du secteur et à la réalisation des programmes d'activités. Soucieuse d'améliorer le maillage territorial des interventions et la planification des événements, la CTG a créé un nouveau rendez-vous de 2 jours qui a permis avec succès de :

- Promouvoir le tissu associatif guyanais
- Favoriser l'adhésion au sein des associations
- Valoriser et soutenir l'engagement et le bénévolat
- Présenter les actions et l'accompagnement de la CTG pour le développement des associations et des territoires
- Conduire des réflexions pour favoriser l'amélioration des interventions des acteurs publics et privés -structurer et professionnaliser le secteur associatif



CHIFFRES CLÉS :

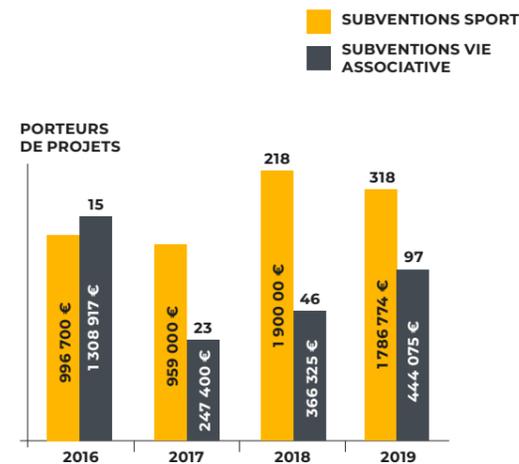
700 VISITEURS
80 ASSOCIATIONS

50 ANIMATIONS
04 ATELIERS autour de la réflexion
70 PARTICIPANTS aux ateliers

Accompagner les projets à caractère territorial

CAMPAGNE ANNUELLE EN LIGNE DE DEMANDE DE SUBVENTIONS

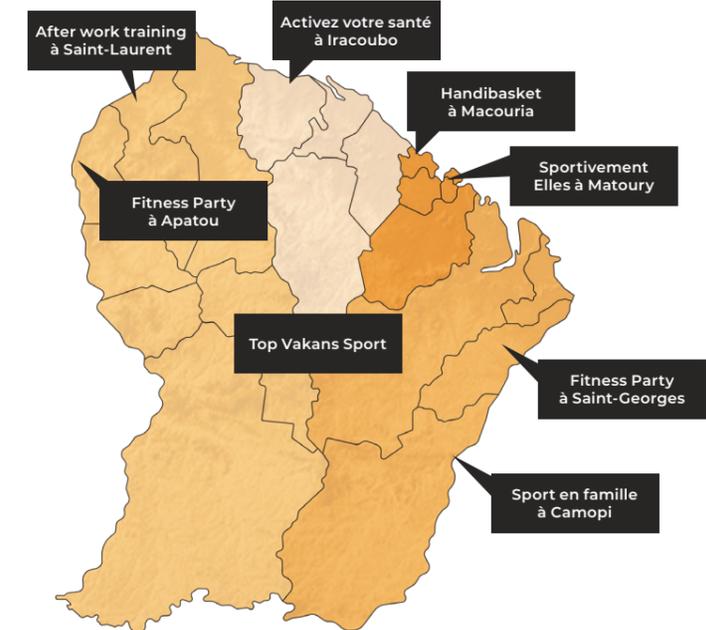
Eu égard au contexte démographique, social, économique et conjoncturel dans lequel évolue le territoire, la CTG a pleinement pris la mesure de l'importance de la mise en œuvre d'une politique de soutien en faveur du sport, de la jeunesse et de la vie associative en dépit d'une situation budgétaire contrainte. Les associations, ligues et comités sportifs, par leur activité, animent et font vivre le territoire. La CTG les soutient donc tout naturellement avec des subventions pour concrétiser leurs projets. Dans une démarche de modernisation et de simplification administrative, les demandes de subventions sont dématérialisées afin d'en optimiser le traitement.



Animation des territoires

La Guyane est un vaste territoire connu pour ses diversités mais aussi les inégalités résiduelles dues aussi à sa situation géographique.

Dans ce contexte, la CTG développe le sport partout en Guyane et sous toutes ses formes. Une équipe dynamique de professionnels, animateurs et éducateurs du service animation sportive de la CTG est toute l'année sur le terrain au contact des populations pour offrir une programmation riche et diversifiée d'activités sur tout le territoire et pour tous les publics.





PRÉVENIR, PROTÉGER ET LUTTER CONTRE LES INCENDIES

LE SDIS (SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS)

Retour sur, Le bilan du SDIS :

La CTG assume pleinement ses compétences afin d'offrir aux Guyanais un Service départemental d'incendie et de secours disposant de moyens d'interventions optimaux. Elle est également pleinement engagée en faveur de la formation des cadres du SDIS.



PRÉVENIR, PROTÉGER ET LUTTER CONTRE LES INCENDIES

/ POLITIQUE PUBLIQUE



Les investissements de la CTG en faveur du SDIS

Sur le plan budgétaire : la CTG représente 53% en fonctionnement (quand les communes sont à 43%) et 98% en investissement, soit près de 25 millions d'euros.

En l'espace de 04 ans, la CTG a investi en faveur de :

- ➔ 43 nouveaux engins d'incendie ou de secours pour la Guyane
- ➔ Recrutement de 75 sapeurs-pompiers sur concours décentralisés organisés en Guyane
- ➔ La construction de 3 casernes (Mana, Sinnamary, Matoury) à hauteur de 15 millions d'euros

Contribution de la CTG en investissement et fonctionnement :

	2016	2017	2018	2019	2020
CONTRIBUTION TOTALE DE LA CTG (EN MILLIONS €)	10,18	13,15	13,14	17,5	25,5
ÉVOLUTION ANNUELLE		29,14%	-0,01%	33,48%	45,30%
ÉVOLUTION DE 2016 À 2020					+ 150,43%

Chantiers en cours, Casernes de Mana, Sinnamary et Matoury

La caserne de Sinnamary

Cette opération d'un coût total de 4,5 M€, est entièrement financée par la CTG.

Le site qui accueillera la structure se situe à l'entrée du bourg de la commune.

Un emplacement stratégique qui permettra une intervention rapide des secours via la RN1.



La caserne de Mana

Cette opération d'un coût total de 4,5 M d'euros, inscrite à la PPI de la Collectivité territoriale de Guyane comprendra : une piste d'atterrissage pour hélicoptère, une espace d'exercices, de manœuvres et d'entraînements sportifs et un parking extérieur.

La caserne de Matoury

L'actuelle caserne jugée trop vétuste, la CTG s'engage en faveur de l'édification d'un nouvel équipement.

Cette opération de construction d'une nouvelle caserne dont le coût s'élève à 5,2 millions d'euros, prévoit : une partie administrative, un foyer, une salle de cours et de formation, des chambres, une salle de sport, ainsi qu'une tour d'entraînement.



FOCUS INVESTISSEMENT

LES CASERNES SDIS GUYANE

En 2016, L'Exécutif a acté le développement de cette compétence par le renforcement dans un premier temps du maillage infrastructurel et des moyens directs d'intervention des sapeurs-pompiers.

PROJETS EN COURS :

Il en a résulté une vaste opération de constructions de nouvelles casernes inscrite dans le plan pluriannuel d'investissement pour 19,6 M €, ainsi qu'un plan de modernisation des moyens techniques visant à améliorer la couverture opérationnelle sur le territoire.

- CASERNE DE MANA
- CASERNE DE SINNAMARY
- CASERNE DE MATOURY
- CASERNE DE GRAND SANTI

Projet inscrit dans
le plan pluriannuel
d'investissement pour
19,6 M €



PRÉVENIR, PROTÉGER ET LUTTER CONTRE LES INCENDIES

/ POLITIQUE PUBLIQUE

Les temps forts, 2017, 2018, 2019 et 2020

Les temps forts de l'année 2017

LE 14 SEPTEMBRE 2017 :

Signature convention AFD-SDIS dédiée à renforcer le programme d'investissement du SDIS prévoyant l'amélioration de la couverture du territoire et le renforcement de la capacité d'intervention des agents sur les questions de sécurité civile.

Etait également prévu dans ce cadre l'acquisition de matériels opérationnels supplémentaires tels que des ambulances, des grandes échelles, des véhicules adaptés à des milieux périlleux ou sinistrés...

LE 15 NOVEMBRE 2017 :

Remise de galons et de médailles d'honneur aux officiers promus cette année.



Les temps forts de l'année 2018

LE 08 JANVIER 2018 :

→ Remise officielle de matériels roulants d'incendie et de secours. Plusieurs nouveaux véhicules dont quatre engins d'incendie et de grandes échelles, dévolus au littoral et à l'ouest sont venus compléter le parc du SDIS.

01 Camion Echelle Pivotante Combinée (EPC)
affecté à Cayenne

01 Fourgon Pompe Tonne (FPT)
affecté à Rémire-Montjoly

01 Camion-Citerne Rural Moyen (CCRM)
affecté à Matoury

01 Camion-Citerne Incendie Léger Rural (CCILR)
affecté au centre à Cacao

01 radar de recherches pour personnes ensevelies

→ Remise de diplômes aux sapeurs-pompiers ayant passé les formations "d'échelier" et de "chef d'équipe", suivie de la nomination du chef médecin, Jean Laversanne, au grade de médecin de classe exceptionnelle. Nomination médecin chef et Diplômes écheliers et chefs d'équipe.

LE 30 JANVIER 2018 :

Signature d'une convention de contrôle allégé en partenariat signée pour le SDIS GUYANE avec la Direction Régionale des Finances Publiques, et le Payeur de la Collectivité Territoriale de Guyane dans une démarche d'amélioration de la coordination des contrôles respectifs de l'ordonnateur et du comptable public sur l'ensemble de la chaîne de la dépense du SDIS.



Les temps forts de l'année 2019

LE 21 FÉVRIER 2019

Remise de 8 nouveaux véhicules de secours et d'aide aux victimes destinés aux communes de Maripasoula, Mana, Apatou, Iracoubo, Macouria, Rémire, Cayenne et Saint-Georges.

POUR VOIR LA VIDÉO SUR FACEBOOK :

www.facebook.com/watch/?v=579830402489362

LE 22 JUIN 2019

Embarquement des véhicules du SDIS à destination des casernes des Sapeurs-Pompiers de Maripasoula et de Papaïchton sur une pirogue. Premier transport de ce type.

POUR VOIR LA VIDÉO SUR FACEBOOK :

www.facebook.com/watch/?v=348958755999849

LE 18 JUILLET 2019

Cérémonie de remise de Galons aux Sapeurs-Pompiers en présence du Président de la CTG



LE 29 NOVEMBRE 2019 :

Cérémonie des affectations des 20 lauréats du Concours de Sapeurs Caporaux.

LE 16 DÉCEMBRE 2019 :

Cérémonie de la Sainte-Barbe + remise de diplômes

→ Dépôt de gerbes en l'honneur des sapeurs-pompiers victimes du devoir, avant de se poursuivre par un passage en revue des troupes

→ Remise :

Des médailles d'honneur des sapeurs-pompiers échelon grand homme, ou encore échelon or (30 ans de service), à des officiers, sous officiers caporaux chefs, caporaux, sergents chefs, lieutenants

De lettres de félicitations pour leur illustration au cours de l'exercice de leur fonction à des adjudants, caporaux, caporaux chefs, sergents chefs

De l'insigne d'animateur de jeunes sapeurs-pompiers, à des caporaux

De casques à une vingtaine de jeunes qui ont validé leurs épreuves après 3 mois de formation, et qui formalise l'engagement de ceux-ci en tant que sapeurs-pompiers professionnels.

Les temps forts de l'année 2020

LE 18 AVRIL 2020

Covid-19, remise de masques aux pompiers d'Iracoubo



La CTG durant la crise Covid-19, retour sur 55 jours au cœur de l'action territoriale

Dès l'annonce du confinement par le Gouvernement et la mise en place des différentes mesures nationales pour limiter la propagation Covid-19, la **Collectivité Territoriale de Guyane** a mis en œuvre tous les moyens pour gérer de la façon la plus optimale la crise liée au Coronavirus sur le territoire guyanais, dans ses domaines de compétences, et parfois au-delà.

➔ La CTG en action durant la crise Covid-19

Dès l'annonce du confinement par le Gouvernement et la mise en place des différentes mesures nationales pour limiter la propagation Covid-19, la CTG a mis en œuvre tous les moyens pour gérer de la façon la plus optimale la crise liée au Coronavirus.

➔ Mesures

Sanitaire et sociale : 693 793,6 €

Mise en place d'un comité territorial scientifique

08 spécialistes du monde médical composent le comité.

Les missions du comité territoriale scientifique sont d'accompagner la population : maison médicale et centre de détection (drive test et de recommander des mesures spécifiques sur le plan local.



Réouverture de 10 PMI

Avec pour objectif de maintenir les actions de prévention en faveur des femmes enceintes et des nourrissons du territoire ; prioriser les consultations pédiatriques et gynécologiques.

Lancement d'une permanence téléphonique psychologique pour la population

Aider à lutter contre l'anxiété et la souffrance psychique dans le but de mieux vivre le confinement en accueillant la parole de l'appelant et en lui apportant une écoute psychologique.

LES PSYCHOLOGUES À L'ÉCOUTE

0800 444 973
(appel gratuit)

CRISE SANITAIRE COVID-19
de 10h00 à 12h00
et de 17h00 à 19h00
du lundi au dimanche

Rapatriement des Guyanais en croisière depuis la Martinique

LA CTG DURANT LA CRISE COVID-19

Fourniture de tablettes numériques dans les EHPAD du territoire :

- Garder le lien avec les familles
- Rompre l'isolement



Mise à disposition des locaux de PMI

- Permettre une prise en charge des patients en tenant compte de la distanciation sociale



Lancement d'une permanence psychologique pour les assistants familiaux

- 163 assistants familiaux concernés

Mise en place de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH)

Mise à disposition du gymnase du Collège Catayée pour l'accueil des réfugiés syriens

Protéger les populations dans ce contexte de crise sanitaire, enrayer une situation qui pourrait favoriser la propagation du virus, offrir de dignes conditions d'hébergement.

CHIFFRES CLÉS :

70 PERSONNES
Hébergés dans le gymnase du collège Catayée



Mise en place avec l'Etat d'une cellule de coordination sociale qui s'articule autour de plusieurs volets

Abondement du Fonds de solidarité logement et du Fonds de solidarité énergie Pour le public en situation de vulnérabilité liée au COVID-19

CHIFFRES CLÉS :

693 793,60 € En budget total pour l'année 2020

Co-pilotage d'une cellule d'urgence sociale avec l'Etat :

- Recenser les personnes âgées et handicapées
- Attribuer, si besoin, L'APA - l'Allocation Personnalisée d'Autonomie - ou Prestation de Compensation du Handicap



➔ Mesures Économiques

Le Fonds d'Urgence Économique des Territoires de Guyane (FUETG)

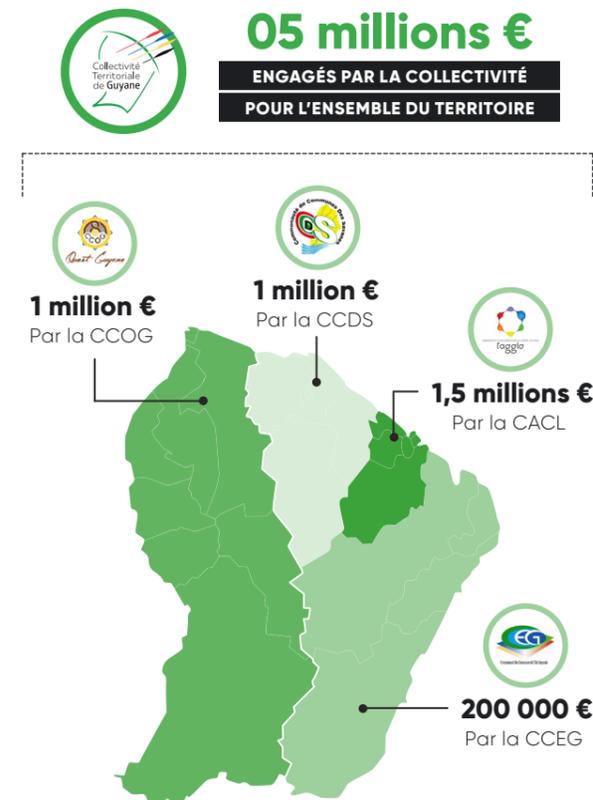
Suite à la crise économique engendrée par l'épidémie de Covid-19, la Collectivité Territoriale de Guyane a mis en place le Fonds d'Urgence Économique des Territoires de Guyane.

Ce fonds d'urgence est en partenariat avec les 4 EPCI (la CACL, la CCDS, la CCOG, la CCEG) et les organisations socio-professionnelles de Guyane : près de 9 millions € pour accompagner les TPE, artisans et indépendants du territoire.

Les demandes d'aides se font via une plateforme en ligne qui permet :

- ➔ Le dépôt des dossiers
- ➔ Une instruction commune des dossiers (CTG/EPCI)
- ➔ Le conventionnement des dossiers

WWW.FONDSDURGENCE-GUYANE.FR



CHIFFRES CLÉS AU 14 AOÛT 2020 :



* 1 250 dossiers dont 744 demandes prioritaires inférieures à 1 000 €

Mise en place d'un prêt rebond FEDER des territoires de Guyane 3,8 millions de FEDER pour un coût total de 10 514 087 €

- ➔ Un prêt entièrement digitalisé pour les demandes allant de plus de 10 000 € à un maximum de 50 000 €
- ➔ Une durée d'amortissement sur 7 ans, dont 2 ans de différé

WWW.PRET-REBOND.CTGUYANE.FR

Contribution volontaire au volet 2 du Fonds de solidarité à hauteur de 956 000 €



Abondement de 100 000€ par la CTG du Fonds de secours aux organismes de l'Économie Sociale et Solidaire

Exonérations de paiement des redevances d'occupation des loges au Marché d'Intérêt Régional pour les mois de mars et avril 2020 représentant un manque à gagner de 9 007 €.

Fonds régional d'Avances Remboursables dédiés à la filière pêche et plus exactement aux usiniers et armateurs de pêche pour un coût total de 2 128 989 €.



Points d'étape avec le Gouvernement

- ➔ Entretien avec les ministres et participation à la cellule de crise économique mise en place par l'État.



La CTG a délégué aux EPCI le droit d'octroyer une subvention complémentaire au Fonds d'Urgence d'un montant allant de 5 000 € à 10 000 €, jusqu'au 31 décembre 2020

== FOCUS COVID-19 ==

MESURES ÉCONOMIQUES PROPRES A LA CTG MISES EN PLACE POUR LE COVID-19

.....

Le contexte de crise sanitaire sans précédent a lourdement impacté les petites entreprises du territoire qui s'en retrouvent fragilisées. Depuis le début de cette crise, la Collectivité Territoriale de Guyane n'a cessé de tout mettre en œuvre pour accompagner les entreprises locales, à travers des mesures économiques significatives.

.....



Mise en place d'un Fonds d'Urgence Economique des Territoires de Guyane (FUETG)

La crise sanitaire a fragilisé de nombreuses entreprises. Il a donc fallu accompagner les TPE, indépendants et artisans en mettant en place **un Fonds d'Urgence Economique des Territoires de Guyane (FUETG) d'un montant de 8,7 M€.**

Subvention complémentaire au FUETG (EPCI)

Une convention de partenariat entre la CTG et les EPCI (CACL, CCOG, CCEG et CCDS) a été signée afin de permettre aux EPCI d'octroyer une subvention complémentaire au FUETG comprise entre 5 000 et 10 000 € (jusqu'au 31 décembre 2020.)

Mise en place du prêt rebond FEDER des territoires de Guyane

Pour répondre aux attentes des entreprises, la CTG en partenariat avec BPI a mis en place un deuxième dispositif, à savoir le prêt rebond FEDER des territoires de Guyane d'un montant de 10,5 millions € dont 3,8 millions € de FEDER. Ce dispositif public d'aide au développement économique, au profit des petites et moyennes entreprises situées sur son territoire ou s'y installant, qui rencontrent un besoin de trésorerie lié à une difficulté conjoncturelle ou une situation de fragilité temporaire liée notamment aux mesures prises dans le cadre du COVID 19.

Cet instrument financier est un fonds de prêts soutenant sous forme de prêt rebond FEDER à taux zéro, les projets de renforcement de la structure financière et principalement les besoins de trésorerie liés à la situation conjoncturelle, l'augmentation du besoin en fonds de roulement.

RÉPARTITION DES DÉPENSES :

956 000 €

La contribution volontaire de la CTG à hauteur de au dispositif Etat intitulé « Fonds de solidarité ». (Volet 1 et 2).

2 128 989 €

La modification du Fonds régional d'Avances Remboursables dédiés à la filière pêche et plus exactement aux usiniers et armateurs de pêche

➔ Mesures

Aide alimentaire et solidarité :

Mise en place de la continuité de transport de marchandises par voie aérienne

➔ Assurer le ravitaillement alimentaire des communes isolées



↓ RAVITAILLEMENT ALIMENTAIRE EN CHIFFRES :

Date	Commune / Village	Denrées	Moyen
31 mars 2020	Ouanary	950 kg	✈️
03 avril 2020	Loka	950 kg	✈️
	Apagui	950 kg	✈️
	Providence	950 kg	✈️
04 avril 2020	Providence	950 kg	✈️
	Boniville	950 kg	✈️
	Loka	950 kg	✈️
06 avril 2020	Freedom City	750 kg	✈️
07 avril 2020	Taluen	700 kg	✈️
	Twenké	700 kg	✈️
08 avril 2020	Élahé	700 kg	✈️
	Kayodé	700 kg	✈️
	Grand-Santi, secteur Monfina	1,6 T	✈️
09 avril 2020	Camopi	1,3 T	✈️
10 avril 2020	Trois-Sauts	1,2 T	✈️
14 avril 2020	Saül	800 kg	✈️
15 avril 2020	Village Cécilia	700 kg	✈️
21 avril 2020	Cayenne (Monseigneur Lafont)	—	🚚
24 avril 2020	Trois-Palétuviers	1 T	🚚
	Villages Espérance 1 et 2	—	🚚
30 avril 2020	Village Pierre	—	🚚
	Douches municipales de Cayenne	—	🚚
02 mai 2020	Roura	—	🚚
	Village Favard	—	🚚
07 mai 2020	Village Favard Camopi	2 fûts de carburant 4,1 T	✈️ + 🚚
08 mai 2020	Trois-Sauts et villages alentours	300 baguettes de pains	✈️
09 mai 2020	Trois-Sauts et villages alentours	2,8 T	✈️
Total : Plus de 20 Tonnes			

➔ Mesures Prévention :

Soutien à la production et acquisition de visières via Guyane Développement Innovation (GDI)

- ➔ Soutenir la production de visières

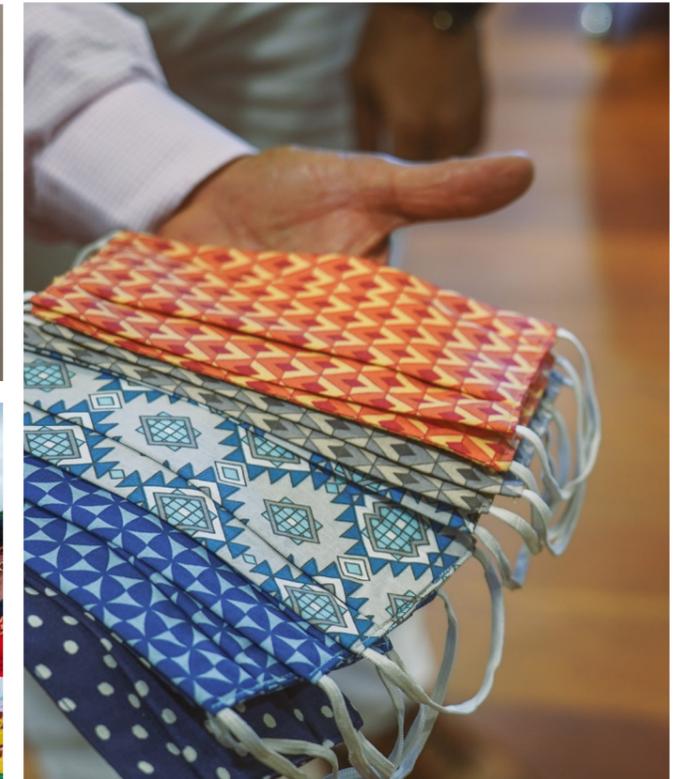


Production de solution hydroalcoolique

- ➔ Soutenir la fabrication locale d'alcool à 90 degrés et de solution hydroalcoolique
- ➔ Mettre à disposition de solutions hydroalcooliques aux centres de PMI recevant du public



Reprise des actions de lutte contre la dengue



ZOOM SUR :

Lancement de l'appel à projet « Flash Covid »

Un appel à projet "Flash Covid" a été lancé, afin de soutenir toute action dédiée à la lutte contre le Covid-19, dans les domaines de la recherche, de l'innovation, du numérique ou du social.

Soutenir toute action dédiée à la lutte contre le Covid-19

FOCUS SUR /

LA CTG DURANT LA CRISE COVID-19

➔ Mesures Éducation :



Abondement de 110 000 € par la CTG de l'enveloppe de l'État pour la mise à disposition d'outils numériques en faveur des publics scolaires vulnérables.

Traitement des demandes d'Aides Territoriales aux Etudiants

- ➔ Soutenir les étudiants guyanais et contribuer à leur réussite
- ➔ 4 129 450 €
- ➔ 2 194 étudiants concernés

Rapatriement des scolaires

Acheminer tous les élèves de l'intérieur au domicile familial :

- ➔ **Camopi et Trois-Sauts :**
115 élèves, 30 en bus puis 115 en pirogue
- ➔ **Maripasoula et Papaïchton :**
440 élèves en avion
- ➔ **Grand-Santi :**
28 élèves, 18 en bus puis les 28 en pirogue
- ➔ **Saül :**
5 élèves en avion



Attribution d'une aide exceptionnelle de 500 € octroyée aux étudiants guyanais hors du territoire

- ➔ 1 573 étudiants concernés
- ➔ 786 500 €

➔ Mesures Continuité du service public :

Déploiement d'un plan de continuité d'activité pour le public

- ➔ Assurer le maintien du service public lié aux compétences de la CTG
- ➔ Garantir la tenue des commissions et assemblées dans des conditions de sécurité sanitaire



Ouverture de la crèche territoriale multi-accueil de Mirza

- ➔ Accueillir les enfants des soignants et autres personnels indispensables à la gestion de la crise

Accélération des paiements aux entreprises

- ➔ Assurer une continuité des services de facturation

➔ Mesures Culture et sport :

➔ Actuellement, L'action de la CTG se poursuit :



Suspension sportives et culturelles

- ➔ Suspension des manifestations sportives et culturelles
- ➔ Suspension des cours du Conservatoire

Adoption des rapports des demandes de subvention

- ➔ Poursuivre l'étude des demandes de subventions sportives et culturelles

Mise en place de séances d'activité physique hebdomadaire par vidéo

Mise à disposition d'abonnements au site toutapprendre.com

Lancement d'un concours d'écriture

- ➔ Recueillir des œuvres originales d'auteurs amateurs

Mise en place d'un accès gratuit à la bibliothèque numérique bibliovox.com

Mise à disposition en ligne d'expositions locales dématérialisées

- ➔ Proposer à la population guyanaise plusieurs expositions locales dématérialisées

Mise en place d'une aide à la recherche généalogique et au classement de documents d'Etat Civil



FOCUS SUR /

LA CTG DURANT LA CRISE COVID-19

FOCUS COVID-19

ZOOM SUR LE RENFORCEMENT DES MOYENS LOGISTIQUES ET GÉNÉRAUX

De mars à août 2020, près de 2,9 millions € de crédits ont été engagés financièrement pour appuyer l'ensemble des services de la CTG et des partenaires afin de les doter en moyens matériels (masques, produits nettoyants, etc.) et en moyens logistiques et humains (acheminement, surveillance, etc.) nécessaires pour assurer la continuité du service public.

Renforcement des services, Les objectifs de ces dépenses :

Assurer la continuité du service public par la protection des personnels engagés et les publics reçus sur l'ensemble du territoire :

- Personnels de la collectivité (administration et ATTEE)
- Personnels des agences territoriales
- Publics accueillis dans les locaux CTG (antennes d'insertion, antennes sociales, PMIs, marchés des producteurs, etc)
- Élus territoriaux
- Conseillers du CESESEG

Appuyer les professionnels de santé et assimilés :

- Organisations représentatives des professionnels de santé et assimilés
- Hôpitaux
- EPHAD
- Professionnels de l'aide à domicile et d'accompagnement des personnes vulnérables (ex : assistantes familiales)

Soutenir les actions menées par le tissu associatif et les organisations professionnelles en faveur de la population :

- Associations
- Syndicats et associations professionnels (ex : FDSEA)

Accompagner la réouverture des établissements scolaires :

- EPLE (Etablissement Public Local d'Enseignement)
- Elèves bénéficiant des transports scolaires

Accompagner les collectivités locales dans leurs actions de lutte sur le terrain contre le virus et ses effets induits :

- Mairies
- EPCI
- La population sensibilisée par le biais de la caravane territoriale de prévention COVID-19.

RÉPARTITION DES DÉPENSES :

Sur les près de 2,9 millions d'euros (2 856 000 €), 95 % des dépenses ont été engagées pour l'acquisition de produits et équipements d'hygiène et de protection ainsi que la surveillance renforcée des établissements scolaires et plus spécifiquement des collèges.



Bilan des achats en produits et équipements d'hygiène et de protection

- 1 204 000 masques à usage unique (FFP1 ou chirurgicaux)
- 30 000 masques à usage unique (FFP2)
- 86 700 masques barrières (en tissu) dont plus de la moitié ont été produits sur le territoire
- Près de 4 490 litres de gels ou solutions hydro alcooliques auxquels vient s'ajouter la dotation de la CTG émanant de la production d'une solution produite localement dans le cadre d'un partenariat MEDEF, Biostratège Guyane, Rhum Saint Maurice, Sara, Solam, URPS Pharmaciens de Guyane, GBH, Yb Conseils.
- 1 321 litres de savon liquide
- 3 837 litres de produits désinfectants
- 8 200 visières de protection
- 3 700 gants jetables
- 830 distributeurs de gel hydro-alcoolique ou savon liquide
- 74 vitres de protection pour les accueils

À cela s'ajoutent des achats moins importants en volume : paquets de lingettes, bobines d'essuie-tout, thermomètres infrarouges, tenues médicales, signalétiques au sol pour le rappel des gestes barrières, mitigeurs et commandes fémorales pour l'adaptation de sanitaires dans les locaux administratifs.

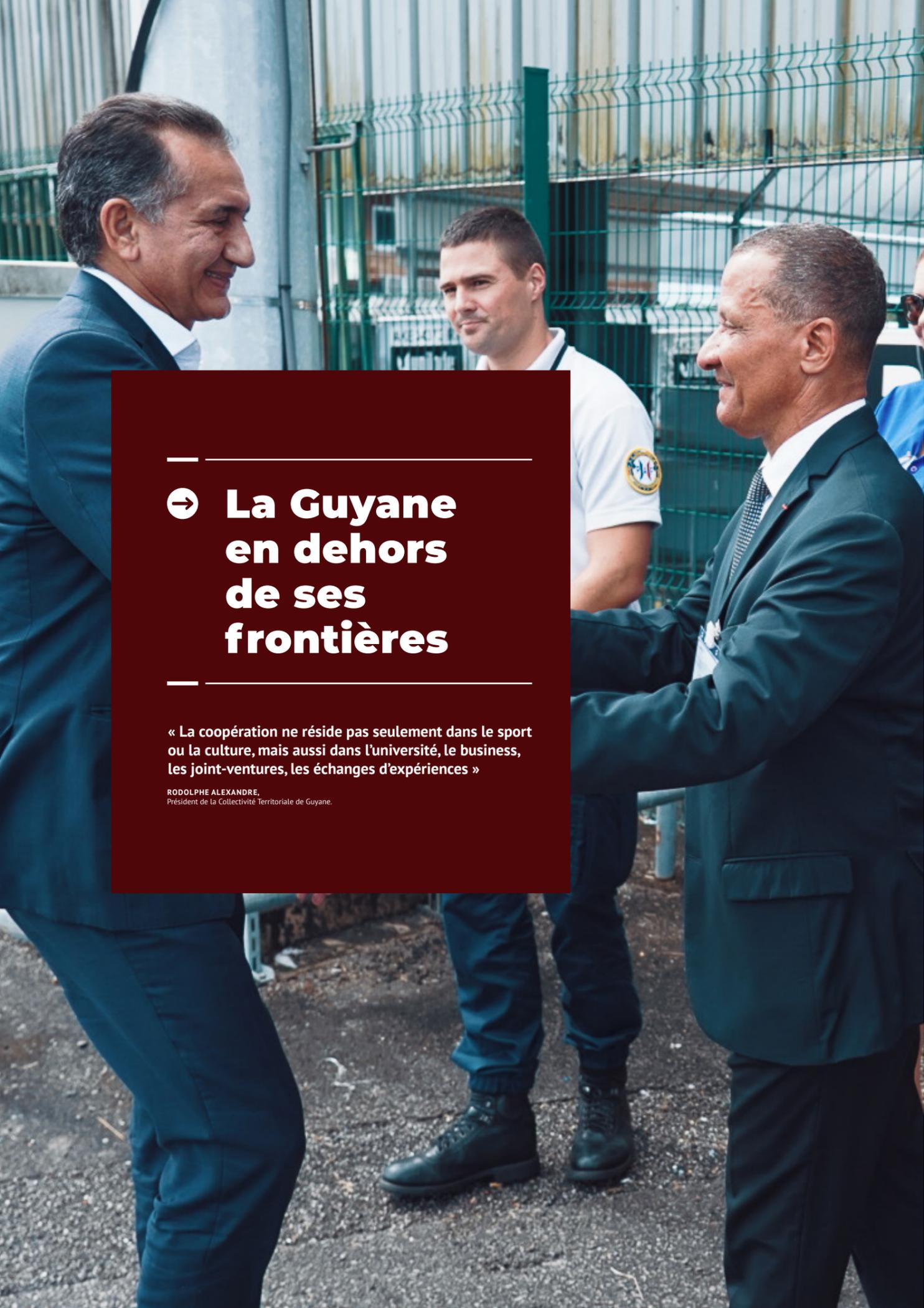


Surveillance des EPLE :

Dans le domaine de la sécurité, 12 collèges (de Cayenne à Saint Laurent en passant par Maripasoula) et un lycée (Lycée de Matiti) rendus plus vulnérables pendant les périodes de fermetures, de confinement et de couvre-feu ont bénéficié d'une surveillance renforcée.

Un soutien à l'activité économique locale au plus fort de la crise

Plus de 75 % (2.155.000 €) de ces engagements financiers sont allés directement dans le tissu économique local (fournisseurs, entreprises, associations). Par ces interventions, la collectivité a contribué ainsi au soutien à l'économie locale et à l'innovation.



➔ La Guyane en dehors de ses frontières

« La coopération ne réside pas seulement dans le sport ou la culture, mais aussi dans l'université, le business, les joint-ventures, les échanges d'expériences »

RODOLPHE ALEXANDRE,
Président de la Collectivité Territoriale de Guyane.

La Guyane en dehors de ses frontières, stratégie de développement et d'insertion régionale

Région européenne située dans un environnement géographique où elle est appelée à coopérer avec des Etats tiers de l'Union Européenne, **la Guyane a mis en place une stratégie de développement et d'insertion régionale visant à :**

Faciliter la circulation des personnes et des marchandises sur la frontière

Construction du nouveau bac de St Laurent du Maroni, d'un montant d'environ de 5 M€

Développement de la vallée de l'Oyapock avec à la création d'un port à sec, plate-forme logistique pour les flux de marchandises via le pont de l'Oyapock

Participer à la structuration de réseau routier international

Via le franchissement du Maroni afin de combler le « maillon manquant » de la panaméricaine atlantique

Formaliser des partenariats et des accords bilatéraux

Afin de faciliter l'émergence des projets concrets et « gagnant/gagnant » qui sont co-financés par le PCIA entre le Suriname, le Guyana et l'Etat d'Amapa au Brésil

Créer des groupes de travail techniques binationaux France-Suriname

Avec pour but de suivre la mise en œuvre opérationnelle, financière et administrative du bac amphidrome né d'une volonté commune de coopérer

Faire adhérer la Guyane au sein des organisations régionales

Oeuvrer au renforcement de la diplomatie territoriale économique de la Guyane en qualité de membre associé à la CARICOM (en cours) et à la Commission Economique Unies pour l'Amérique Latine et les Caraïbes des Nations (CEPALC)

Valoriser le plateau des Guyanes

Pour générer une plus grande appropriation politique des enjeux de développement de cette zone au titre de la coopération internationale



ZOOM SUR :

**Conférence internationale
« Bio-plateaux »**

Les 26 et 27 novembre 2019, avec la labellisation du Plan Biodiversité (action n°62) pour développer le partage d'informations sur l'eau et la biodiversité des milieux aquatiques entre la Guyane et ses voisins du Brésil et du Suriname en vue de créer un observatoire transfrontalier. Les participants étaient issus des différentes institutions liées à la gestion des ressources en eau dans les pays partenaires du projet du point de vue politique, administratif, technique et scientifique.



Co-Présider les instances de coopération mises en place par l'Etat

COMMISSION MIXTE DE COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE (CMT) FRANCE-BRÉSIL

Les 6 et 7 décembre 2016 à Cayenne et les 3 et 4 juillet 2019 à Macapa, les membres de la commission ont abordé la mise en réseau des Musées d'Amazonie, la présentation du programme de coopération INTER-REG AMAZONIE et l'avancée des projets relevant en particulier des volets santé et environnement, le domaine numérique recelant des opportunités pouvant se déployer dans trois dimensions terre, mer et air.



CONSEILS DU FLEUVE DES DEUX ZONES TRANSFRONTALIÈRES AFIN DE DISCUTER DES INITIATIVES EN VUE DE PROMOUVOIR LEUR DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX

- ➔ **Sur le Maroni :**
Franchissement du Maroni (bac international et aménagement des rives) et projet de coopération en matière de santé avec le CHOG, opérations programmées au titre du PO INTERREG AMAZONIE.
- ➔ **Sur l'Oyapock :**
La mise en place d'actions conjointes en matière de santé a permis de diminuer les endémies grâce à une meilleure répartition des actions entre les deux pays et d'organiser une pirogue binationale annuelle pour mener des actions de prévention dans les villages en lien avec le service de démoustication de la CTG.



Rencontrer des partenaires de la zone de coopération

PREMIÈRE VISITE OFFICIELLE EN GUYANE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CARICOM, MR IRWIN LAROCQUE DU 11 AU 14 DÉCEMBRE 2016



ECHANGE PRIVÉ AVEC LE GOUVERNEUR DE L'ETAT DE L'AMAPA, MR WALDEZ GOES LE 3 JUILLET 2019 À MACAPA



RÉUNION DE TRAVAIL AVEC SON EXCELLENCE MR ZHAI JUN, AMBASSADEUR DE CHINE EN FRANCE, LORS DE SA VISITE EN GUYANE DU 15 AU 18 JUILLET 2018 EN VUE DE METTRE EN PLACE :

- Une action pour la promotion du Tourisme Chinois en Guyane en partenariat entre le Comité du Tourisme de Guyane et le Ministère du Tourisme de la Chine,
- Un processus de coopération décentralisée Chine/Guyane dans le cadre du Groupe Pays France/Chine mis en œuvre par Cités Unies France avec des villes des provinces chinoises travaillant avec les associations chinoises de la Guyane.
- Une coopération dans des secteurs comme la pharmacopée, les énergies renouvelables et le climat



ZOOM SUR :

Mettre en œuvre le partenariat et l'accompagnement des porteurs de projets dans le cadre du Programme INTERREG Caraïbes :

- Co-présidence des comités de sélection et de suivi les 13 et 14 décembre 2017 en Guyane
- Acteur du projet « ODYSSEA CARAIBES BLUE GROWTH MULTI DESTINATION » en vue de créer la première grande route bleue dans les référentiels du patrimoine mondial immatériel de l'UNESCO et du Conseil de l'Europe grâce à la mise en tourisme des voies bleues de navigation, l'amélioration de l'attractivité des escales, le développement d'outils marketing, de TIC, de services et de produits innovants, la structuration du cluster du tourisme bleu, la consolidation de la filière d'excellence des savoir-faire locaux et l'amélioration de l'accès à tous aux activités nautiques et culturelles



Antenne de Paramaribo (Suriname)

Située dans les locaux de l'ambassade de France, au cœur de la diplomatie française, pour permettre un travail collaboratif, avec l'État :

- ➔ Organiser des missions de prospection au Suriname et au Guyana dans le cadre des projets interreg Amazonie
- ➔ Mettre en place des études pour accentuer la coopération économique en particulier sur le volet structurel (étude CTG/EUROP'ACT)
- ➔ Rédiger des rapports sur certaines filières à partir de documentations, de visites sur le terrain notamment sur la filière pêche (août 2019)
- ➔ Accompagner les associations, les clubs, les artistes et les ligues lors de participations à des manifestations.
- ➔ Accueillir des stagiaires et des étudiants afin de transmettre une expérience en matière de coopération.



MOBILITÉ DES APPRENANTS :

Contribuer à la mobilité des apprenants et des étudiants dans notre espace de coopération

Pour échanger des savoirs entre établissements d'enseignement, universités et organismes de recherche afin de renforcer le capital humain de notre territoire et la capacité des partenaires à travailler en réseau dans un contexte international

Attribuer des financements aux porteurs de projets menant une action de coopération particulière :

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- « Colloque relatif à la coopération judiciaire internationale en matière pénale » organisé par l'Université de Guyane les 23 et 24 octobre 2017
- Forum Post Bac 2018 des 4 au 6 décembre 2018 permettant une ouverture des formations à l'international grâce à la participation de l'université de la Barbade



RECHERCHE

1^{er} Congrès International de Médecine Naturelle de l'Amazonie « CONIMAZON » du 28 au 30 septembre 2019, où le laboratoire Qualisud de l'Université de Guyane a présenté les propriétés gustatives de l'awara mais également son côté médicinal avec l'huile de la pulpe et l'huile tcho-tcho. La CTG s'est focalisée sur la politique de préservation des savoirs traditionnels.

SPORT

- Grand prix cycliste de la coopération régionale Guyane/Suriname organisé par le Comité Régional de cyclisme de la Guyane, 2^e et 3^e édition pour les années 2017 et 2018 pour développer les performances des coureurs
- « Semi-marathon binational » 1^{ère} course internationale hors stade « France-Brésil », au mois de décembre 2017 et 2018 initié par le Brésil avec l'Association « Coq Roche Oyapock » avec l'accord de la ligue régionale d'athlétisme de Guyane



CULTURE

« Guyane Salsa Picante Festival » dédié aux danses latines, qui rencontrent un engouement auprès des populations de notre zone géographique et permettent d'échanger sur la formation et la préparation des compétiteurs au niveau mondial.



Faits marquants,
Organisation ou participation à des événements internationaux



22^{ème} Conférence des Présidents des Régions Ultrapériphériques de l'Union Européenne

Conférence du 26 au 27 octobre 2017 à Kourou et à Cayenne en qualité de Président de cette instance



Conférence de Coopération Régionale Antilles-Guyane (CCRAG)

Conférence du 27 au 29 novembre 2019 en Guyane, qui pour la deuxième année consécutive s'ouvre vers les partenaires de la zone coopération Antilles-Guyane. Lors de cette édition, un « side event » était consacré à la coopération décentralisée, autre modalité d'expression de la coopération régionale mais qui a également permis aux collectivités ultramarines d'avoir un dialogue direct avec Mr Irwin LAROCQUE, Secrétaire Général de la CARICOM. Chaque avancée permet de mieux se comprendre avant d'entrer dans cette institution régionale.



Conférence internationale sur la drépanocytose dans le plateau des Guyanes

Intitulée « Quelle coopération pour une meilleure prise en charge » des 23 et 25 octobre 2019



ZOOM SUR :

Conférence internationale sur les sargasses du 23 au 26 octobre 2019 en Guadeloupe

Afin de faciliter l'acquisition, la circulation et l'échange d'expertises et de compétences techniques et scientifiques à l'échelle du bassin Caraïbéen et entamer un travail opérationnel de mobilisation de crédits internationaux destinés à l'endigement du phénomène.

21^{ème} Conférence des Présidents des RUP à Madère



Intervention du Président de la Collectivité Territoriale à l'ONU dans le cadre du sommet spécial climat intitulé «Climate Action Summit 2019»

Intervention réalisée le 23 septembre 2019 autour des différents enjeux autour de la préservation de la forêt Amazonienne



== L'EUROPE EN GUYANE ==
POINT D'ÉTAPE
PROGRAMME DE COOPÉRATION
INTERREG AMAZONIE

16 projets sont programmés au titre du PCIA, pour un montant de 13 764 771 € de FEDER-CTE

FOCUS SUR LE PROGRAMME :

16 projets sont programmés au titre du PCIA, pour un montant de 13 764 771 € de FEDER-CTE (Fonds Européen de Développement Régional - Coopération Territoriale Européenne).

Le coût total du projet représente 21 381 362 €.

1 966 601 € de FEDER CTE ont été payés aux porteurs de projets depuis le début de la programmation

Exemple de projet :
Projets liés au nouveau bac sur le Maroni

LE PROJET :

La convention de délégation de l'UE pour le projet du BAC (porteur : CTG) a été signée courant février 2020 qui confirme le plan de financement suivant : un coût total de 5 M € - UE : 3,5 M €

L'OBJECTIF :

Assurer un service de transport en adéquation avec les perspectives d'évolution des transferts de passagers et marchandises sur le plan transfrontalier offert par le fleuve Maroni.

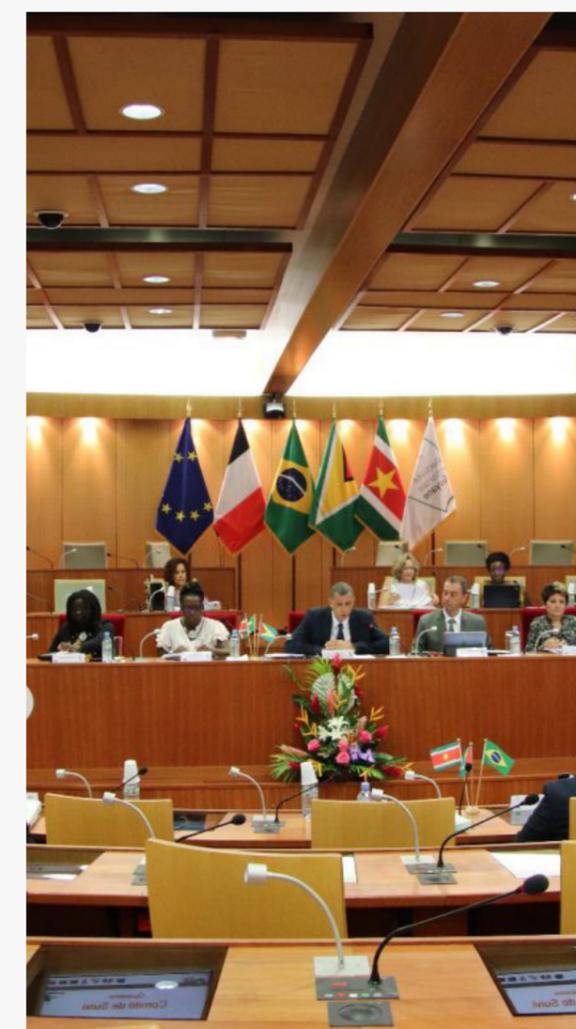
Exemple de projet

Le projet d'aménagement des berges (porteur : CCOG), de part et d'autre du Maroni (Saint-Laurent et Albina) a été programmé en décembre 2018 avec une enveloppe FEDER de 2,2 M € et un coût total de 3 M €. Il s'agit de poursuivre la construction de la cale d'accostage du bac sur le terminal de Saint Laurent du Maroni et à Albina. Les opérations sont destinées à favoriser les flux internationaux qui seront générés par le prochain bac.

Post- 2020

Les travaux d'élaboration des prochains programmes européens ont démarré à la fin du mois d'août 2019 et se poursuivent.

Il est envisagé de transmettre une version finalisée du prochain PO pour cette fin d'année auprès de la Commission Européenne.





↑ INAUGURATION DU CONSULAT DU LIBAN, MARS 2020







↑ SIGNATURE DES CONTRATS DE CONVERGENCE ET DE TRANSFORMATION AU MINISTÈRE DES OUTRE-MER, JUILLET 2019



↑ LA PISTE DE L'AÉRODROME DE CAMOPI, SERA BIENTÔT OUVERTE À LA CIRULATION AÉRIENNE PUBLIQUE. 800 000€ DE TRAVAUX ENGAGÉS PAR LA CTG



↑ EN 2020, SIGNATURE DE DEUX EMPRUNTS POUR FINALISER LE BUDGET DE LA PROGRAMMATION PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT DE LA CTG



↑ RÉUNION DE L'ARUP, ASSOCIATION DES RÉGIONS ULTRAPÉRIPHÉRIQUES FRANÇAISES AU SEIN DE L'UNION EUROPÉENNE



↑ RENCONTRE AUX CANARIES AVEC FERNANDO CLAVIJO, PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT, DANS LE CADRE DE LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES RUP



↑ RENCONTRE DANS LE CADRE DES RUP